

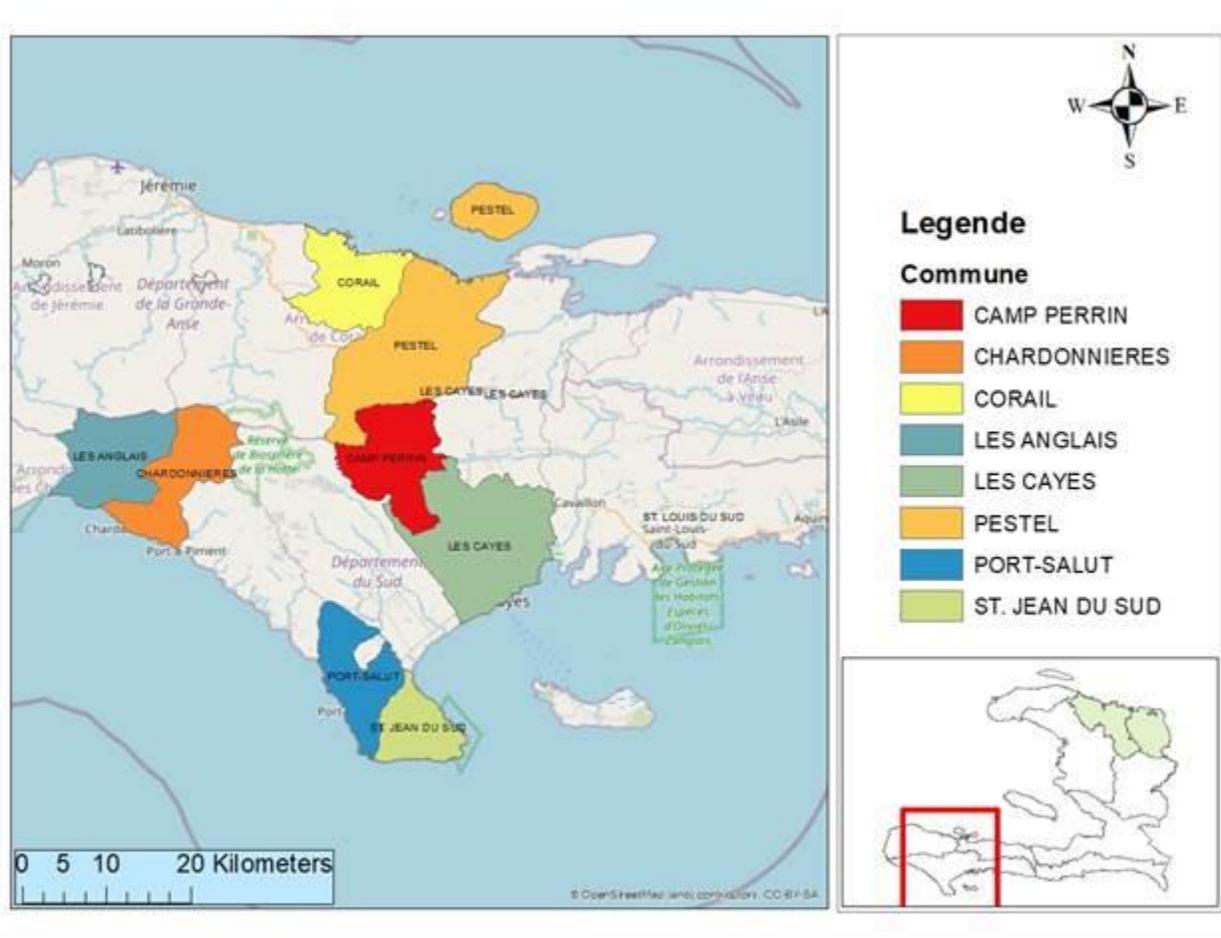


NORWEGIAN MINISTRY  
OF FOREIGN AFFAIRS



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes  
et l'autonomisation des femmes

## Évaluation externe finale du Projet "Autonomisation économique des femmes dans l'Agriculture/Fanm nan Agrikilti se Devlopman Ekonomi Ayiti (FADEKA) " (2018-2021)



**Rapport Final**  
**Décembre 2022**



Ce rapport est préparé en toute indépendance par la firme Guynemer Développement Group (GDG) à la demande de l'organisation Haïti Adolescent Girls Network (HAGN) et la Représentation de l'ONU Femmes en Haïti.

## Table des matières

Liste des sigles et abréviations .....	5
Liste des tableaux.....	7
Liste des graphiques et figures.....	8
Résumé exécutif.....	9
<b>1. SECTION 1 : OBJET ET CONTEXTE DE L’EVALUATION.....</b>	<b>16</b>
<b>1.1. Introduction et présentation de l’évaluation.....</b>	<b>16</b>
<b>1.2. Contexte du Projet.....</b>	<b>17</b>
<b>1.3. Objectifs du projet.....</b>	<b>18</b>
<b>1.4. Population cible du projet.....</b>	<b>19</b>
<b>1.5. Partenaires.....</b>	<b>20</b>
<b>1.6. Zones d’intervention.....</b>	<b>20</b>
<b>1.7. Théorie de changement du projet.....</b>	<b>20</b>
<b>2. SECTION 2 : BUT, OBJECTIFS ET CHAMP D’APPLICATION .....</b>	<b>21</b>
<b>2.1. Objectif général.....</b>	<b>21</b>
<b>2.2. Objectifs spécifiques .....</b>	<b>21</b>
<b>2.3. Portée de l’évaluation et groupes cibles.....</b>	<b>22</b>
<b>2.4. Utilisation et utilisateurs des résultats de l’évaluation.....</b>	<b>22</b>
<b>3. SECTION 3 : METHODOLOGIE.....</b>	<b>24</b>
<b>3.1. Approches globales de l’évaluation .....</b>	<b>24</b>
<b>3.2. Revue documentaire .....</b>	<b>25</b>
<b>3.3. Méthodes quantitatives.....</b>	<b>25</b>
<b>3.4. Méthodes qualitatives .....</b>	<b>27</b>
<b>3.5. Traitement et analyse des données.....</b>	<b>28</b>
<b>3.5.1. Traitement et analyse des données qualitatives .....</b>	<b>28</b>
<b>3.5.2. Saisie, contrôle qualité et traitement des données quantitatives .....</b>	<b>29</b>
<b>3.6. Considérations éthiques .....</b>	<b>30</b>
<b>3.7. Limites et contraintes de l’évaluation et mesures d’atténuation.....</b>	<b>30</b>
<b>3.7.1. Absence d’échantillon témoin dans le cadre de l’élaboration de l’étude de la ligne de base du projet.....</b>	<b>30</b>

3.7.2.	Mauvaise appréciation de certains indicateurs du projet lors de l'élaboration de la ligne de base du projet.....	31
3.7.3.	Difficultés de trouver certains bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre du projet	31
3.7.4.	La situation d'insécurité dans le pays .....	31
3.7.5.	La rareté de carburant sur tout le territoire national.....	32
3.7.6.	Le contexte du choléra.....	32
4.	<b>SECTION 4 : CONSTATATIONS.....</b>	<b>33</b>
4.1.	<b>Pertinence et cohérence.....</b>	<b>33</b>
4.1.1.	Par rapport à la politique sectorielle du MARNDR et du MCFDF .....	33
4.1.2.	Par rapport à la stratégie pays de ONUFEMMES et les ODD.....	34
4.1.3.	Par rapport à la réalité de la zone et les priorités/besoins des bénéficiaires ...	35
4.1.4.	Pertinence de la théorie de changement.....	36
4.1.5.	Pertinence du projet par rapport aux témoignages recueillis auprès des communautés.....	37
4.2.	<b>Efficacité.....</b>	<b>39</b>
4.2.1.	Atteinte des résultats.....	40
4.2.2.	Analyse des indicateurs calculés à partir de l'enquête quantitative de l'évaluation .....	57
4.2.3.	Suivi du projet.....	62
4.2.4.	Pilotage du projet.....	63
4.3.	<b>Effizienz du Projet .....</b>	<b>63</b>
4.3.1.	Analyse des moyens disponibles (RH, financières) .....	64
4.3.2.	Analyse du budget.....	64
4.3.3.	Analyse des dépenses au regard du budget .....	65
4.3.4.	Couverture géographique ambitieuse pour le projet au regard des ressources disponibles .....	67
4.4.	<b>Effets/Impacts.....</b>	<b>67</b>
4.4.1.	Autonomisation économique des femmes .....	68
4.4.2.	Adaptation au changement climatique et amélioration de la résilience des femmes rurales .....	72
4.4.3.	Renforcement des capacités des organisations.....	72

4.5.	<b>Durabilité et pérennité</b> .....	73
4.6.	<b>Egalité des sexes, genre et droits humains</b> .....	75
4.7.	<b>Inclusion des personnes handicapées</b> .....	76
5.	<b>SECTION 5 : CONCLUSION</b> .....	77
6.	<b>SECTION 6 : RECOMMANDATIONS</b> .....	81
7.	<b>SECTION 7 : ENSEIGNEMENTS TIRÉS</b> .....	84
	<b>Annexes</b> .....	85
	<b>Annexe 1 : Matrice de l'évaluation</b> .....	85
	<b>Annexe 2 : Termes de référence de l'étude</b> .....	102
	<b>Annexe 3 : Liste des ouvrages et documentation consultés</b> .....	115
	<b>Annexe 4 : Liste des personnes/organisations consultées</b> .....	117
	<b>Annexe 5 : Questionnaire d'enquêtes – bénéficiaires</b> .....	118
	<b>Annexe 6 : Guide d'Entrevues Semi Structurées (ESS) avec les informateurs clés</b> .....	127
	<b>Annexe 7 : Guide de Focus Group de discussions (FGD) avec les groupes cibles (bénéficiaires directs du projet)</b> .....	131
	<b>Annexe 8 : Tableaux statistiques complémentaires de l'enquête quantitative</b> .....	134

## Liste des sigles et abréviations

%	Pourcentage
AL	Autorités Locales
ANATRAF	Association Nationale des Transformateurs de Fruits
ASEC	Assemblée de la Section Communale
BAC	Bureau Agricole Communal
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CEC	Caisses d'Épargne et de Crédit
CESVI	Cooperazione e Sviluppo
CCFEH	Chambre de Commerce des Femmes Entrepreneures d'Haïti
CNSA	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire
DDA-GA	Direction Départementale Agricole de la Grand'Anse
DDA-S	Direction Départementale Agricole du Sud
EE	Equipe d'Evaluation
EFH	l'Égalité Femme Homme
FADEKA	"Autonomisation économique des femmes dans l'Agriculture/ Fanm nan Agrikilti se Devlopman Ekonomi Ayiti
FED	Femmes en Démocratie
FGD	Focus group de discussions
GDG	Guynemer Développement Group
GERAAS	UN Women Global Evaluation Report Assessment and Analysis System
Ha	Hectare
HAGN	Haïti Adolescent Girls Network
HTG	Gourdes
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'informatique
IPC	Cadre Intégré de classification de la sécurité alimentaire
Kg	Kilogramme
KOFASID	Koòdinasyon Fanm Sid
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MCFDF	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
MSP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
MUSO	Mutuelles de Solidarité
OCB	Organisations Communautaires de Base
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PDR	Programme De Développement Rural

PESADEV	Perspectives pour la Santé et le Développement
PNIA	Plan national d'investissement agricole
PNSSANH	Politique Nationale de Souveraineté et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Haïti
PPS	Probabilité Proportionnelle à la taille
PSDH	Plan Stratégique de Développement D'Haïti
USD	Dollar américain
VBG	Violence basée sur le Genre

## Liste des tableaux

Tableau 1: Utilisateurs et utilisations de l'évaluation .....	23
Tableau 2: Tableau résumé de l'échantillon de l'enquête quantitative .....	26
Tableau 3 : Tableau résumé de l'échantillon de l'enquête qualitative .....	28
Tableau 4 : Pourcentage des bénéficiaires interrogées ayant affirmé que les activités du projet ont répondu à leurs besoins .....	38
Tableau 5: Pourcentage des bénéficiaires interrogées reconnaissant que participer au projet, a été bénéfique pour eux .....	39
Tableau 6: Pourcentage des bénéficiaires interrogées reconnaissant avoir été impliqués dans le projet....	39
Tableau 7: Principaux résultats fixés et réalisation à la fin du projet .....	41
Tableau 8: Estimation des taux de réalisations des indicateurs associés aux résultats .....	50
Tableau 9: Répartition du budget par résultat ou composante .....	65
Tableau 10: Tableau synthétique des dépenses du projet .....	66

## Liste des graphiques et figures

Figure 1 : Processus de contrôle de la qualité des données.....	29
Figure 2: Échelle de satisfaction des bénéficiaires des appuis reçus du projet.....	38
Figure 3: % de femmes membres de coopératives et d'organisations agricoles mixtes qui considèrent que leurs organisations sont exemptes de discrimination et de stéréotypes liés au genre .....	57
Figure 4: % de femmes issues de coopératives et d'organisations d'agriculteurs mixtes qui déclarent se sentir à l'aise lorsqu'il s'agit d'exprimer leur point de vue dans les assemblées générales ou les comités directeurs .....	58
Figure 5: % de femmes membres de coopératives, d'organisations communautaires ou d'agriculteurs individuels qui signalent une augmentation de leurs revenus .....	58
Figure 6: % de femmes membres de coopératives, OCB et agriculteurs individuels qui déclarent suivre les recommandations techniques partagées pendant la formation.....	59
Figure 7: % de coopératives, d'organisations communautaires et d'agriculteurs individuels qui signalent une augmentation des ventes .....	59
Figure 8: Nombre de prêts accordés aux femmes rurales impliquées dans une agriculture climatique (comprend la production, la transformation et la commercialisation) .....	60
Figure 9 : % de femmes qui déclarent se sentir plus intégrées dans le système de prêt et de crédit.....	60
Figure 10: % de femmes entrepreneurs ou représentantes de PME qui déclarent avoir une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit.....	61
Figure 11: % de femmes entrepreneurs et coopératives ciblées qui ont utilisé ou ont l'intention d'utiliser les services financiers recommandés.....	61
Figure 12: Nombre de représentants du partenaire OCB qui participent au processus décisionnel du Centre à guichet unique .....	62
Figure 13 : % de femmes exerçant plus d'une activité génératrice de revenus .....	70
Figure 14: Gestion des revenus du ménage .....	70
Figure 15: % de femmes qui participent aux dépenses au niveau du ménage .....	71
Figure 16: % de femmes qui (déclarent) être en mesure de participer de manière égale aux décisions financières des ménages.....	71
Figure 17 : % de femmes qui ont véritablement participé à des espaces de prise de décision formels et informels .....	72

## Résumé exécutif

### Aperçu de l'objet d'évaluation

Ce rapport traite de l'évaluation externe finale du Projet « Autonomisation économique des femmes dans l'Agriculture (FADEKA) ». Ce projet a été mis en œuvre dans les départements du Sud (communes de Saint Jean du Sud, Port Salut, Camp-Perrin, Chantal, Torbeck, Côte Sud) et de la Grand'Anse (communes de Corail et Pestel) par ONU Femmes, à travers un financement de la coopération norvégienne par l'entremise du Ministère Norvégien des Affaires Étrangères pendant la période allant de 2018 – 2021.

Suite à la clôture du projet, ONU Femmes a commandité une évaluation finale, conduite par une firme externe indépendante, pour mesurer les progrès réalisés en rapport avec les objectifs et résultats cibles. Dans la perspective de répondre aux objectifs et résultats attendus de l'évaluation, une stratégie participative a été mise en œuvre, ce qui a permis d'analyser et d'évaluer de manière qualitative et quantitative, l'ensemble des éléments caractéristiques du projet.

Ce projet vise à soutenir l'entrepreneuriat féminin dans les filières du ricin, miel, cacao, pêche et de la petite transformation (savons, pâte d'arachides, maïs moulu) par des investissements à effet catalyseur et le renforcement des capacités des organisations de femmes productrices de la côte Sud et zone tampon du parc Macaya. Face à la récurrence des aléas naturels en Haïti, le projet explore également des initiatives visant à renforcer la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique.

### Objectifs de l'évaluation et public visé

La présente évaluation finale couvrant la période de 2018 à 2021, vise à présenter la mesure dans laquelle les résultats du projet ont été atteints ou non (le niveau de réalisation) dans le contexte du développement national et, dans la mesure du possible, son impact immédiat sur la vie des populations bénéficiaires.

Elle vise aussi à analyser la logique d'intervention du projet dans son ensemble, en s'efforçant d'appréhender la qualité de ses interventions au travers des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité auxquels, il faut adjoindre la dimension transversale des droits humains et d'égalité des genres ainsi que l'inclusion des personnes handicapées.

De façon spécifique, l'évaluation poursuit les objectifs suivants :

- Apprécier et vérifier dans quelle mesure ainsi que pour quelle raison la stratégie de mise en œuvre a contribué à une mise en œuvre efficace du projet (réalisation de ses objectifs stratégiques) en lien à la thématique autonomisation économique des femmes, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la résilience des femmes rurales;

- Générer des connaissances substantielles basées sur des évidences, à partir de la mise en œuvre en identifiant les meilleures pratiques, les leçons apprises, les cas et facteurs de succès, les défis et difficultés rencontrés qui pourraient être utiles à d'autres projets en lien à la thématique au niveau national (portée l'échelle) ou international (réplicabilité) ;
- Générer des recommandations permettant d'assurer la durabilité des acquis en matière d'autonomisation économique des femmes, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience et une participation active des femmes dans l'économie nationale;
- Apprécier et vérifier dans quelle mesure le projet a contribué à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (sur la base des normes internationales relatives aux droits humains et les ODDs) ainsi qu'à la prise en compte des causes sous-jacentes de l'inégalité des sexes.

Les résultats de l'évaluation seront utilisés par les différentes parties prenantes du projet notamment les partenaires de mise en œuvre (ONU Femmes, MCFDF, MARNDR) et le bailleur de fonds pour :

- Contribuer à l'élaboration de stratégies efficaces pour améliorer la participation des femmes dans les filières agricoles, la préparation aux chocs et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique;
- Améliorer la mise en œuvre des normes et standards en matière d'autonomie économique des femmes et leur adaptabilité aux effets et impacts du changement climatique;
- Contribuer à la prise en compte de la perspective genre dans la mise en œuvre des activités économiques;
- Améliorer l'accès des femmes à la terre, à l'information, au crédit, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés;
- Orienter la prise de décisions stratégique en matière de financement des projets d'autonomisation économique et d'amélioration des revenus des femmes.

Les parties prenantes qui sont les utilisateurs de l'évaluation sont entre autres :

- Bureau pays de l'ONU Femmes;
- Le Gouvernement dont MCFDF et MARNDR
- Le Bailleur de fonds
- La Société civile
- Les Associations de femmes et organisations agricoles bénéficiaires

## **Cadre méthodologique**

La méthodologie adoptée pour cette évaluation s'est reposée sur deux approches complémentaires, qualitative et quantitative.

L'analyse qualitative avait pour but de permettre de déceler la perception des acteurs clés ainsi que les bénéficiaires du projet, sur sa performance, en se basant sur les critères d'évaluation indiqués dans les termes de référence. En outre, elle a permis de comprendre les facteurs de succès et d'échec de certaines activités et a été menée au moyen de guides d'entretien et des guides de focus groupe. Au total 13 entretiens ont été réalisés avec des gestionnaires du projet et partenaires de mise en œuvre et 8 Focus Group de discussions avec des bénéficiaires de 8 communes d'intervention du projet.

L'analyse quantitative a quant à elle, eu recours, pour la collecte des données, à la réalisation d'une enquête, auprès d'un échantillon représentatif de 310 bénéficiaires du projet de toutes les communes et toutes les organisations bénéficiaires.

L'analyse de la performance a été appréhendée selon les cinq critères traditionnels d'évaluation à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les effets/impacts et la durabilité.

## **Principaux constats**

Constat 1 : Le projet est pertinent au regard de son alignement sur les objectifs nationaux du pays en matière de développement agricole, de résilience climatique et d'égalité de genre en référence aux documents de politique nationaux des 2 ministères régaliens (le MARNDR et le MCFDF) des 2 grand secteurs touchés.

Constat 2 : Les activités du projet sont cohérentes avec les domaines d'intervention de l'ONU Femmes dans le pays à travers son cadre stratégique quadriennal ainsi que les Objectifs de développement durable.

Constat 3 : Dans sa conception et sa mise en œuvre, le projet a pris en compte les besoins d'autonomie économique, de renforcement de la résilience face aux chocs, de renforcement des capacités techniques et opérationnelles et de la participation des femmes au niveau communautaire.

Constat 4 : La théorie de changement du projet est fondée sur des liens de cause à effet logiques. La robustesse de la théorie est toutefois limitée du fait de la non prise en compte des hypothèses liées à la situation sécuritaire dans le pays et la crise sanitaire qui sous-tendent la chaîne de résultats.

Constat 5 : Les activités mises en œuvre par le projet ont apporté une réponse aux problèmes identifiés par l'analyse du contexte. Les bénéficiaires et les leaders communautaires sont très

satisfait du projet. Les activités réalisées par le projet correspondent clairement à leurs besoins. De plus, le fait de participer au projet a été bénéfique aux bénéficiaires et ceux-ci se sont sentis très impliqués dans toutes les activités du projet.

Constat 6 : La performance du projet reste moyenne en raison du contexte difficile marqué par la détérioration du contexte sécuritaire, la pandémie de la COVID-19, les troubles socio-politiques et quelques difficultés d'ordre organisationnel. Toutes les activités relatives au résultat 1 visant le renforcement du cadre institutionnel et l'environnement socio-économique ont été réalisées. En ce qui concerne le Résultat 2, un total de 4 activités sur 12 n'ont pas été réalisées. Pour le résultat 3, un total de 2 activités sur 8 n'ont pas pu être réalisées alors que pour le résultat 4 un total de 3 activités sur 7 n'ont pas été également réalisées.

Constat 7 : Le taux moyen de réalisation (atteinte) des indicateurs est de 60% soit 18 indicateurs dont les cibles ont été atteintes sur un total de 31. Parmi ces 18, un total de 8 indicateurs, soit 25% du total des indicateurs ont dépassé largement leurs cibles. Parmi les 13 autres indicateurs qui n'ont pas atteint leurs cibles, 9 d'entre eux ont été proches d'atteindre leurs cibles et les autres ont eu un taux d'atteinte nul. Cette performance a été réalisée dans un contexte difficile marqué par la détérioration du contexte sécuritaire, la pandémie de la COVID-19, les troubles socio-politiques, le tremblement de terre du 14 Aout 2021 et quelques difficultés d'ordre organisationnel.

Constat 8 : Le projet a manqué d'un plan pour guider le suivi-évaluation des activités et des résultats. Les livrables contractuels notamment les rapports de progrès ont certes été produits et transmis, mais l'équipe d'évaluation a noté l'absence d'informations sur la mesure des indicateurs ainsi que les outils et instruments de suivi-évaluation classique de projets.

Constat 9: Le projet a manqué d'un comité de pilotage pour suivre le bon déroulement du projet et des objectifs à atteindre. De plus il lui a manqué cadre de concertation et de dialogue périodique pour faciliter la communication, les échanges entre les différentes parties prenantes ainsi que de renforcer le système de redevabilité.

Constat 10 : Toutes les ressources humaines et matérielles mobilisées ont aussi été employées pour la réalisation effective des activités programmées. Le projet ne disposait pas d'un personnel suffisant pour la mise en œuvre des activités et a recouru à des prestataires de services (ONGs) pour la mise en œuvre des activités et donc à la fin du contrat de ces partenaires le suivi n'était pas assuré. De plus les activités étaient éparpillées dans l'espace et n'était pas concentré sur une liste restreinte de communes pour pouvoir donner de meilleurs résultats.

Constat 11 : Les ressources financières planifiées dans le cadre du projet ont été mobilisées et exécutées conformément aux procédures de ONU Femmes. Par contre le taux d'exécution financière est évalué à 100.11% des ressources du projet (rapport final), donc il y a eu un dépassement de plus de 3,000 dollars sur le budget global du projet. Il y a eu également des

dépassements allant de 3% à 17% sur 3 des 4 résultats ou Rubriques budgétaires du projet. Tout dépassement budgétaire indique une faiblesse dans l'exécution du budget.

Constat 12: Plusieurs changements positifs (intentionnels et non intentionnels) sont intervenus dans la zone d'intervention du projet. Ces changements auxquels ce projet a contribué portent principalement sur :

- L'amélioration de l'autonomie économique des femmes
- Le renforcement de la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique
- Le renforcement du leadership féminin et la participation des femmes dans les espaces décisionnels;
- Le renforcement du rôle de la femme au niveau du ménage
- Le renforcement des capacités des organisations des femmes et de leurs membres.

Constat 13 : Le projet a adopté une approche participative et de responsabilisation vis-à-vis des Autorités locales, des autorités administratives et des associations de femmes. Ces structures ont vu leurs capacités renforcées et prennent désormais en compte les questions d'autonomisation économique, de préparation aux chocs, d'adaptation aux effets du changement climatique, d'égalité de genre etc.... Les capacités des femmes ont été renforcées sur diverses thématiques du projet. L'ensemble des bénéficiaires déclarent être engagés pour la continuité des initiatives mises en place et la pérennisation des acquis du projet.

Constat 14 : Le projet n'a pas développé une stratégie pour l'entretien et la réparation des matériels fournis par le projet dont bon nombre d'entre eux sont déjà non fonctionnels à la clôture du projet. De plus il n'y a pas eu une stratégie de répliation des formations aux autres membres des associations et groupements bénéficiaires. De plus il y a eu un manque de coordination entre les autorités locales et administratives du projet. Enfin il n'y a pas eu des activités de capitalisation des expériences et des résultats du projet.

Constat 15 : Le projet a considéré les questions de genre en améliorant l'autonomisation économique des femmes et en renforçant leurs capacités techniques, managériales, de plaidoyer et de leadership, l'idée étant de réduire les écarts entre hommes et femmes et d'infléchir les facteurs socioculturels. Les femmes ont bénéficié de diverses formations sur la production, la transformation, la commercialisation, la comptabilité de base et l'accès au crédit qui ont renforcé leurs capacités. Elles ont également bénéficié de formations sur leurs droits, le leadership et le plaidoyer. Ces activités de renforcement rehaussent le niveau de compétences des femmes et les dotent du nécessaire pour discuter avec les hommes sans complexe et faire valoir leurs droits.

Constat 16 : Les personnes handicapées n'ont pas bénéficié d'activités spécifiques de la part du projet. Que ce soit dans le document du projet ou dans les rapports d'activités il n'est fait aucune mention des personnes handicapées. Ces personnes sont confrontées à plusieurs contraintes qui limitent leur inclusion dans les projets.

### **Recommandations :**

La mission d'évaluation propose les recommandations suivantes :

- Renforcer et sauvegarder les acquis du projet, en prenant soin de corriger les faiblesses observées dans la première phase et relevées dans le présent rapport, et en mettant l'accent sur l'entretien et la réparation des matériels et équipements fournis aux bénéficiaires (transformation, conservation des produits de pêche, etc..), la consolidation des Mutuelles et leur affiliation à une institution reconnue et le renforcement de l'association des pêcheurs et mareyeuses pour une prise en charge du système de conservation et de séchage du poisson en vue de garantir la durabilité de ce service combien important au niveau de la zone
- Définir une théorie de changement plus simple et plus engageante, réalisable en fonction des moyens disponibles, accompagnée des hypothèses critiques, et déclinée dans un cadre de résultat facile à exploiter
- Prendre en compte dans la théorie de changement des projets d'autonomisation économique des femmes et de la résilience au choc d'autres activités de renforcement des moyens d'existence à travers des microprojets communautaires (captage de sources et aménagement de points d'eau pour la disponibilité en eau pour les activités agricoles, appui à la mise en place de petits ateliers de réparation des matériels de transformation déjà non fonctionnels avant même la fin du projet, etc...)
- Améliorer la gestion axée sur les résultats et le Suivi & Evaluation, en désignant une personne chargée de faciliter le développement d'un Cadre de S&E lors de la formulation d'un projet, et d'appuyer les équipes de projets futurs pour mettre en place des dispositifs simples et efficaces de suivi-évaluation.
- Mettre en place un comité de pilotage réunissant les différents acteurs et partenaires liés au projet est un espace stratégique permettant de s'échanger sur les interventions et les approches mises en place (espace à mettre en place dans une éventuelle deuxième phase).
- Renforcer l'équipe de mise en œuvre du projet pour la supervision des différentes composantes du projet (crédit, pêche, transformation) après la fin de contrat des prestataires de services.

- Créer un cadre de rencontres périodiques entre les autorités locales (ou leurs représentants) et les représentants des organisations bénéficiaires pour échanger sur les voies et moyens de développer des activités et,
- Assurer une capitalisation efficace des leçons apprises et améliorer la communication des résultats du projet à tous les niveaux
- Améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans la conception et la mise en œuvre des futurs projets. Prévoir dans la planification des activités spécifiques en leur faveur dans les interventions futures. Dans la mise en œuvre, il s'agira de mobiliser une expertise locale dans le domaine pour accompagner la mise en œuvre de ces activités.

# 1. SECTION 1 : OBJET ET CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

## 1.1. Introduction et présentation de l'évaluation

ONU Femmes dans le cadre de son mandat visant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Haïti travaille aux côtés des partenaires nationaux pour mettre en œuvre un ensemble de projets avec pour objectif de mettre fin à la violence contre les femmes, élargir leurs opportunités économiques et augmenter leur participation aux processus de décision.

Dans la continuité des actions de relèvement suite à l'ouragan Mathew dans le Grand Sud et dans le souci d'améliorer l'autonomie économique des femmes, elle a mis en œuvre pour la période allant de 2018 à 2021 le Projet "Autonomisation économique des femmes dans l'Agriculture/Fanm nan Agrikilti se Devlopman Ekonomi Ayiti (FADEKA)".

Ce projet vise à soutenir l'entrepreneuriat féminin dans les filières agricoles, de pêche et de la petite transformation par des investissements à effet catalyseur et le renforcement des capacités des organisations de femmes productrices du Sud et de la Grand'Anse. Face à la récurrence des aléas naturels en Haïti, le projet explore également des initiatives visant à renforcer la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique.

Ce rapport traite de l'évaluation finale externe et indépendante du Projet FADEKA. Ce projet a été mis en œuvre par ONU Femmes, à travers un financement de la coopération norvégienne par l'entremise du Ministère Norvégien des Affaires Étrangères. La présente évaluation couvre la période allant de 2018 – 2021.

Cette appréciation de fin de projet, a pour principal objectif, de présenter la mesure dans laquelle les résultats du projet ont été atteints ou non (le niveau de réalisation) dans le contexte du développement national et, dans la mesure du possible, son impact immédiat sur la vie des populations bénéficiaires.

La mission d'évaluation a été conduite par la firme GUYNEMER DEVELOPPEMENT GROUPE (GDG), appuyée par une équipe technique et des enquêteurs, sous la supervision directe du Spécialiste de Programmes et de l'officier en Genre de ONU Femmes et de la directrice de Haïti Adolescent Girls Network (HAGN) qui ont commandité l'évaluation.

Dans la perspective de répondre aux objectifs et résultats attendus de l'évaluation, une stratégie participative a été mise en œuvre, qui a permis d'analyser et d'évaluer de manière qualitative et quantitative, l'ensemble des éléments caractéristiques du projet. Sur la base de la documentation, des entretiens réalisés avec les différentes parties prenantes à la mise en œuvre du projet, des résultats des enquêtes menées auprès des bénéficiaires directs et des observations visuelles, le travail d'analyse a porté sur l'ensemble des composantes, activités, produits et effets du projet.

Le présent rapport est structuré en six (06) grandes parties :

- 1) La première section présente un bref rappel du projet à travers une description du contexte, de l'objectif, la portée, les bénéficiaires, les partenaires et ses zones d'intervention.
- 2) La deuxième situe les objectifs (général et spécifiques), la portée de cette évaluation ainsi que les groupes cibles visés.
- 3) La troisième fait état de l'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette évaluation. Cette partie précise également les critères utilisés et les contraintes et limites de l'évaluation.
- 4) La quatrième et principale, rend compte des analyses et des déductions de l'évaluation. Cette partie passe en revue les différentes analyses qualitatives et quantitatives relatives aux principaux critères d'évaluation retenus que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les effets/impacts et la durabilité. Elle traite aussi des aspects transversaux portant sur l'égalité de sexe, genre et droits humains.
- 5) La cinquième traite des conclusions principales et des leçons apprises par le projet, susceptibles d'éclairer la réalisation de projets similaires.
- 6) Le rapport présente aussi dans la sixième et dernière section les recommandations du projet.

Enfin, une série d'annexes est présentée à la fin du rapport dont la matrice d'évaluation, les termes de référence, la liste des documents consultés dans le cadre de cette évaluation, les outils de collecte des données, etc....

## **1.2. Contexte du Projet**

L'agriculture est le secteur qui emploie le plus de personnes en Haïti, avec 40% des ménages exerçant une activité agricole et environ 75% des ménages ruraux engagés dans une forme d'agriculture telle que la pêche ou l'apiculture.

Un tiers seulement des exploitations agricoles en Haïti sont gérées par des femmes, alors que celles-ci représentent 44,2% de la main-d'œuvre agricole. La majeure partie de leur production agricole est destinée à la vente, ce qui souligne non seulement le potentiel de la production et de la transformation agricoles en Haïti, mais également le fait que la production des femmes est orientée vers les marchés. En effet, parmi les agriculteurs dont la production est principalement destinée à l'autoconsommation, c'est-à-dire l'agriculture de subsistance, les femmes ne représentent que 27,7% et les hommes 71,9%.

Pourtant, les productrices et petites agro-entrepreneures sont souvent laissées pour compte et leur contribution à l'économie nationale est rarement reconnue, valorisée et récompensée. Elles sont en général marginalisées dans la mise en œuvre des projets de développement. Des critères, très discriminatoires, dont celui d'être chef de ménage, ont été mis en avant pour les écarter de l'accès aux facteurs de production et au bénéfices de nombreux projets.

La répartition inégale des services entre zones urbaines et rurales et les difficultés d'accès aux services publics, aussi bien physiques qu'économiques, tendent à renforcer le poids que représente le travail des soins pour les femmes vivant en milieu rural. Les femmes payent un prix plus élevé associé à leur rôle reproductif, avec des retombées en termes d'opportunités économiques, de préjugés dans la capacité d'exercer des fonctions décisionnelles, de limitations des espaces de négociation, de contraintes à leur mobilité réduite, d'accès limité aux ressources, et parfois de santé.

Outre le travail de la terre, les femmes jouent également un rôle clé dans la transformation et la commercialisation des produits alimentaires. C'est pourtant à ces étapes de la chaîne de valeur que leur potentiel est le moins réalisé.

Malgré l'existence de filières agricoles en Haïti appréciées à la fois sur le marché national et sur le marché d'exportation, les femmes impliquées dans l'agriculture et la transformation agricole se heurtent souvent à plusieurs obstacles, notamment en termes d'accessibilité à la terre, à l'information, au crédit, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés.

Ainsi compte tenu de cette situation ONU Femmes, grâce à un financement de 3,142,174.68 USD de la coopération Norvégienne a mis en œuvre le projet FADEKA de 2018 à 2021.

### **1.3. Objectifs du projet**

Ce projet vise à soutenir l'entrepreneuriat féminin dans les filières du ricin, miel, cacao, pêche et de la petite transformation (savons, pâte d'arachides, maïs moulu) par des investissements à effet catalyseur et le renforcement des capacités des organisations de femmes productrices de la côte Sud et zone tampon du parc Macaya. Face à la récurrence des aléas naturels en Haïti, le projet explore également des initiatives visant à renforcer la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique.

Le projet vise à améliorer la performance des organisations, associations et coopératives qui interviennent dans la production, la transformation, le stockage, la commercialisation des produits agricoles et la commercialisation des produits de la pêche et d'un autre côté contribuer à améliorer les revenus qu'ils tirent de leurs activités.

Les principaux résultats du projet sont :

Résultat 1 - Le cadre institutionnel et l'environnement socio-économique au niveau local génèrent des opportunités pour les femmes rurales de progresser dans les chaînes de valeur de l'agriculture durable.

Résultat 2 - Les coopératives, les organisations d'agricultrices et les agriculteurs individuels impliqués dans les chaînes de valeur ciblées ont accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée et sont plus résistants au changement climatique.

Résultat 3 - L'accès des femmes rurales au crédit et aux mécanismes de financement est accru.

Résultat 4 - Le One Stop Center du FED dans le Sud renforce ses modèles d'affaires et de gouvernance pour une durabilité accrue et un soutien aux femmes CBO et aux communautés.

Les principales activités du projet concernent :

- Développement et conduite d'une formation sur l'agriculture intelligente pour le climat pour les coopératives soutenues / organisations communautaires soutenues.
- Développement et livraison de modules de formation sur l'égalité des sexes pour 150 hommes membres des coopératives soutenues / organisations communautaires soutenues.
- Formations et appui technique sur l'agroforesterie, la production de plants, le greffage, la production d'engrais naturels, l'apiculture.
- Programmes de renforcement des capacités pour 500 femmes rurales impliquées dans les chaînes de valeur ciblées afin d'améliorer leurs connaissances financières.
- Développement d'une stratégie intégrée pour renforcer la durabilité de l'One Stop Center de Femmes en Démocratie (FED).

Il n'y a pas eu de grand changement au cours de la mise en œuvre du projet.

#### **1.4. Population cible du projet**

Les cibles concernées sont les femmes productrices agricoles impliquées dans les filières du ricin, miel, cacao, pêche et de la petite transformation (savons, pâte d'arachides, maïs moulu) et membres d'organisations, associations et coopératives intervenant dans la production, la transformation, le stockage, la commercialisation des produits agricoles et la commercialisation des produits de la pêche. Un total de 3,425 bénéficiaires, dont plus de 90% de femmes, appartenant à 25 organisations ont été ciblés par le projet.

## **1.5. Partenaires**

Les partenaires de mise en œuvre du projet ont été une Organisation Non Gouvernementale (ONG) internationale qui est le CESVI, des ONG Nationales telles que Femmes en Démocratie (FED), Perspectives pour la Santé et le Développement (PESADEV), la Chambre de Commerce des Femmes Entrepreneures d'Haïti (CCFEH), l'Association Nationale des Transformateurs de Fruits (ANATRAF), les organisations de femmes appuyées, les partenaires ministériels et les bénéficiaires directs des actions induites par le projet.

## **1.6. Zones d'intervention**

Ce projet a été mis en œuvre dans les départements du Sud (communes des Cayes, Saint Jean du Sud, Port Salut, Camp-Perrin, Chantal, Torbeck, Les Anglais et Chardonnières) et de la Grand'Anse (communes de Corail et Pestel)

## **1.7. Théorie de changement du projet**

La théorie de changement énoncée dans le document de projet stipule que :

SI:

- Le cadre institutionnel et l'environnement socio-économique au niveau local génèrent des opportunités pour les femmes rurales de progresser dans les chaînes de valeur de l'agriculture durable ;
- Les Coopératives, organisations communautaires de femmes et agricultrices individuelles impliquées dans les chaînes de valeur ciblées ont accès à un marché à plus forte valeur ajoutée et sont plus résilientes au changement climatique;
- La capacité des femmes à investir dans des actifs, des outils et des technologies intelligents face au climat est accrue ;
- Le One Stop Center de la FED dans le Sud renforce ses modèles commerciaux et de gouvernance pour une durabilité et un soutien accru aux femmes CBOS et aux communautés.

ALORS

La capacité des femmes rurales à accéder aux ressources susceptibles d'améliorer la productivité, la commercialisation et de remonter les chaînes de valeur est renforcée.

PARCE QUE

- Les autorités locales sont préoccupées par les besoins et les défis des femmes rurales dans le secteur agricole et les pratiques intelligentes face au climat ;
- Les organisations d'agricultrices ont plus de temps et ont accès à des forums pour participer activement aux mécanismes de gouvernance locale et s'assurer que leurs besoins et leurs perspectives sont intégrés dans les processus de planification agricole locale ;
- Les femmes ont un meilleur accès aux marchés, aux activités à valeur ajoutée et aux opportunités d'intégrer la chaîne de valeur d'une manière pertinente au niveau local pour augmenter leurs revenus ;
- Les agricultrices sont soutenues pour développer des cultures à cycle court et/ou à maturation plus rapide et pour le stockage des aliments afin d'atténuer l'impact des catastrophes naturelles;
- Les femmes ont renforcé leurs compétences entrepreneuriales (y compris l'alphabétisation fonctionnelle, la comptabilité de base, l'éducation financière et technologique et l'information sur les services de crédit) ;
- L'accès des femmes aux sources d'énergie renouvelables et aux technologies numériques est accru ;
- Le dialogue communautaire sur les relations entre les sexes favorise une participation accrue des hommes à la garde des enfants et renforce la participation des femmes à la prise de décision au sein du ménage et l'autonomie dans les décisions commerciales.

## **2. SECTION 2 : BUT, OBJECTIFS ET CHAMP D'APPLICATION**

### **2.1. Objectif général**

La présente évaluation finale couvrant la période de 2018 à 2021, vise à présenter la mesure dans laquelle les résultats du projet ont été atteints ou non (le niveau de réalisation) dans le contexte du développement national et, dans la mesure du possible, son impact immédiat sur la vie des populations bénéficiaires.

Elle vise aussi à analyser la logique d'intervention du projet dans son ensemble, en s'efforçant d'appréhender la qualité de ses interventions au travers des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité auxquels, il faut adjoindre la dimension transversale des droits humains et d'égalité des genres ainsi que l'inclusion des personnes handicapées.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, l'évaluation poursuit les objectifs suivants :

- Apprécier et vérifier dans quelle mesure ainsi que pour quelle raison la stratégie de mise en œuvre a contribué à une mise en œuvre efficace du projet (réalisation de ses objectifs

stratégiques) en lien à la thématique autonomisation économique des femmes, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la résilience des femmes rurales;

- Générer des connaissances substantielles basées sur des évidences, à partir de la mise en œuvre en identifiant les meilleures pratiques, les leçons apprises, les cas et facteurs de succès, les défis et difficultés rencontrés qui pourraient être utiles à d'autres projets en lien à la thématique au niveau national (portée l'échelle) ou international (réplicabilité) ;
- Générer des recommandations permettant d'assurer la durabilité des acquis en matière d'autonomisation économique des femmes, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience et une participation active des femmes dans l'économie nationale;
- Apprécier et vérifier dans quelle mesure le projet a contribué à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (sur la base des normes internationales relatives aux droits humains et les ODDs) ainsi qu'à la prise en compte des causes sous-jacentes de l'inégalité des sexes.

### **2.3. Portée de l'évaluation et groupes cibles**

Cette évaluation a été menée au niveau des départements d'intervention du Projet FADEKA en l'occurrence le département du Sud, plus précisément dans les communes des Cayes, de Saint Jean du Sud, Port Salut, Camp-Perrin, Chantal, Torbeck, Chardonnières et Les Anglais et celui de la Grand'Anse à savoir les communes de Corail et Pestel. De plus elle a ciblé particulièrement les partenaires de mise en œuvre, les partenaires ministériels et les bénéficiaires directs des actions induites par le projet.

### **2.4. Utilisation et utilisateurs des résultats de l'évaluation**

Les résultats de l'évaluation seront utilisés par les différentes parties prenantes du projet notamment les partenaires de mise en œuvre (ONU Femmes, MCFDF, MARNDR) et le bailleur de fonds pour :

- Contribuer à l'élaboration de stratégies efficaces pour améliorer la participation des femmes dans les filières agricoles, la préparation aux chocs et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique;
- Améliorer la mise en œuvre des normes et standards en matière d'autonomie économique des femmes et leur adaptabilité aux effets et impacts du changement climatique;
- Contribuer à la prise en compte de la perspective genre dans la mise en œuvre des activités économiques;

- Améliorer l'accès des femmes à la terre, à l'information, au crédit, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés;
- Orienter la prise de décisions stratégique en matière de financement des projets d'autonomisation économique et d'amélioration des revenus des femmes.

Le tableau suivant résume les utilisateurs et les principales utilisations de l'évaluation.

**Tableau 1: Utilisateurs et utilisations de l'évaluation**

Utilisateurs (Rôles)	Utilisations		
	Apprentissage et amélioration de la prise de décision	Responsabilité/ Redevabilité	Mobilisation des parties prenantes nationales
Bureau pays de l'ONU Femmes <i>(Titulaires d'obligations)</i>	Les leçons apprises du projet ; Les acquis à renforcer et leurs conditions de durabilité	Niveau d'efficacité et d'efficience du projet ; Niveau de participation et d'inclusion	Les effets positifs au niveau communautaire et institutionnel induits par projet
Gouvernement dont MCFDF et MARNDR <i>(Titulaires d'obligations et de responsabilités)</i>	Les leçons apprises du projet ; Les acquis à renforcer et leurs conditions de durabilité	Niveau d'efficacité et d'efficience du projet ; Niveau de participation et d'inclusion	Les effets positifs au niveau communautaire et institutionnel induits par projet
Bailleurs de fonds <i>(Titulaires d'obligations)</i>	Les leçons apprises du projet ; Les acquis à renforcer et leurs conditions de durabilité Priorités stratégiques de financement	Niveau d'efficacité et d'efficience du projet ; Niveau de participation et d'inclusion	Les effets positifs au niveau communautaire et institutionnel induits par projet
Société civile <i>(Titulaires de responsabilités)</i>	Les leçons apprises du projet ; Les acquis à renforcer et leurs conditions de durabilité	Niveau d'efficacité et d'efficience du projet ; Niveau de participation et d'inclusion des femmes et jeunes filles	
Associations de femmes et organisations agricoles <i>(Titulaires de droits)</i>	Les leçons apprises du projet ; Les acquis à renforcer et leurs conditions de durabilité		

### 3. SECTION 3 : METHODOLOGIE

#### 3.1. Approches globales de l'évaluation

L'analyse de la performance a été appréhendée selon les cinq critères traditionnels d'évaluation à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les effets/impacts et la durabilité. Les questions d'évaluation se trouvent dans l'Annexe 1 : Matrice d'évaluation.

Cette évaluation a privilégié **une approche mixte**, c'est-à-dire une combinaison de méthodes **quantitatives et qualitatives** s'adressant, d'une part, aux bénéficiaires directs du projet et, d'autre part, à des groupes de discussion/informateurs clés. Ces deux méthodes ont été appliquées en parallèle, et les informations recueillies ont permis d'enrichir l'analyse et de procéder à des vérifications croisées, donc de s'assurer de la cohérence des données.

Au préalable à cette approche mixte, l'équipe d'évaluation a effectué une vaste revue documentaire qui a consisté en la consultation de tous les documents clés du projet et documents de politiques nationales en matière de genre, d'égalité des sexes, d'autonomisation économique des femmes, de sécurité alimentaire et de développement agricole.

En parallèle à cette approche mixte, l'évaluation a adopté également une **approche participative** qui a pour mérite et avantage d'associer le plus largement et le plus activement les diverses parties prenantes en particulier HAWN et ONU Femmes à l'exercice d'évaluation. Les principes d'inclusion et de dialogue ont constitué le socle commun aux différentes démarches de cette approche de l'évaluation participative.

Outre son caractère participatif et inclusif, la présente évaluation se veut aussi sensible au genre. La sensibilité au genre s'est traduite concrètement dans la conception et la mise en œuvre de l'évaluation à travers :

- La composition de l'équipe d'évaluation qui mobilise une expertise féminine (experte en collecte des données qualitatives) et une expertise masculine (expert chef de mission d'évaluation) ;
- La constitution d'une équipe mixte d'enquêteurs avec une parité entre les deux sexes (6 hommes et 6 femmes) qui ont été déployés dans chaque commune d'intervention. Cette équipe recrutée localement (au niveau des communes d'intervention) a favorisé la mise en confiance des enquêtés (les femmes notamment) et leur pleine participation aux entretiens. De plus, les moments et les lieux des entretiens et des groupes de discussions ont été discutés avec les femmes pour assurer de réunir les conditions d'une pleine participation de ces dernières.

- L'adoption de l'approche du « *gender mainstreaming* », en évaluant si le genre a été pris en compte dans les différentes étapes de la programmation et de la mise en œuvre, de manière transversale (objectifs, résultats, indicateurs et activités, parties prenantes, etc.). Dans le cadre de cette approche, une analyse sexo-spécifique des données primaires et secondaires a été faite en les désagrégeant selon le sexe et l'âge. Il s'est agi d'apprécier à travers l'analyse la prise en compte par le projet des priorités spécifiques de chaque groupe (sexe, âge et type de vulnérabilité) ;

### 3.2. Revue documentaire

Les principaux documents collectés au cours de la rencontre avec les responsables du projet ont été passés en revue. Il s'agit entre autres du document de projet, le cadre logique, le budget, le rapport narratif final des activités, le rapport financier final et les rapports annuels, la ligne de base du projet, le plan de suivi-évaluation, le plan d'action ou chronogramme détaillé des activités, la liste des organisations bénéficiaires, etc.

Des documents clés d'orientations en matière d'évaluation de l'ONU Femmes ont aussi été consultés tels que UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist, UN Women Evaluation Consultants Agreement Form, etc...

Des documents de diagnostics, de Politique et de Plan stratégique de développement agricole et rural ont aussi été consultés dont : 1) Le Plan de développement agricole 2010-2025 ; 2) Le Plan national d'investissement agricole (PNIA 2016-2021) ; 3) la Politique Nationale de Souveraineté et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Haïti (PNSSANH) ; 4) Le Plan stratégique de développement agricole et rural du département de la Grand' Anse ; 5) Le Programme De Développement Rural – PDR Grande Anse ; 6) Le Diagnostic de la situation et perspectives de développement agricole de la Grand'Anse.

### 3.3. Méthodes quantitatives

L'enquête quantitative a permis la mesure des indicateurs d'effets et d'impact du projet et ce, suivant le niveau de désagrégation par sexe et par âge. La base de sondage de l'enquête quantitative est constituée des bénéficiaires directs (les femmes et les hommes) du projet.

L'enquête a utilisé la méthode d'échantillonnage aléatoire simple avec une probabilité proportionnelle à la taille (PPS). Un échantillon de bénéficiaires représentatif a été sélectionné. La formule proposée par Kish (1965) a été utilisée pour calculer l'échantillon (Équation\*).

$$n_o = D * \frac{z^2 * p * (1-p)}{e^2} \text{ (Équation*) et } n = \frac{n_o}{\text{Expected response rate}} \text{ (Équation**)}$$

Avec :

*n* : Taille de l'échantillon

*n<sub>0</sub>* : taille initiale de l'échantillon

*Z $\alpha$ /2* : valeur critique de la distribution normale à  $\alpha/2$ .

*e* : Marge d'erreur

*p* : Variance de la population

Avec un niveau de confiance de 95% ( $z=1.96$ ), un taux d'erreur de 5% ( $e=0.05$ ), un plan d'échantillonnage de 1 ( $D=1$ ), une variance de la population cible totale ( $p=0.5$ ) et un taux de réponse de 90%, la taille de l'échantillon ( $n$ ) est donc de 434 bénéficiaires.

Les 434 bénéficiaires ont été répartis proportionnellement à la taille du nombre des bénéficiaires par commune et par organisation bénéficiaire du projet afin d'avoir une meilleure représentativité de l'échantillon répartie dans chaque commune d'intervention et chaque organisation participante et/ou impliquée dans le projet.

La collecte des données quantitatives a eu lieu du 25 novembre au 3 décembre 2022. Malheureusement au cours du processus de collecte des données seulement 310 bénéficiaires sur 434 souhaités ont été retrouvés en vue de mener les enquêtes. Certains responsables de certaines organisations bénéficiaires ont eu quelques contraintes pour mobiliser le nombre prévu de bénéficiaires à enquêter.

**Tableau 2: Tableau résumé de l'échantillon de l'enquête quantitative**

<b>N o</b>	<b>Communes</b>	<b>Organisations</b>	<b>Population Bénéficiaires</b>	<b>Échantillon théorique</b>	<b>Echantillon réalisé<sup>1</sup></b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Nombre d'hommes</b>
1	Saint Jean du Sud	4	371	58	19	16	3
2	Port-Salut	7	942	62	66	46	20
3	Pestel	5	1061	59	63	61	2
4	Les Anglais	1	185	59	23	23	0
5	Corail	5	560	59	66	64	2
6	Chardonnières	1	100	59	30	30	0
7	Cayes	1	56	39	6	5	1
8	Camp-Perrin	1	50	39	37	33	4
<b>Total</b>		<b>25</b>	<b>3325</b>	<b>434</b>	<b>310</b>	<b>278</b>	<b>32</b>

<sup>1</sup> L'échantillon réalisé est inférieur à l'échantillon calculé car au niveau de certaines organisations et/ou communes de mise en œuvre du projet, l'équipe d'évaluation n'a pas pu retrouver le nombre total de personnes prévues à enquêter. Donc seules les personnes retrouvées, consentantes à participer ou disponibles au cours de l'enquête ont été enquêtées.

### 3.4. Méthodes qualitatives

La méthode qualitative de l'étude a utilisé comme outils :

**i) Guide d'Entrevue Semi-Structurée (ESS)** afin de recueillir des informations auprès des informateurs clés du projet dont : Responsables de programmes et référente Genre au niveau de ONUFEMMES, responsables d'organisations partenaires de mise en œuvre et/ou prestataires de services, partenaires ministériels, Autorités Locales, responsables des organisations bénéficiaires du projet, etc...

Un total de 13 Entretiens Semi Structurés (ESS) ont été réalisés donc dans le cadre de cette évaluation dont 2 entretiens avec des cadres d'ONU-FEMMES impliqués dans le projet, 2 entretiens avec les responsables d'organisations partenaires, 2 entretiens avec les partenaires ministériels (1 MCFDF et 1 MARNDR), 2 entretiens avec les Autorités Locales (1 Mairie et 1 CASEC/ASEC) et 5 entretiens avec les bénéficiaires du projet (3 responsables des organisations bénéficiaires) dans le Sud et dans la Grand Anse.

Parmi les 13 personnes qui ont participé aux Entretiens Semi Structurés, 10 ont été des femmes et il y a eu seulement 3 hommes.

**ii) Guide de Focus Group de Discussions (FGD)** en vue de collecter les informations auprès des groupes cibles (bénéficiaires directs de toutes les activités du projet ou impliquées dans tous les piliers et/ou thématiques couvertes par le projet) au niveau des communautés.

Un total de 8 groupes de discussion ont donc été réalisés avec 8 groupes de 8 à 12 bénéficiaires du projet (en particulier des femmes qui ont été bénéficiaires d'appui à la production agricole, d'appui à la transformation, d'appui à la commercialisation des produits de la pêche, mutuelles de solidarité, etc...).

Un (1) groupe de discussions a été réalisé dans chacune des huit (8) communes d'intervention du projet dont Saint Jean du Sud, Port Salut, Camp-Perrin, Chantal, Torbeck, Chardonnières et Les Anglais dans le département du Sud et celles de Corail et de Pestel pour le département de la Grand'Anse.

**iii) Grilles d'observation** afin d'observer certaines activités mise en œuvres avec l'appui du projet telles que des parcelles des bénéficiaires, des équipements achetés par le projet et donnés aux bénéficiaires, des activités de transformation en cours de fonctionnement, etc...

Un total de 4 activités économiques dont : un (1) d'appui à la production, un (1) d'appui à la transformation des produits agricoles, un (1) d'Appui à la commercialisation des produits de la pêche et un (1) d'appui aux mutuelles de solidarité ont été observées au niveau des communes concernées par l'évaluation.

**Tableau 3 : Tableau résumé de l'échantillon de l'enquête qualitative**

Groupes Cibles/Parties prenantes	Activité de collecte de données		Lieu
	Entretien	Groupes de discussions	
Gestionnaires du projet de ONUFEMMES	2		En Ligne
Partenaires Ministériels (MCFDF, MARNDR)	2		Sur le terrain
Autorités Locales (Mairies, CASEC/ ASEC)	2		Sur le terrain
Responsables d'organisations bénéficiaires	5		Sur le terrain ou en Ligne
Responsables d'Organisations Partenaires (ONG Nationales et internationales)	2		
Familles bénéficiaires		8*	Sur le terrain
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	

\*Un total de 77 personnes ont participé aux 8 groupes de discussions en raison de 8 à 12 personnes par focus groupe. Toutes les participantes ont été des femmes bénéficiaires du projet, il n'y a pas eu d'hommes.

### 3.5. Traitement et analyse des données

#### 3.5.1. Traitement et analyse des données qualitatives

Après la collecte des informations sur le terrain, on a fait la transcription des discussions et la saisie-codification des données provenant des entretiens semi-structurés ou de groupe avec les différentes parties prenantes et toutes les entités qui y ont participé, conformément aux thèmes des guides d'entretien utilisés. Cela a permis de restituer le verbatim pour illustrer et enrichir les analyses subséquentes, avec les notes prises lors des entretiens et des focus group et les informations relatives au contexte tirées de la documentation.

L'analyse a été menée suivant la technique d'analyse de contenu, car les énoncés fournis par les informateurs ont été évalués par rapport aux thèmes et sous thèmes retenus. L'analyse a consisté alors à identifier les tendances des énoncés relatifs aux différents thèmes, et à les agréger en catégories univoques. Enfin, le recours à l'analyse thématique des entretiens auprès des bénéficiaires a permis d'éclairer davantage l'analyse du contenu. Cette combinaison des sources et des méthodes d'analyse de données a constitué une triangulation des informations.

### 3.5.2. Saisie, contrôle qualité et traitement des données quantitatives

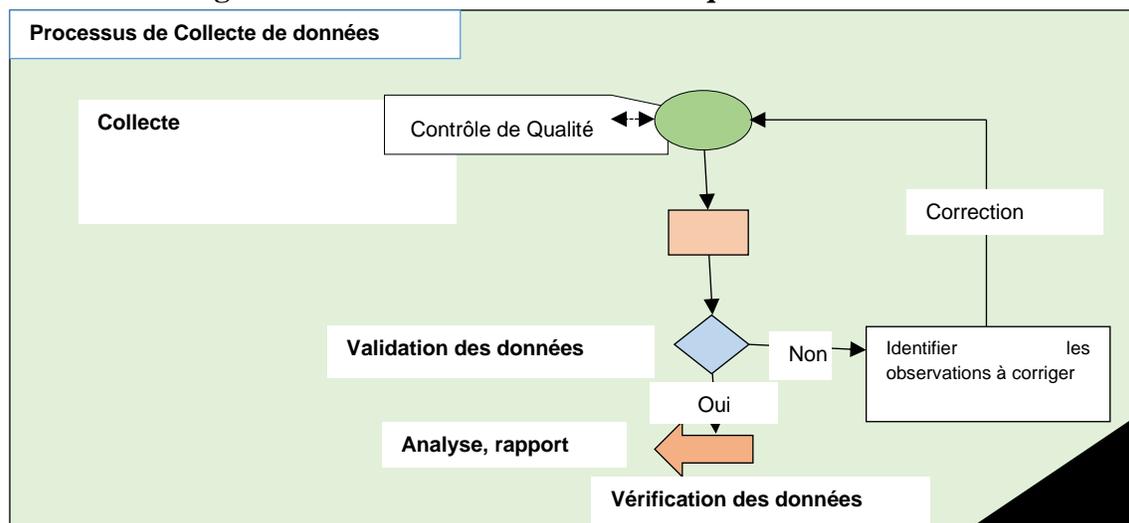
Collectées sur tablettes via Open Data Kit, les données ont été d'abord transférées vers SurveyCTO, la plate-forme web, puis vers SPSS, le logiciel statistique le plus utilisé sur le marché du sondage en Haïti. Elles ont formé un jeu de données avec les lignes représentant les individus statistiques et les colonnes, les variables utilisées pour l'exploration du problème.

Le contrôle de qualité est fondamental dans le cadre de cette étude pour assurer l'exactitude des données (**Figure 1**). Ce contrôle a été assuré à deux niveaux : d'abord, les Data Manager se sont assurés de la qualité des entretiens des enquêteurs avec les répondants. Il s'agissait de contrôler la cohérence des réponses pour chaque questionnaire avant la synchronisation des fiches d'enquête validées sur le serveur ONA qui servira à héberger les données.

Le second contrôle a été assuré par le statisticien qui a analysé les variables collectées. L'étape de nettoyage de la base des données a aussitôt démarré ; étape au cours de laquelle seront vérifiés systématiquement tous les checks de cohérence en relation avec les sauts logiques. Des tableaux simples de fréquence ont été construits aux fins de vérifier la consistance du jeu de données.

Les checks de cohérence étant réalisés sur SPSS, on a passé tout de suite à l'étape de structuration de la base de données. Chaque variable a eu un nom, un label ou étiquette et les valeurs prises par les variables associées aux questions fermées ont eu chacune un code numérique. Les variables associées aux questions ouvertes ou semi-ouvertes ont été toutes fermées, codifiées et labellisées. Le jeu de données ainsi traité et structuré a été alors fin prêt pour le rapport d'analyse.

**Figure 1 : Processus de contrôle de la qualité des données**



### **3.6. Considérations éthiques**

La collecte des données a été réalisée dans le strict respect des règles éthiques. Les principes de base suivants ont été respectés:

- Le consentement éclairé : Etant donné que la cible de la collecte porte sur des personnes de plus de 18 ans (femmes et jeunes), le consentement a été directement demandé au répondant. La participation à la collecte a été libre et en toute connaissance de cause. Le consentement des répondants a été requis avant leur participation. Au préalable, le but de l'évaluation et de l'exploitation des données ainsi que la durée moyenne des échanges est faite par l'enquêteur/enquêtrice.
- Le respect du principe « Ne pas nuire » : il s'agit d'éviter à tout prix même non intentionnellement, de porter un quelconque préjudice aux participants de l'enquête.
- La minimisation des risques d'inconfort pour les personnes interrogées : Les entretiens ont été réalisés aux dates et heures de disponibilité des répondants. Les agents ont été également formés et tenus au strict respect des groupes cibles.
- La confidentialité et la protection des données : les données collectées restent anonymes. Cela passera, entre autres, par :
  - L'interdiction de collecter les données par SMS ;
  - La codification des questionnaires renseignés de sorte que les répondants ne soient pas identifiables à travers leurs noms ;
  - La protection de la base de données avec un mot de passe.

### **3.7. Limites et contraintes de l'évaluation et mesures d'atténuation**

#### **3.7.1. Absence d'échantillon témoin dans le cadre de l'élaboration de l'étude de la ligne de base du projet**

Il était prévu de réaliser des enquêtes auprès d'un échantillon de personnes non bénéficiaires du projet ou échantillon témoin. Cette méthode permet d'identifier sans équivoque des relations de causalité et donc les effets propres d'un projet. Le principe de cette méthode consiste à sélectionner de façon aléatoire les bénéficiaires du projet au sein des bénéficiaires éligibles. Ce tirage aléatoire crée de lui-même un groupe cible et un groupe témoin statistiquement équivalents dès lors que les tailles d'échantillon sont appropriées. L'impact du projet se mesure ensuite simplement par la différence entre les moyennes des échantillons du groupe cible et du groupe témoin. Malheureusement le fait qu'à la ligne de base du projet il n'a pas été décidé de sélectionner un

échantillon témoin ayant les mêmes caractéristiques que le groupe cible pour faire des comparaisons à la fin du projet, donc il n'est pas possible de recourir à cette méthode dans le cadre de la présente évaluation. Les conclusions seront donc d'aucune portée scientifique et sans fondement théorique. Pour faire face à ce manquement, l'équipe du projet a seulement enquêté les bénéficiaires et n'a pas recouru à des investigations auprès des non bénéficiaires du projet.

### **3.7.2. Mauvaise appréciation de certains indicateurs du projet lors de l'élaboration de la ligne de base du projet**

Certains indicateurs du projet ont été mal appréciés au niveau de la ligne de base du projet ce qui empêche à l'équipe d'évaluation de faire la comparaison entre la situation d'avant et après le projet. Des indicateurs se rapportant aux nombres de femmes individuelles bénéficiant du projet alors qu'à la ligne de base la valeur a été le nombre d'organisations bénéficiaires. Il est clair que l'on ne peut pas comparer le nombre de femmes individuelles bénéficiaires du projet avec le nombre d'organisations car ce sont des individus statiques différents et les femmes individuelles se retrouvent à l'intérieur des organisations. Pour faire face à ce problème, l'équipe d'évaluation a corrigé cette mauvaise appréciation de ces indicateurs et donné des valeurs exactes à tous les indicateurs du projet.

### **3.7.3. Difficultés de trouver certains bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre du projet**

L'une des contraintes, et pas des moindres, a été l'incapacité de certaines organisations bénéficiaires du projet à mobiliser leurs membres pour participer aux enquêtes-bénéficiaires. Ainsi sur 434 bénéficiaires prévus à enquêter, seulement 310 ont pu être disponibles soit un pourcentage de 71% par rapport à l'échantillon prévu. Le nombre de bénéficiaires retrouvés même s'il est inférieur au prévision est représentatif de la population bénéficiaire du projet et est donc suffisant pour conduire l'évaluation.

De plus certains responsables d'institutions partenaires du projet n'étaient pas disponibles au moment des entrevues en raison des missions à l'étranger et le désengagement des points focaux ayant travaillé sur le projet. De ce fait, tous les informateurs clés prévus dans le cadre de l'évaluation n'ont pas pu être rencontrés afin d'approfondir les analyses. Pour faire face à ce manquement, la mission d'évaluation a gardé un contact étroit avec les bénéficiaires et les informateurs clés par téléphone et par email tout au cours de la mission, ce qui a permis d'atteindre un niveau d'atteinte de plus de 70% par rapport aux prévisions.

### **3.7.4. La situation d'insécurité dans le pays**

Le contexte sécuritaire instable d'Haïti et la situation politique volatile a affecté le déroulement de l'étude. Si l'on note un nombre plus réduit de mouvements sociaux (barricades, manifestations) à travers le pays, Haïti reste grandement affecté par les activités des gangs, particulièrement actifs au cours des dernières semaines. Les activités de gangs entravent les déplacements via les

principales routes nationales dont le Sud qui est concerné par la réalisation de l'évaluation (RN no. 2, respectivement au niveau de Martissant ainsi que la route de Laboule 12, route alternative utilisée pour contourner Martissant qui est bloquée depuis juin 2021). Les kidnappings sont, par ailleurs, en hausse, ainsi que les décès et déplacements causés par des heurts entre gangs. Cette situation a causé des retards dans la mise en œuvre de l'évaluation. Pour faire face à ce problème, l'équipe d'évaluation est toujours restée en état de vigilance maximale et a suivi les consignes de sécurité des Nations Unies pour ne pas exposer ses membres à la situation d'insécurité qui prévaut dans le pays.

### **3.7.5. La rareté de carburant sur tout le territoire national**

Depuis le mois d'Avril 2022, le pays fait face à une pénurie de carburant qui paralyse l'ensemble des activités de la vie nationale. Des médias, des institutions privées, des institutions des Nations Unies et même des institutions étatiques sont frappés de plein fouet par ce problème. Malgré la note de presse du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), précisant que trois jours sont réservés à l'alimentation des pompes et que la distribution du carburant dans les stations d'essence est fixée pour le samedi 12 Novembre 2022, mais force est de constater que le produit n'est pas encore disponible dans les stations de services des départements du Sud et de la Grand'Anse ciblés par le projet. Dans ces 2 départements, le gallon de la gazoline continue de se vendre à 2 500 gourdes et le diesel autour de 2 000 gourdes sur le marché informel. Cette situation a eu donc pour effet d'occasionner des retards dans le processus de collecte des données. L'équipe d'évaluation, pour pallier à ce problème, a été obligé de voyager de Port-au-Prince vers les zones cibles du projet avec son stock de carburant.

### **3.7.6. Le contexte du choléra**

Le choléra continue de se propager. Entre le 2 octobre et le 6 décembre 2022, un total cumulé de 13 672 cas suspects de choléra, dont 283 décès (le taux de létalité est de 2,05 %) ont été signalés par le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) dans les dix départements du pays. Quatre-vingt-six pour cent (n=11 751) de tous les cas signalés ont été hospitalisés. La pression infectieuse reste importante dans les communes du sud, notamment Aquin et Saint Louis, et la pression infectieuse a augmenté dans les communes proches de Jérémie. Face à la hausse rapide des cas de choléra, dans les départements du Sud et de la Grand'Anse ciblés par l'évaluation, cela a eu des retards dans le processus de mise en œuvre de l'évaluation du projet. Pour faire face à ce problème, au cours des focus group, l'équipe d'évaluation a mis en place des points de lavage des mains et a sensibilisé les participants sur les mesures d'hygiène à respecter afin de limiter la propagation de la maladie.

## 4. SECTION 4 : CONSTATATIONS

Ce chapitre analyse le projet suivant les critères classiques d'évaluation de programmes couramment utilisés à savoir la Pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact avec en trame de fond des éléments de preuve et de justification pour chaque critère.

### 4.1. Pertinence et cohérence

La pertinence d'un projet est de façon générale appréciée en référence aux problèmes identifiés et solutions envisagées par les différentes parties prenantes. L'enjeu de ce critère réside dans la compréhension de ce que sont les besoins « réels » des populations-cibles. La cohérence est l'adéquation ou articulation entre le projet et les priorités nationales et le mandat de l'ONU Femmes dans le pays.

#### 4.1.1. Par rapport à la politique sectorielle du MARNDR et du MCFDF

##### Constat 1

**Les activités du projet sont alignées sur les objectifs nationaux du pays en matière de développement agricole, de résilience climatique et d'égalité de genre en référence aux documents de politique nationaux des 2 ministères régaliens (le MARNDR et le MCFDF) des 2 grand secteurs touchés.**

Le projet s'adresse à quatre (4) thématiques principales que sont l'égalité des sexes, l'autonomisation économique des femmes, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la résilience des femmes rurales.

Après analyse de ces thématiques d'intervention ciblées, nous pouvons noter que les axes d'intervention s'inscrivent dans la politique du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et dans la politique sectorielle triennale. En ce qui a trait à la politique agricole nationale 2010-2025, celle-ci vise la promotion des femmes qui tirent des revenus de la production agricole notamment par le renforcement de l'accès aux facteurs de production, aux technologies appropriées, à la formation et à l'emploi. Par rapport au plan national d'investissement agricole (PNIA - 2016–2021), ce document politique prévoit la mise en œuvre des activités génératrices de revenu pratiquées par les femmes, l'adoption des actions adaptées aux changements climatiques, la réduction des risques climatiques et à l'amélioration de la résilience des systèmes de culture face aux risques de sécheresse.

La Politique d'Égalité Femmes-Hommes (2014-2034) du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) prévoit de favoriser l'autonomisation économique des femmes; renforcer les capacités des femmes à pénétrer les filières porteuses de l'économie; et appuyer le développement de l'entrepreneuriat féminin.

Au niveau national, le projet est aussi en cohérence avec le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) qui à travers le chantier de la Refondation sociale, vise à assurer l'égalité de genre, réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et propose une politique d'autonomisation économique des femmes rurales et un fonds genre et développement.

#### **4.1.2. Par rapport à la stratégie pays de ONUFEMMES et les ODD**

##### **Constat 2**

**Les activités du projet sont cohérentes avec les domaines d'intervention de l'ONU Femmes dans le pays à travers son cadre stratégique quadriennal ainsi que les Objectifs de développement durable.**

Le projet est aussi en cohérence avec la Note stratégique 2018-2021 de ONU Femmes Haïti qui s'articule autour des 3 axes stratégiques suivants : i) les femmes dirigent, participent et bénéficient à parts égales aux systèmes de gouvernance ; ii) les femmes haïtiennes bénéficient de la sécurité de revenu, un travail décent et une autonomie économique et iii) les femmes et les filles contribuent et ont une plus grande influence dans la construction d'une paix et d'une résilience durables, et bénéficient également de la prévention des catastrophes naturelles et des conflits et de l'action humanitaire en Haïti.

Les différentes formations réalisées dans le cadre du projet sur le leadership féminin, le genre et les droits humains au profit des femmes en vue de renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles contribuent à l'atteinte de l'axe stratégique 1.

La formation sur les techniques agricoles et la comptabilité de base, la mise en place des jardins créoles, les activités de transformation des produits agricoles initiées par le projet, la formation sur les Mutuelles de Solidarité et le refinancement de ces dernières en vue d'augmenter le portefeuille de crédit destiné à leurs membres sont en adéquation à l'axe 2 visant la sécurité de revenu et l'autonomisation économique des femmes.

Les formations sur les changements climatiques, la gestion des risques de désastres, la gestion des silos métalliques, la mise en place et la gestion des pépinières sont en cohérence avec l'axe stratégique 3 en ce sens qu'elles contribuent à l'amélioration de la résilience des femmes et à la prévention des catastrophes naturelles.

Le projet FADEKA répond donc bien à la stratégie et l'approche de travail de ONU Femmes, quoique contrariée par la conjoncture politique et les contraintes climatiques et la rareté de certains équipements et matériels nécessaires pour la bonne exécution du projet. Au moins dans sa conception il a visé l'égalité des sexes, l'autonomisation économique des femmes, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la résilience des femmes rurales et ne s'en est jamais écarté.

Concernant la pertinence avec les objectifs internationaux, le projet est parfaitement en accord avec l'Objectif de développement durable 5 (ODD5) visant l'élimination des inégalités entre les sexes et l'autonomisation des femmes et l'ODD13 qui prévoit des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

#### 4.1.3. Par rapport à la réalité de la zone et les priorités/besoins des bénéficiaires

##### Constat 3

**Dans sa conception et sa mise en œuvre, le projet a pris en compte les besoins d'autonomie économique, de renforcement de la résilience face aux chocs, de renforcement des capacités techniques et opérationnelles et de la participation des femmes au niveau communautaire.**

Dans les départements du Sud et de la Grand 'Anse, l'agriculture, l'élevage et la pêche représentent les activités dominantes sur toute la zone d'intervention avec des variations dépendant de certaines potentialités climatiques et des contraintes socioéconomiques.

Ces 2 départements possèdent de fortes potentialités agricoles et une grande richesse halieutique mais à cause de l'absence des techniques appliquées et aussi à cause de la complication liée à la commercialisation (transport, route), ces potentialités n'ont jusque-là pas encore exploité à leur juste valeur.

Malheureusement, situés sur la trajectoire des ouragans et faisant face à la déforestation, ces 2 départements sont exposés aux risques de sécheresse, d'inondation, de glissement de terrain et de tremblement de terre. La préparation aux désastres, la capacité de réponse et le niveau de résilience sont aujourd'hui encore trop faibles.

Le secteur agricole a connu une croissance négative à l'exception de l'exercice 2012-2013 où une croissance positive a été observée. Cette période est marquée par une baisse continue de la productivité de la terre (Benoit-Cattin 2015). Cette situation est la résultante entre autres des mauvaises conditions agro-climatiques (sécheresse, cyclones) qui ont affecté la production agricole.

Cette situation n'a cessé de se dégrader depuis et suite aux différentes catastrophes naturelles qui ont frappé la zone. Il y a eu d'abord la sécheresse de 2015/2016 puis l'ouragan Matthew en octobre 2016 qui a fortement dévasté les 2 départements. Environ 80 % des familles rencontrées suite au passage du cyclone Matthews déclarent avoir perdu une bonne partie de leurs actifs productifs. Les dégâts sont chaque fois énormes et il n'existe pour autant aucun mécanisme adéquat permettant de résister aux chocs ou de pallier aux dégâts occasionnés par ces chocs.

Les 2 départements ont également été affecté par les intempéries d'avril/mai 2017. L'impact de cette série de chocs continue d'affecter les moyens d'existence de la région. Par exemple, en 2017, la période de soudure a été plus longue que les années antérieures, les revenus et la disponibilité

des denrées alimentaires s'en trouvant affectés avec un effet direct sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus pauvres.

Toutes ces difficultés mentionnées plus haut ont été renforcées par l'inflation galopante des prix qui ont commencé en avril 2018 pour se poursuivre jusqu'en juin 2019. Les prix des denrées alimentaires dans ces 2 départements sont parmi les plus élevés du pays. En 2018, le phénomène El Nino a engendré une sécheresse dans le département ce qui a affecté la production des principales cultures entraînant une baisse de production.

Selon l'analyse IPC conduite par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) en Décembre 2018 et valable pour la période d'Octobre 2018 à février 2019, soit 2 mois avant le projet FADEKA, les 3 zones du Sud et de la Grand 'Anse (HT01, HT07 et HT08) font partie des zones présentant les plus forts pourcentages de personne en situation d'insécurité alimentaire (IPC Phase 3 et plus). En effet dans ces 2 départements il y a pourcentage de 28% de personnes en situation d'insécurité alimentaire soit 37% et 23% respectivement pour la Grand'Anse et le Sud.

La situation actuelle des 2 départements, avant la période de mise œuvre du projet, réclamaient donc des actions visant à renforcer la résilience et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pauvres et vulnérables.

En conséquence les actions en lien avec l'autonomisation économique des femmes, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la résilience des femmes rurales sont en cohérence avec les besoins des zones d'intervention et apparaissent comme prioritaires et adéquats en vue de l'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires.

#### **4.1.4. Pertinence de la théorie de changement**

##### **Constat 4**

**La théorie de changement du projet est fondée sur des liens de cause à effet logiques. La robustesse de la théorie est toutefois limitée du fait de la non prise en compte des hypothèses liées à la situation sécuritaire dans le pays et la crise sanitaire qui sous-tendent la chaîne de résultats.**

La théorie de changement définit clairement le but et l'articulation des résultats attendus. Cette articulation est décrite au point 1.7.

Le projet dispose d'une logique d'intervention cohérente avec l'analyse du contexte. Les thématiques de soutien à l'entreprenariat féminin, de renforcement des capacités des organisations de femmes productrices, de renforcement de la préparation aux chocs des agricultrices et de capacité d'adaptation aux effets du changement climatique, de dialogue communautaire, genre et de droits humains sont formellement identifiés et les résultats attendus sont clairement définis.

Toutefois, les hypothèses liées à la situation sécuritaire et la crise sanitaire manquent parce que toutes les conditions peuvent être réunies mais si les conditions sécuritaires et sanitaire ne sont pas favorables, on n'obtiendra pas les résultats recherchés. Cela a été prouvé avec la situation sanitaire qui a entravé les échanges entre le Sud du Pays et Port-au-Prince pour l'acquisition des intrants et l'écoulement des produits ainsi que la COVID-19 qui a empêché la mise en œuvre de certaines activités en raison des contraintes liées à la distanciation sociale et aux déplacements.

#### **4.1.5. Pertinence du projet par rapport aux témoignages recueillis auprès des communautés**

##### **Constat 5**

**Les activités mises en œuvre par le projet ont apporté une réponse aux problèmes identifiés par l'analyse du contexte. Les bénéficiaires et les leaders communautaires sont très satisfait du projet. Les activités réalisées par le projet correspondent clairement à leurs besoins. De plus, le fait de participer au projet a été bénéfique aux bénéficiaires et ceux-ci se sont sentis très impliqués dans toutes les activités du projet.**

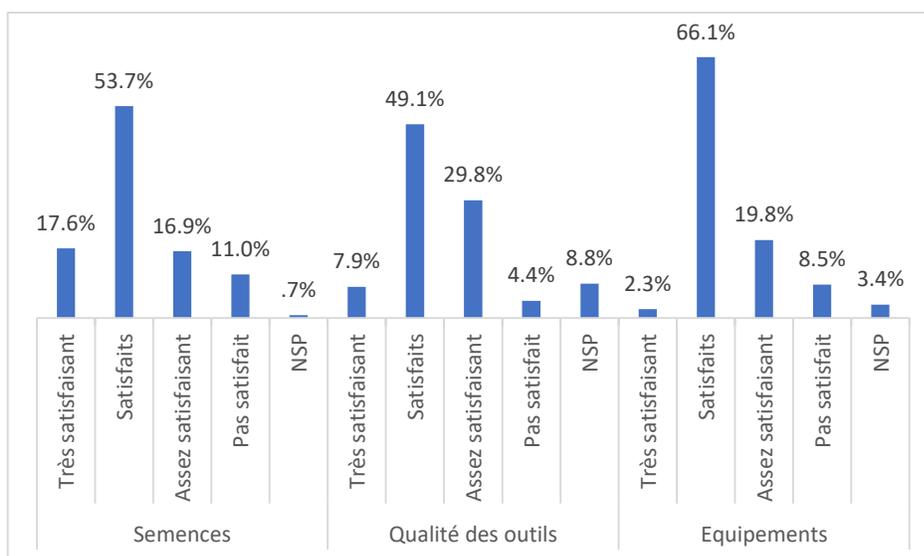
Les interventions du projet sont très appréciées par les bénéficiaires. En effet, les différentes réponses aux questions liées à la pertinence du projet et les témoignages recueillis auprès des communautés, démontrent que le projet leur a permis d'accéder à une formation de qualité, et d'acquérir des compétences en gestion, en changement climatique, en crédit, en transformation agricole, etc. utiles à leur vie et pour leurs activités quotidiennes.

##### **a) Satisfaction des bénéficiaires**

Dans le cadre du projet, plusieurs types d'appuis ont été accordés aux bénéficiaires, soit en termes de semences, d'outils ou encore d'équipement. Dans le but d'évaluer leur niveau de satisfaction, il a été demandé à chacun d'entre eux d'indiquer sur une échelle de 1 à 4 leur niveau de satisfaction vis-à-vis de chaque appui reçu. L'analyse des réponses obtenues révèlent que les bénéficiaires sont satisfaits à un niveau de 66.1% pour les équipements, 53.7% pour les semences et 49.1% pour la qualité des outils.

Selon les bénéficiaires qui ont participé aux focus group de discussions, ces séances de formation ont permis aux organisations de femmes de mieux servir leurs communautés et d'en contribuer à leur développement. C'est la raison pour laquelle ils sont satisfaits du projet. De plus la formation sur l'agriculture a été très appréciée parce qu'avant le projet elles faisaient de l'agriculture mais sans une bonne connaissance de l'activité. Maintenant elles sont mieux armées et préparées pour faire face aux risques de l'agriculture et au défi du changement climatique.

**Figure 2: Échelle de satisfaction des bénéficiaires des appuis reçus du projet**



**b) Correspondance entre les activités du projet et les besoins des bénéficiaires**

Lorsqu’il a été demandé aux bénéficiaires si les activités du projet auxquelles ils ont été impliqués avaient répondu effectivement à leurs besoins réels – par exemple si les semences reçues sont celles dont ils avaient vraiment besoin ou encore si les formations reçues sont celles dont ils avaient effectivement besoin – près de 80% d’entre eux ont répondu positivement.

**Tableau 4 : Pourcentage des bénéficiaires interrogées ayant affirmé que les activités du projet ont répondu à leurs besoins**

	Effectif	Pourcentage
<b>Oui</b>	245	79.3%
<b>Non</b>	64	20.7%

Selon les participants aux entretiens et aux focus group de discussions, les activités proposées par le projet FADEKA sont en adéquation avec les besoins des groupes cibles tout comme la réalisation des séances de formations sur les thèmes cités plus haut, la mise en place ou appui existante au MUSO etc...De plus les autorités locales ont été satisfaites de leur participation dans certaines formations

**c) Bénéfice retiré par les bénéficiaires pour leur participation au projet**

Il a été demandé aux bénéficiaires d’indiquer si le fait de participer au projet leur était bénéfique, et la majorité d’entre eux ont répondu positivement. En effet, seulement 5.2% de ces bénéficiaires ont avancé que participer au projet ne leur a pas été bénéfique.

**Tableau 5: Pourcentage des bénéficiaires interrogées reconnaissant que participer au projet, a été bénéfique pour eux**

	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	293	94.8%
<b>Non</b>	16	5.2%

**d) Implication des bénéficiaires dans les activités du projet**

En ce qui a trait à leur implication dans le projet, c’est-à-dire leur implication au niveau de l’identification des besoins ainsi que la priorisation et l’analyse des besoins, 59.2% des bénéficiaires ont répondu positivement pour les deux activités.

**Tableau 6: Pourcentage des bénéficiaires interrogées reconnaissant avoir été impliqués dans le projet**

		<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>L'identification des besoins</b>	Oui	183	59.2%
	Non	126	40.8%
<b>La priorisation et l'analyse des besoins</b>	Oui	183	59.2%
	Non	126	40.8%

**L'évaluation estime que le projet a répondu aux attentes des communautés en termes d'apprentissage, de renforcement des capacités (mise en place des jardins créoles, formation sur les Mutuelles de Solidarité, la gestion financière, le leadership féminin, formations sur la résilience au changement climatique, etc..). Le fait d'identifier les activités à conduire à partir des besoins réels des populations a fortement contribué à assurer la pertinence du projet. L'évaluation confirme la forte pertinence du projet pour les communautés, les populations, le pays et les ODD.**

**4.2. Efficacité**

L’efficacité se réfère aux réalisations effectives du projet en comparaison aux activités qui étaient initialement prévues et/ou au regard des objectifs auxquels elles devaient contribuer. Évaluer si « Les objectifs du projet sont atteints » permet donc de valider les choix faits en termes de stratégie et d’activités.

Pour apprécier l’efficacité du projet en termes de prévision et de réalisation, l’équipe d’évaluation s’est attelée à faire une analyse comparative entre les activités prévues et celles réalisées ainsi qu’une évaluation du niveau de réalisation de chaque indicateur afin de voir les progrès réalisés. De plus les indicateurs du cadre logique calculés au cours de l’enquête quantitative ont été

présentés. Ensuite il a été procédé à une analyse du système de suivi et de pilotage du projet, gage de garantie du système de suivi-évaluation du projet.

#### **4.2.1. Atteinte des résultats**

##### **Constat 6**

**La performance du projet reste moyenne en raison du contexte difficile marqué par la détérioration du contexte sécuritaire, la pandémie de la COVID-19, les troubles socio-politiques et quelques difficultés d'ordre organisationnel. Toutes les activités relatives au résultat 1 visant le renforcement du cadre institutionnel et l'environnement socio-économique ont été réalisées. En ce qui concerne le Résultat 2, un total de 4 activités sur 12 n'ont pas été réalisées. Pour le résultat 3, un total de 2 activités sur 8 n'ont pas pu être réalisées alors que pour le résultat 4 un total de 3 activités sur 7 n'ont pas été également réalisées.**

Pour apprécier l'efficacité du projet en termes de prévision et de réalisation, une analyse comparative entre les activités prévues et celles réalisées effectivement est dressée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 7: Principaux résultats fixés et réalisation à la fin du projet**

Activités prévues	Activités réalisées	Remarques
<b>Résultat 1 : Le cadre institutionnel et l'environnement socio-économique au niveau local offrent aux femmes rurales la possibilité de progresser dans les chaînes de valeur de l'agriculture durable.</b>		
<i>Résultat 1.1 : Les autorités locales, les coopératives et les organisations communautaires soutenues et les communautés ciblées ont une meilleure compréhension des politiques d'agriculture intelligente adaptées au climat et sensibles au genre.</i>		
Activité 1.1.1 : Développement et conduite d'une formation sur l'agriculture intelligente pour le climat pour les coopératives soutenues / organisations communautaires soutenues.	Selon les rapports du projet, un expert international en changement climatique et en genre a été recruté et élaboré une brochure traitant du sujet du changement climatique et du genre.	
Activité 1.1.2 : Table ronde/événement organisé avec les autorités locales, les coopératives et les OSC sur les initiatives d'agriculture intelligente du point de vue du genre.	Selon les rapports du projet, 700 personnes, dont 80% de femmes (560), 12 maires, 16 CASEC et ASEC ainsi que des représentants de coopératives et d'organisations communautaires ont été formés sur l'agriculture intelligente face au climat et sensible au genre au cours de 15 sessions de formation.	Nécessité d'une meilleure documentation de ces réalisations. C'est plutôt des formations sur le tas que des tables rondes/événement.
Activité 1.1.3 : Campagne de sensibilisation au niveau communautaire sur les stratégies adéquates d'agriculture intelligente face au climat.	Sensibilisation de 700 personnes sur les stratégies adéquates d'agriculture intelligente face au climat	
<i>Résultat 1.2 : Les coopératives et les organisations communautaires mixtes impliquées dans les chaînes de valeur ciblées sont conscientes des attitudes et des comportements discriminatoires qui perpétuent l'inégalité des sexes et adoptent des mesures correctives.</i>		
Activité 1.2.1 : Développement et livraison de modules de formation sur l'égalité des sexes pour 150 hommes membres des coopératives soutenues / organisations communautaires soutenues.	Selon les rapports du projet, des modules de formation et 20 mini-vidéos ont été développés et 400 femmes et hommes ont été formés sur les causes profondes, les manifestations et l'impact de l'inégalité entre les sexes, et ont reçu des connaissances sur la façon de promouvoir l'égalité des sexes et la promotion des femmes dans le développement rural et l'agriculture	Il n'y pas d'informations sur le nombre d'hommes séparés qui ont bénéficié des formations.

Activités prévues	Activités réalisées	Remarques
Activité 1.2.2 : Développement et diffusion de modules d'auto-soins, d'estime de soi et de relations de pouvoir auprès de 350 femmes des coopératives / organisations communautaires soutenues.	Selon les rapports du projet, plus de 150 femmes leaders ont été dotées de compétences grâce à des formations sur l'auto-soin, l'estime de soi, le leadership féminin et l'égalité des sexes.	Seulement 150 femmes sur les 300 prévues ont bénéficié des formations d'auto-soins, d'estime de soi et de relations de pouvoir.
<b>Résultat 1.3 : Les organisations d'agricultrices ont plus de possibilités de s'exprimer et de travailler en réseau avec les acteurs impliqués dans la conception de politiques agricoles durables et le secteur privé formel.</b>		
Activités 1.3.1 : Création de groupes consultatifs au niveau local sur l'autonomisation économique des femmes (composés d'autorités locales, de la société civile, du secteur privé).	Un total de 5 groupes consultatifs locaux ont été mis en place pendant la mise en œuvre du projet et ont pu tenir une réunion chacun qui a rassemblé 50 personnes, dont 80% de femmes (composés d'autorités locales, de la société civile, du secteur privé).	
Activités 1.3.2 : Organisation de foires agricoles pour étendre et renforcer les liens entre les organismes publics, les entreprises privées du secteur formel et les femmes entrepreneurs et coopératives pour les chaînes de valeur ciblées.	56 femmes leaders de 33 associations ont participé à la foire organisée en coopération avec la direction départementale Sud du MCFDF. Deux organisations de femmes bénéficiaires du projet FADEKA ont participé à un forum de la Banque Centrale dans le Nord sur l'inclusion financière des femmes rurales et leur autonomisation économique et ont exposé leurs produits.	
<b>Résultat 2: Les coopératives, les organisations d'agricultrices et les agriculteurs individuels impliqués dans les chaînes de valeur ciblées ont accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée et sont plus résistants au changement climatique.</b>		
<b>Résultat 2.1 : Les coopératives ciblées, les organisations d'agricultrices et les agriculteurs individuels améliorent leurs compétences techniques et organisationnelles en matière de gestion.</b>		
Activité 2.1.1 : Formations et appui technique sur l'agroforesterie, la production de plants, le greffage, la production d'engrais naturels, l'apiculture.	Formation sur les techniques agricoles respectueuses du climat et de l'environnement, l'agroforesterie, la mise en place de jardins créoles qui combinent la plantation de cacao avec plusieurs produits alimentaires, la transformation et la conservation, le conditionnement, l'emballage et la commercialisation, la conservation du poisson et l'installation, l'apiculture	Selon les rapports et les discussions, il n'y a pas eu de formation sur le greffage et la production d'engrais naturels (compost).

Activités prévues	Activités réalisées	Remarques
Activité 2.1.2 : Formations sur la gouvernance, la comptabilité de base et la gestion des stocks.	Un total de 500 personnes, principalement des femmes leaders d'organisations communautaires, ont été formées sur la gouvernance, la comptabilité de base et la gestion des stocks.	
<b>Résultat 2.2 : Les coopératives ciblées, les organisations paysannes et les individus impliqués dans la production, le stockage et la transformation des produits agricoles acquièrent des biens et des équipements pour développer des activités durables.</b>		
Activité 2.2.1 Soutien sur mesure en actifs et équipements aux organisations féminines communautaires impliquées dans la transformation des produits agricoles tels que : - l'apiculture, - la production d'huile de ricin, la transformation de la noix de cajou ("tablettes"), la production de maïs moulu et -la production de beurre d'arachide ("mamba").	Plus de 15 organisations ont été appuyés dont 10 organisations pour la transformation de cacao, café et arachide à travers la distribution de moulins, 4 pour la transformation d'arachide, 9 organisations dans la transformation de la noix de cajou, du miel, du ricin, de l'arachide et du savon, 1 organisation pour la réhabilitation du local,	
Activité 2.2.2 : Appui aux femmes des organisations communautaires impliquées dans le stockage des aliments.	Dotation de 8 organisations en silos métalliques pour le stockage des aliments.	
Activité 2.2.3 : Appui aux coopératives et aux agricultrices impliquées dans la production de cacao (création de jardins cacaoyers pour les agricultrices individuelles, construction d'installations de fermentation/séchage pour une coopérative de producteurs de cacao)	Appui à 206 femmes à travers l'agroforesterie à base de cacao pour la mise en place de 206 jardins créoles qui combinent la plantation de cacao avec plusieurs produits alimentaires. Dotation de 10 moulins à cacao, café et arachide à 10 organisations de femmes impliquées dans la production et la transformation du cacao.	Les cacaoyers requièrent au moins 3 ans pour commencer à produire, donc il n'y a pas eu d'activités de construction d'installations de fermentation/séchage pour une coopérative de producteurs de cacao. C'est une activité à prévoir au cours d'une éventuelle phase 2 du projet.
<b>Résultat 2.3 : Les organisations communautaires de femmes impliquées dans la production agricole et la transformation alimentaire ont des capacités accrues en matière de marketing et de vente au détail.</b>		
Activité 2.3.1 : Soutenir les organisations communautaires de femmes impliquées dans la production de miel, de savon, d'huile de ricin, de beurre d'arachide et de tablettes de noix de cajou dans le développement de solutions d'emballage, d'étiquettes et de personnalisation des produits.	Formation 10 organisations de femmes impliquées dans la transformation des produits agricoles et 4 autres organisations sur le développement de solutions d'emballage, d'étiquettes et de personnalisation des produits.	

Activités prévues	Activités réalisées	Remarques
	<p>Formation de 112 représentants d'organisations membres dont 102 femmes et 10 hommes sur l'importance du design des produits, l'amélioration de l'aspect visuel de leurs produits et le choix des emballages en adéquation avec les produits.</p> <p>Dotation de lots d'emballage pour la mise en bouteille du miel et de l'huile de ricin</p>	
<p>Activité 2.3.2 : Développement de stratégies de marketing pour augmenter les ventes de produits agricoles transformés</p>	<p>Appui des organisations dans le développement des logos, l'amélioration de l'efficacité de l'identité visuelle des produits, la personnalisation des produits et le choix et la présentation des produits pour un meilleur marketing.</p>	<p>Le projet n'a pas appuyé dans d'autres stratégies telles que la vente groupée,</p>
<p>Activité 2.3.3 : La plateforme numérique dédiée à la vente au détail et à l'approvisionnement "Buy from Women" est fonctionnelle.</p>	<p>Cette activité n'a pas été réalisée.</p>	<p>Cette technologie n'est pour le moment pas adaptée au contexte et la réalité rurale et nécessite beaucoup d'efforts en terme d'organisation et de structuration des producteurs et commerçants ruraux.</p>
<p>Activité 2.3.4 : Appui aux mareyeurs pour augmenter le potentiel de commercialisation grâce à des solutions énergétiques garantissant la chaîne du froid.</p>	<p>Appui à 100 mareyeuses membres d'une organisation de femmes à l'acquisition et l'installation d'un système de réfrigération solaire pour la conservation du poisson et l'installation d'un séchoir pour le séchage du poisson</p>	<p>Absence d'une structure de gestion du système.</p>
<p><b>Résultat 2.4 : Les coopératives ciblées s'assurent davantage de débouchés commerciaux grâce à des contrats de vente</b></p>		
<p>Activité 2.4.1 : Organisation d'ateliers avec le secteur privé pour présenter la plateforme BfW et ses caractéristiques</p>	<p>Cette activité n'a pas été réalisée.</p>	
<p>Activité 2.4.2 : Identification d'entreprises, de chaînes de magasins et de sociétés spécifiques intéressées par l'adhésion à la plateforme Buy from Women</p>	<p>Cette activité n'a pas été réalisée.</p>	

Activités prévues	Activités réalisées	Remarques
Activité 2.4.3 : Assistance administrative et juridique pour les processus de contractualisation	Cette activité n'a pas été réalisée.	
<b>Résultat 3: L'accès des femmes rurales au crédit et aux mécanismes de financement est accru.</b>		
<b>Résultat 3.1 : Les organisations et coopératives d'agricultrices ciblées par le projet ont amélioré leurs compétences financières et développent des initiatives de groupes d'épargne.</b>		
Activité 3.1.1 : Programmes de renforcement des capacités pour 500 femmes rurales impliquées dans les chaînes de valeur ciblées afin d'améliorer leurs connaissances financières.	500 membres de 23 organisations communautaires (70% de femmes) ont été formés à l'éducation financière en 2021 et début 2022 sur 3 modules : 1- Améliorer les connaissances de base en matière d'éducation financière pour une meilleure inclusion financière personnelle et collective ; 2- Mise en place et bonne gestion d'une Mutuelle de Solidarité (MUSO) ; 3- Inclusion financière à travers les structures associatives de base.	
Activité 3.1.2 : Sessions de formation pour les organisations communautaires intéressées sur les mutuelles de solidarité à travers des modules de pair à pair et l'achat d'équipement de base (mallettes, cahier, livret d'épargne).	<p>Quatre organisations ont été formées dans le domaine de la gestion administrative et financière. Deux formateurs parmi les participants ont été sélectionnés pour répliquer les connaissances à 75 membres de 28 organisations.</p> <p>66 membres des 25 mutuelles ont participé aux sessions de formation sur l'éducation financière. Du mobilier/matériel pour faciliter le fonctionnement des mutuelles a été distribué. Les membres des mutuelles ont également reçu une formation sur la gestion financière et opérationnelle de leur mutuelle respective. Un manuel de fonctionnement a également été élaboré par PESADEV et remis à chaque mutuelle.</p>	
<b>Résultat 3.2 : Les femmes entrepreneurs et les PME ciblées par le projet ont une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit au niveau local.</b>		

Activités prévues	Activités réalisées	Remarques
Activité 3.2.1 : Identification des entrepreneurs et PME intéressés par l'investissement (synergie avec le programme GERME de l'OIT)	Cette activité n'a pas été réalisée.	
Activité 3.2.2 : Programmes de renforcement des capacités des entrepreneurs et des PME sur le système de prêt et de crédit.	83 bénéficiaires ont été outillés sur les thèmes de l'Administration Publique, la gestion des contrats et des marchés publics ainsi que les mécanismes de lutte contre la corruption / l'éthique et la déontologie. 147 membres d'organisations dont 128 femmes et 19 hommes ont participé à des sessions de formation leur permettant de maîtriser le processus de légalisation de leurs organisations sociales (OS) et sociétés à but lucratif, telles que : L'entreprise individuelle, la société en nom collectif et la société anonyme (Rédaction des procès-verbaux des actes constitutifs et des statuts). Ces bénéficiaires ont également été outillés pour comprendre les voies légales de la création d'organisations et de sociétés à but lucratif.	
<b>Résultat 3.3 : Les organisations d'agricultrices, les entrepreneurs et les coopératives ciblés par le projet ont accès à des services et produits financiers adaptés.</b>		
Activité 3.3.1 : Appui aux coopératives et aux organisations communautaires de femmes pour la mise en place d'un fonds de roulement afin de démultiplier leur capacité à investir dans leurs activités.	L'étude initiale pour la mise en place du fonds de roulement a été réalisée très tard presque à la fin du projet mais le fonds n'a pas été mis en place en raison des retards.	Deux partenaires, Femmes en Démocratie et Chambre de Commerce des femmes entrepreneurs d'Haïti, ont été sélectionnés pour mettre en œuvre le fonds de garantie prévu par le projet. Bien que les deux partenaires aient entrepris des actions pour signer un accord avec une institution de micro finance pour le co-mangement du fonds, le processus n'a pas été finalisé à la fin du projet et UNW a dû demander aux deux partenaires de retourner les fonds.
Activité 3.3.2 : Identification, évaluation et sélection d'institutions financières et de banques commerciales partenaires dans les zones ciblées.	Sur la base des différentes données recueillies dans le cadre de l'étude une liste de cinq institutions pourraient a été établie pour la mise en place du fonds de garantie, en termes de capacité de gestion.	

Activités prévues	Activités réalisées	Remarques
Activité 3.3.3 : Développement et prototypage de produits financiers répondant aux obstacles rencontrés par les femmes entrepreneurs avec les institutions sélectionnées	Les données de l'étude ont permis de faire le lien entre le profil des femmes entrepreneurs et les mécanismes de financement à mettre en place par le fonds de garantie. Un rapport expliquant les stratégies de mise en place et de gestion du fonds a suivi les deux rapports d'analyse présentés.	
Activité 3.3.4 : Soutien aux femmes entrepreneurs et aux PME par des lignes de crédit, des garanties, des assurances.	Cette activité n'a pas été réalisée.	
<b>Résultat 4 : Le One Stop Center de la FED dans le Sud renforce ses modèles d'affaires et de gouvernance pour une durabilité accrue et un soutien aux femmes CBO et aux communautés.</b>		
<i>Résultat 4.1 : L'Organisation FED développe une stratégie intégrée pour renforcer la durabilité de son One Stop Center.</i>		
Activité 4.1.1 : Diagnostic collectif des obstacles à la pérennité du guichet unique de la FED et de ses opportunités.	Il existe un plan de renforcement du centre élaboré en 2020 qui est toujours en cours de mise en œuvre. Cependant, en raison du manque de financement, il reste difficile de suivre les recommandations du plan.	
Activité 4.1.2 : Visite d'échange avec des organisations travaillant sur des initiatives similaires réussies	Cette activité n'a pas été réalisée.	
Activité 4.1.3 : Consultation pour réviser le modèle d'affaires du guichet unique de la FED.	Un plan de communication et de collecte de fonds a été élaboré à la fin de l'année 2020 afin de déterminer comment aider le centre à assurer sa pérennité.	
<i>Résultat 4.2 : Le One Stop Center de la FED dans le Sud offre des installations et des services durables aux organisations communautaires partenaires impliquées dans la production/transformation agricole.</i>		
Activité 4.2.1 : Inventaire des organisations communautaires partenaires actives de la FED dans le Sud et classification par activité principale et domaine d'intervention.	Femmes en Démocratie (FED) a mis à jour sa liste d'organisations communautaires en 2021 pour faciliter la coopération avec elles dans les domaines de l'agrobusiness et de l'autonomisation nécessaire aux femmes dans le leadership, de la violence sexuelle et sexiste, des actions humanitaires et de la paix et la sécurité des femmes, entre autres thèmes clés.	

Activités prévues	Activités réalisées	Remarques
<p>Activité 4.2.2 : Organisation d'un atelier et d'une table ronde sur le modèle de gouvernance du One Stop Center de la FED avec la participation des OCB partenaires, des employés à temps plein et ponctuels.</p>	<p>Organisation des activités de sensibilisation sur l'éducation civique et citoyenne au profit de de 2636 personnes (1492 femmes 56,60% et 372 enfants 14,11%).</p>	
<p>Activité 4.2.3 : Analyse des modèles de coopération pour le One Stop Center afin de renforcer la dynamique de réseau entre les organisations communautaires partenaires et les bénéficiaires mutuels.</p>	<p>Cette activité n'a pas été réalisée.</p>	
<p>Activité 4.2.4 : Identification et test de modèles de garde d'enfants dans la communauté avec les organisations communautaires partenaires.</p>	<p>Cette activité n'a pas été réalisée.</p>	<p>Par contre, une psychologue a été nommée pour soutenir les femmes et les jeunes filles victimes de violence dans le département Sud. 640 femmes ont bénéficié de ce service.</p>

De façon globale, l'ensemble des activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet et devant permettre d'atteindre les objectifs visés et les résultats attendus sont réalisées. Sur un total de 34 activités prévues par le projet, 26 soit un pourcentage de 76% ont été réalisées.

Le tableau ci-dessus montre que toutes les activités relatives au résultat 1 visant le renforcement du cadre institutionnel et l'environnement socio-économique au niveau local devant offrir aux femmes rurales la possibilité de progresser dans les chaînes de valeur de l'agriculture durable ont été initiées ou même lancées même si elles n'ont pas toutes été complétées pour permettre d'atteindre les cibles y associées.

En ce qui concerne le résultat 2 en lien à l'accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée et une plus grande résilience au changement climatique pour les coopératives, les organisations d'agricultrices et les agriculteurs individuels impliqués dans les chaînes de valeur ciblées un total de 4 activités associées à la plateforme "Buy from Women" n'ont pas été réalisées.

De plus des retards ont lieu au niveau du résultat 3 en lien avec l'accès des femmes rurales au crédit et aux mécanismes de financement. D'une part il y a eu un retard dans la réalisation de l'étude relative à la stratégie pour mettre en place et gérer un fonds de garantie. D'autre part, conséquemment au retard de l'étude, le CCFEH n'a pas eu le temps de mettre en place ce fond de garantie qui aurait facilité le processus d'octroi de crédit aux femmes rurales dans les zones ciblées. En conséquence 2 activités n'ont pas pu être réalisées. Pour le résultat 4 en lien au One Stop Center de la FED, 2 activités n'ont pas pu également être réalisées.

Ces activités non réalisées se justifient notamment par le un contexte socioéconomique marqué par l'instabilité politique et l'insécurité chronique dans le pays et un contexte sanitaire marqué par la crise sanitaire du Covid-19. Il faut mentionner également que depuis le 7 juillet 2018, Haïti est paralysé par une crise politico-sociale. Blocages de route, jets de pierre sur les véhicules ou les personnes, tirs sporadiques, les mouvements sociaux et les violences ont rapidement impacté sur le processus de mise en œuvre du projet.

Sur le plan sécuritaire, les nombreux cas de kidnappings, meurtres, viols, les affrontements inter-gangs et autres actes de violence contre les personnes ont contribué à renforcer un sentiment d'insécurité généralisé dans le pays ce qui empêche les cadres de se rendre dans les zones d'intervention. Ajouter a tout cela il y a des contraintes inhérentes à la zone d'intervention du projet dont les catastrophes naturelles et le séisme du 14 Aout 2021.

Pour compléter l'analyse comparative entre les activités prévues et réalisées, l'appréciation des résultats et de la performance du projet, une évaluation du niveau de réalisation de chaque indicateur a été faite. Pour chaque indicateur ou éléments de réalisations, le taux de réalisation a été estimé en comparant ce qui a été prévu et ce qui a été effectivement réalisé. La moyenne arithmétique des taux d'atteinte des indicateurs d'un résultat donné constitue le taux de réalisation de ce résultat.

**Tableau 8: Estimation des taux de réalisations des indicateurs associés aux résultats**

Indicateurs/Résultats	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Remarques
<b>Résultat 1 : Le cadre institutionnel et l'environnement socio-économique au niveau local offrent aux femmes rurales la possibilité de progresser dans les chaînes de valeur de l'agriculture durable.</b>				
Nombre de mesures adoptées par les autorités locales, la société civile et le secteur privé pour encourager les initiatives des femmes dans les chaînes de valeur de l'agriculture durable.	5	1	20%	Contribution à une seule mesure de fonds de garantie de la BRH pour les femmes. Pas de contribution au niveau local.
Pourcentage de femmes membres de coopératives et d'organisations agricoles mixtes qui considèrent que leurs organisations sont exemptes de discrimination et de stéréotypes liés au genre.	75%	58%	77%	Selon l'enquête d'évaluation finale du projet seulement 58% de femmes membres de coopératives et d'organisations agricoles mixtes qui considèrent que leurs organisations sont exemptes de discrimination et de stéréotypes liés au genre.
<b>Résultat 1.1 : Les autorités locales, les coopératives et les organisations communautaires soutenues et les communautés ciblées ont une meilleure compréhension des politiques d'agriculture intelligente adaptées au climat et sensibles au genre.</b>				
Nombre d'autorités locales, de représentants de coopératives et d'organisations communautaires qui participent aux sessions de formation et à la table ronde sur l'agriculture intelligente face au climat.	300	700	233%	700 personnes dont 80% de femmes (560), 12 maires, 16 CASEC et ASEC ainsi que des représentants de coopératives et d'organisations communautaires ont participé à 15 sessions de formation sur l'agriculture intelligente face au climat.
Pourcentage d'autorités locales, de représentants de coopératives et d'organisations communautaires qui ont une meilleure connaissance et compréhension de l'agriculture intelligente face au climat.	60%	19%	31%	19% des autorités locales, de représentants de coopératives et d'organisations communautaires (700 sur 3623 prévus) ont une meilleure connaissance et compréhension de l'agriculture intelligente face au climat.
Nombre d'initiatives de plaidoyer mises en œuvre sur l'agriculture intelligente face au climat au niveau communautaire.	5	2	40%	Deux (2) initiatives de plaidoyer ont été mises en œuvre sur l'agriculture intelligente face au climat.
<b>Résultat 1.2 : Les coopératives et les organisations communautaires mixtes impliquées dans les chaînes de valeur ciblées sont conscientes des attitudes et des comportements discriminatoires qui perpétuent l'inégalité des sexes et adoptent des mesures correctives.</b>				
% d'augmentation du pourcentage de femmes participant aux processus décisionnels dans les coopératives et les organisations agricoles mixtes.	25%	11%	44%	400 femmes (11%) sur les 3425 membres des organisations bénéficiaires du projet ont été formés sur les causes profondes, les manifestations et l'impact de l'inégalité entre les sexes, et ont reçu des connaissances sur la façon de promouvoir l'égalité des sexes et la promotion des femmes dans le développement rural et l'agriculture

Indicateurs/Résultats	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Remarques
% de femmes issues de coopératives et d'organisations agricoles mixtes qui déclarent se sentir à l'aise lorsqu'il s'agit d'exprimer leur point de vue dans les assemblées générales ou les comités directeurs	70%	99%	141%	Selon l'enquête quantitative de l'évaluation 99% des femmes de femmes issues de coopératives et d'organisations d'agriculteurs mixtes déclarent se sentir à l'aise lorsqu'il s'agit d'exprimer leur point de vue dans les assemblées générales ou les comités directeurs
<b>Résultat 1.3 : Les organisations d'agricultrices ont plus de possibilités de s'exprimer et de travailler en réseau avec les acteurs impliqués dans la conception de politiques agricoles durables et le secteur privé formel.</b>				
Nombre de groupes consultatifs du CCFEH sur l'autonomisation économique des femmes créés.	3	5	167%	5 groupes consultatifs locaux sont établis et fonctionnent. Les groupes ont été mis en place par ONU Femmes et non par le CCFEH qui n'était pas un partenaire du projet à ce moment-là.
Nombre de femmes issues d'organisations d'agriculteurs ciblées qui participent activement aux groupes consultatifs WEE locaux.	15	40	267%	es 5 groupes consultatifs locaux mis en place pendant la mise en œuvre du projet ont pu tenir une réunion chacun qui a rassemblé 50 personnes, dont 80% de femmes
<b>Résultat 2: Les coopératives, les organisations d'agricultrices et les agriculteurs individuels impliqués dans les chaînes de valeur ciblées ont accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée et sont plus résistants au changement climatique.</b>				
Pourcentage d'organisations ciblées qui ont accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée grâce au projet.	75%	50%	66%	50% d'organisations ciblées (1,700 femmes sur 3,425 ciblés par le projet) ont accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée grâce au projet car selon les rapports, 60 femmes et associations mixtes d'agriculteurs, soit plus de 1700 agricultrices ont été appuyés pour adopter des techniques agricoles respectueuses du climat et de l'environnement
Pourcentage de femmes membres de coopératives, d'organisations communautaires ou d'agriculteurs individuels qui déclarent une augmentation de leurs revenus.	75%	84.8%	84.8%	Selon l'enquête d'évaluation finale, 84.8% des femmes membres de coopératives, d'organisations communautaires ou d'agriculteurs individuels enquêtées ont signalé une augmentation de leurs revenus grâce au projet
Nombre d'initiatives soutenues qui adoptent au moins deux pratiques respectueuses de l'environnement (énergies renouvelables, typologie des intrants utilisés, mesures de conservation des sols, etc.)	10	4	40%	Au moins 4 d'initiatives qui adoptent au moins deux pratiques respectueuses de l'environnement (énergies renouvelables, typologie des intrants utilisés, mesures de conservation des sols, etc.) ont été soutenues ce sont : 1) les jardins créoles (agroforesterie à base de cacao), 2) la transformation et la conservation des produits agricoles à travers les moulins et silos métalliques, 3) le conditionnement, l'emballage et la commercialisation des produits agricoles; 4) la commercialisation des produits de la pêche à travers l'acquisition et l'installation d'un système de réfrigération solaire

Indicateurs/Résultats	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Remarques
				pour la conservation du poisson et l'installation d'un séchoir (séchage du poisson)
<b>Résultat 2.1 : Les coopératives ciblées, les organisations d'agricultrices et les agriculteurs individuels améliorent leurs compétences techniques et organisationnelles en matière de gestion.</b>				
% de femmes membres de coopératives, d'organisations communautaires et d'agriculteurs individuels qui déclarent suivre les recommandations techniques partagées pendant la formation.	75%	89.7%	119%	89.7 % de femmes membres de coopératives, OCB et agriculteurs individuels qui déclarent suivre les recommandations techniques partagées pendant la formation
% de coopératives et d'organisations communautaires ciblées qui adoptent une charte de fonctionnement.	15%	0%	0%	Le projet n'a pas initié des actions visant l'adoption par les coopératives et organisations communautaires ciblées d'une charte de fonctionnement.
<b>Résultat 2.2 : Les coopératives ciblées, les organisations paysannes et les individus impliqués dans la production, le stockage et la transformation des produits agricoles acquièrent des biens et des équipements pour développer des activités durables.</b>				
Nombre de coopératives et d'organisations communautaires d'agriculteurs qui améliorent leurs biens de production et leurs équipements.	15	15	100%	Selon les rapports plus de 15 organisations ont été appuyés dont 10 organisations pour la transformation de cacao, café et arachide, 4 pour la transformation d'arachide en beurre, une organisation pour la conservation et le séchage du poisson, 12 organisations en équipements agricoles, 9 organisations dans la transformation de la noix de cajou, du miel, du ricin, de l'arachide et du savon, 1 organisation pour la réhabilitation du local, 206 femmes pour les jardins créoles, 10 000 plants ont été distribués, dont 5 variétés endogènes (2000 plants de citronnier ; 2500 plants de cajou ; 2000 plants de moringa ; 1500 plants de corossol et 2000 plants d'oranger)
<b>Résultat 2.3 : Les organisations communautaires de femmes impliquées dans la production agricole et la transformation alimentaire ont des capacités accrues en matière de marketing et de vente au détail.</b>				
Pourcentage de coopératives, d'organisations communautaires et d'agriculteurs individuels qui signalent une augmentation de leurs ventes.	50%	85.2%	170%	Le résultat des analyses de données de l'enquête d'évaluation finale révèle que, sur l'ensemble des coopératives, organisations communautaires et agriculteurs individuels, 85.2% ont signalé une augmentation de leurs ventes grâce aux activités et/ou actions induites par le projet.
Nombre de productrices qui utilisent la plateforme "Buy from Women".	500	0	0%	Les activités en rapport à cet indicateur n'ont pas été réalisés.
<b>Résultat 2.4 : Les coopératives ciblées s'assurent davantage de débouchés commerciaux grâce à des contrats de vente</b>				
Pourcentage des participants du secteur privé impliqués dans la chaîne de valeur de	30%	0%	0%	Les activités en rapport à cet indicateur n'ont pas été réalisés.

Indicateurs/Résultats	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Remarques
l'agriculture qui ont exprimé leur intérêt à rejoindre la plateforme "Buy from Women".				
Nombre de contrats ou de protocoles d'accord signés entre les coopératives/organisations agricoles et le secteur privé.	10	0	0%	Les activités en rapport à cet indicateur n'ont pas été réalisés.
<b>Résultat 3: L'accès des femmes rurales au crédit et aux mécanismes de financement est accru.</b>				
Nombre de prêts accordés aux femmes rurales impliquées dans l'agriculture intelligente face au climat (y compris la production, la transformation et la commercialisation).	100	100	100%	25 associations d'épargne et de crédit (mutuelles de solidarité) ont été renforcées à travers des formation sur la gestion des MUSO et ont reçu des fonds renouvelables de 15,000 Gourdes (environ 120 USD) pour renforcer leurs activités. Au moins 4 femmes rurales par MUSO impliquées dans l'agriculture intelligente face au climat ont déjà bénéficié des prêts dans le cadre du projet
Pourcentage de femmes qui déclarent se sentir mieux intégrées dans le système de prêt et de crédit	50%	91%	182%	Selon l'enquête d'évaluation finale, 91.0% des femmes enquêtées ont déclaré se sentir mieux intégrées dans le système de prêt et de crédit
<b>Résultat 3.1 : Les organisations et coopératives d'agricultrices ciblées par le projet ont amélioré leurs compétences financières et développent des initiatives de groupes d'épargne.</b>				
Pourcentage de femmes rurales qui ont amélioré leurs compétences financières.	75%	79.7%	106%	Selon l'enquête d'évaluation finale, en ce qui concerne les formations sur le crédit accordé dans le cadre de projet, 79.7% de l'ensemble des femmes questionnés ont indiqué qu'actuellement elles ont une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit.
Nombre de groupes d'épargne réactivés / créés dans les communautés ciblées	15	25	166%	Cet indicateur dépasse largement les prévisions. Sur les 15 mutuelles prévues un total de 25 soit 10 en plus ont été réactivés dans les communautés ciblées. Malheureusement il n'y a pas eu de nouvelles mutuelles créées et il n'y a pas eu un diagnostic des mutuelles appuyées en terme de portefeuille de prêt, taux de remboursement. Le refinancement de 15,000 Gourdes peut paraître dérisoire pour une mutuelle et on ne peut pas le savoir sans un véritable diagnostic a la base.
<b>Résultat 3.2 : Les femmes entrepreneurs et les PME ciblées par le projet ont une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit au niveau local.</b>				
Pourcentage de femmes entrepreneurs ou représentantes de PME qui déclarent avoir une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit.	80%	79.7%	99.6%	Selon l'enquête d'évaluation finale, 79.7% des femmes entrepreneurs ou représentantes de PME enquêtées, ont déclaré avoir une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit
<b>Résultat 3.3 : Les organisations d'agricultrices, les entrepreneurs et les coopératives ciblées par le projet ont accès à des services et produits financiers adaptés.</b>				

Indicateurs/Résultats	Cibles	Réalisations	Taux de réalisation	Remarques
Une liste des institutions publiques et privées qui fournissent des services financiers aux femmes entrepreneurs/coopératives dans les zones ciblées est disponible (O/N).	Oui	Oui	100%	ONU Femmes a pu réaliser avec l'appui de son partenaire CESVI et la firme Haïti Efficace une étude de faisabilité relative à la mise en place du fonds de garantie ainsi que le développement d'une stratégie pour sa mise en œuvre et son bon fonctionnement et suivi. Sur la base des différentes données recueillies, une liste de 5 institutions publiques et privées qui fournissent des services financiers aux femmes entrepreneurs/coopératives dans les zones ciblées est disponible et celles-ci pourraient être considérées pour la mise en place du fonds de garantie, en termes de capacité de gestion.
Pourcentage de femmes entrepreneurs et de coopératives ciblées qui ont utilisé ou ont l'intention d'utiliser les services financiers recommandés.	30%	24%	80%	Cette cible n'a pas été atteinte. Selon l'enquête d'évaluation finale, 23.7% de femmes entrepreneurs et de coopératives ciblées ont utilisé ou ont l'intention d'utiliser le service de compte bancaire, 26.95 le services de transfert, 22.8% le services de microfinance/microcrédit et 22.7% les services d'assurance.
<b>Résultat 4 : Le One Stop Center de la FED dans le Sud renforce ses modèles d'affaires et de gouvernance pour une durabilité accrue et un soutien aux femmes CBO et aux communautés.</b>				
Nombre de représentants des OCB partenaires qui participent au processus de décision du One Stop Center	4	4	100%	Le One Stop Center pour le bien-être des femmes à Torbeck a un conseil d'administration de 7 membres composé de 3 membres de Femmes en Démocratie et 4 du réseau de femmes KOFASID basé dans le département du Sud.
Nombre d'OCB impliqués dans la transformation agricole qui utilisent régulièrement les installations du One Stop Center	5	5	100%	Un total de 300 femmes, membres de 5 organisations communautaires, ont obtenu un appui direct à la production et à la transformation agricole (maïs, arachides, légumes,...)
<b>Résultat 4.1 : L'Organisation FED développe une stratégie intégrée pour renforcer la durabilité de son One Stop Center.</b>				
Un modèle d'affaires révisé du centre de guichet unique de la FED est disponible.	1	1	100%	Il existe un plan de renforcement du centre élaboré en 2020 qui est toujours en cours de mise en œuvre. Cependant, en raison du manque de financement, il reste difficile de suivre les recommandations du plan. Un plan de communication et de collecte de fonds a été élaboré à la fin de l'année 2020 afin de déterminer comment aider le centre à assurer sa pérennité.
<b>Résultat 4.2 : Le One Stop Center de la FED dans le Sud offre des installations et des services durables aux organisations communautaires partenaires impliquées dans la production/transformation agricole.</b>				
Un inventaire détaillé des OC partenaires de FED dans le Sud est disponible.	1	1	100%	Femmes en Démocratie (FED) a mis à jour sa liste d'organisations communautaires en 2021 pour faciliter la coopération avec elles

Indicateurs/Résultats	Cibles	Réalizations	Taux de réalisation	Remarques
				dans les domaines de l'agrobusiness et de l'autonomisation nécessaire aux femmes dans le leadership, de la violence sexuelle et sexiste, des actions humanitaires et de la paix et la sécurité des femmes, entre autres thèmes clés.
Une charte de fonctionnement du One Stop Center est adoptée entre la FED et les OC partenaires.	1	1	100%	Une fois le centre inauguré, un protocole d'accord a été signé entre la FED et KOFASID qui fait partie de son conseil d'administration. Le centre dispose d'un manuel de fonctionnement qui est partagé avec les membres du conseil d'administration de KOFASID.

## Constat 7

**Le taux moyen de réalisation (atteinte) des indicateurs est de 60% soit 18 indicateurs dont les cibles ont été atteintes sur un total de 31. Parmi ces 18, un total de 8 indicateurs, soit 25% du total des indicateurs ont dépassé largement leurs cibles. Parmi les 13 autres indicateurs qui n'ont pas atteint leurs cibles, 9 d'entre eux ont été proches d'atteindre leurs cibles et les autres ont eu un taux d'atteinte nul. Cette performance a été réalisée dans un contexte difficile marqué par la détérioration du contexte sécuritaire, la pandémie de la COVID-19, les troubles socio-politiques, le tremblement de terre du 14 Aout 2021 et quelques difficultés d'ordre organisationnel.**

A la lumière de l'analyse comparative des indicateurs ou produits de réalisation obtenus au regard de ce qui a été prévu qui vient d'être effectuée dans le tableau ci-dessus, il y a lieu de noter que les résultats atteints restent en dessous des cibles prévues.

Sur les 31 indicateurs prévus par le projet un total de 18 ont atteint leurs cibles soit un pourcentage d'atteinte globale des cibles de 60%. Un total de 8 indicateurs, soit 25% ont dépassé largement leurs cibles.

Par rapport au résultat 1 Résultat 1 relatif au cadre institutionnel et l'environnement socio-économique au niveau local devant offrir aux femmes rurales la possibilité de progresser dans les chaînes de valeur de l'agriculture durable, un total de 4 cibles sur 9 ont été atteintes mais largement dépassées dont deux cibles à plus de 200%.

Par rapport au résultat 2 en lien à l'accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée et une plus grande résilience au changement climatique pour les coopératives, les organisations d'agricultrices et les agriculteurs individuels impliqués dans les chaînes de valeur ciblées un total de 3 cibles sur 10 ont seulement été atteintes. Cela est dû en particulier au fait qu'il y avait de nombreuses cibles liées à la plateforme "Buy from Women" qui n'a jamais été mis en place pour les raisons précédemment évoquées.

En ce qui a trait au Résultat 3 qui concerne l'accroissement de l'accès des femmes rurales au crédit et aux mécanismes de financement, un total de 6 cibles sur 7 ont été atteintes. Cela est dû notamment aux activités en lien à la mise en place des MUSO, mais le retard dans la réalisation de l'étude relative à la mise en place du fonds garantie et la non mise en place de celui-ci ne permet pas d'atteindre tous les indicateurs prévus.

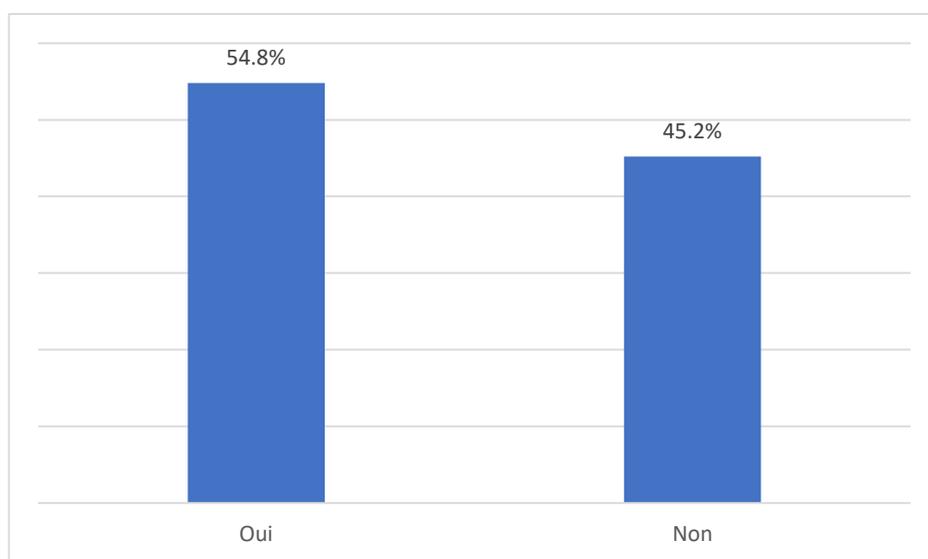
En ce qui concerne le résultat 4 relatif au One Stop Center de la FED dans le Sud visant à renforcer ses modèles d'affaires et de gouvernance pour une durabilité accrue et un soutien aux femmes CBO et aux communautés un total de 5 cibles sur 5 ont été atteintes même si du point de vue qualitatif certains points doivent être améliorés dans son fonctionnement en raison des contraintes notamment liées à la COVID-19.

#### 4.2.2. Analyse des indicateurs calculés à partir de l'enquête quantitative de l'évaluation

Dans cette partie, l'équipe d'évaluation analyse les indicateurs qui se trouvent dans le document de projet et qui ont été calculés à partir de l'enquête quantitative de l'évaluation en vue de voir leurs valeurs finales à la fin du projet.

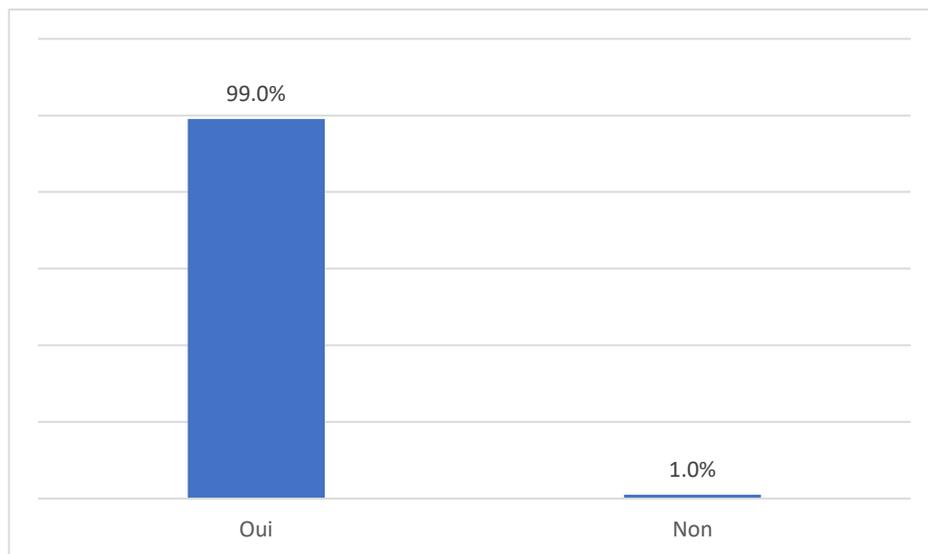
Cette enquête qui a également touché à la question du genre, s'est de ce fait intéressée au rapport homme-femme à l'intérieur des organisations. Lorsqu'il a été demandé aux bénéficiaires dont les organisations contiennent des hommes (60.6%) si au sein de leurs organisations les femmes sont victimes de violence/ discrimination sexiste ou stéréotypes – par exemple si les femmes et les hommes sont égaux, si elles ne sont pas minimisées parce qu'elles sont des femmes ou si elles peuvent occuper n'importe quel poste, etc... – on note que plus de la moitié des bénéficiaires questionnés, soit 54.8%, ont indiqué rencontrer ces problèmes au niveau des organisations.

**Figure 3: % de femmes membres de coopératives et d'organisations agricoles mixtes qui considèrent que leurs organisations sont exemptes de discrimination et de stéréotypes liés au genre**



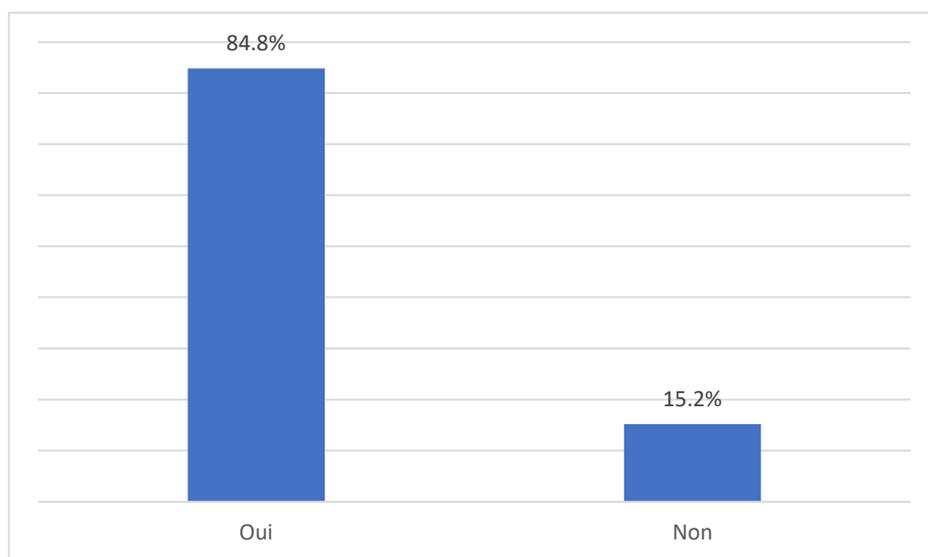
Cependant, lorsqu'elles ont été questionnées sur le fait de se sentir à l'aise quant à exprimer leur point de vue lors des assemblées générales ou dans les comités directeurs, la quasi-totalité a répondu positivement. En effet, seulement 1% des femmes questionnées ont répondu non à la question. Donc, le projet à travers les formations réalisées au profit des bénéficiaires, a renforcé les capacités des femmes et elles se sentent donc plus à l'aise à exprimer leur point de vue dans les assemblées générales ou les comités directeurs des organisations dont ils sont membres.

**Figure 4: % de femmes issues de coopératives et d'organisations d'agriculteurs mixtes qui déclarent se sentir à l'aise lorsqu'il s'agit d'exprimer leur point de vue dans les assemblées générales ou les comités directeurs**



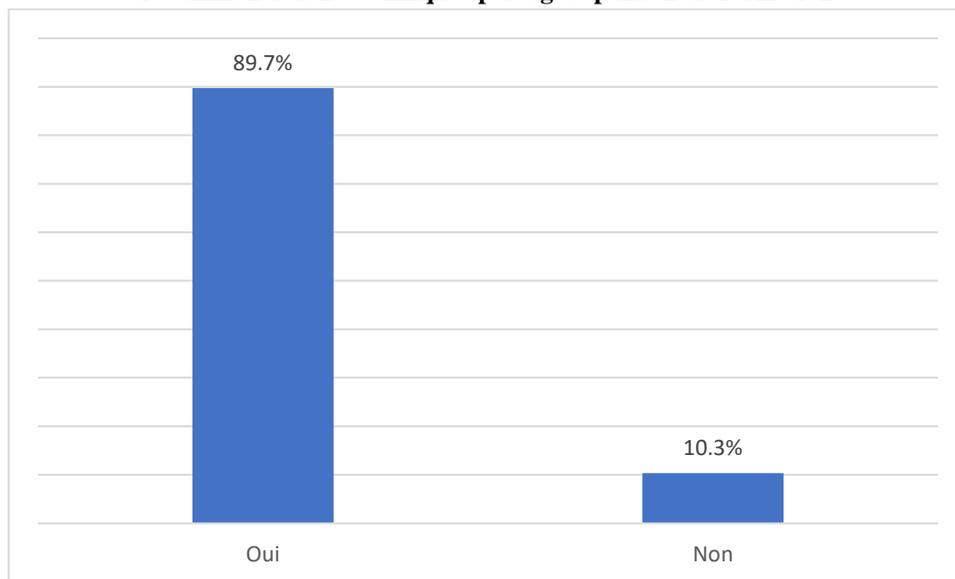
Cette enquête s'est également intéressée au revenu des femmes membres de coopératives, d'organisations communautaires vis-à-vis du projet. Questionnées sur une possible augmentation de leur revenu grâce aux activités et/ou actions induites par le projet depuis qu'elles ont commencé à en bénéficier, près de 85% ont répondu oui à la question.

**Figure 5: % de femmes membres de coopératives, d'organisations communautaires ou d'agriculteurs individuels qui signalent une augmentation de leurs revenus**



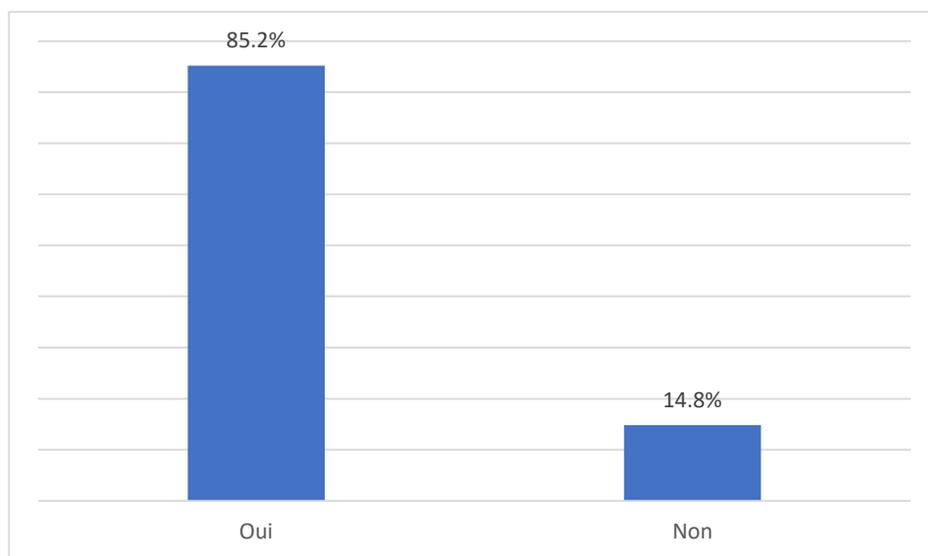
Quand on leur a demandé si elles avaient suivi les recommandations techniques partagées pendant les formations qu'elles avaient bénéficié dans le cadre du projet, la majorité (89.7%) de ces femmes ont répondu qu'elles les suivaient.

**Figure 6: % de femmes membres de coopératives, OCB et agriculteurs individuels qui déclarent suivre les recommandations techniques partagées pendant la formation**



Le résultat des analyses de données de cette enquête révèle que, sur l'ensemble des coopératives, organisations communautaires et agriculteurs individuels, 85.2% ont signalé une augmentation de leurs ventes grâce aux activités et/ou actions induites par le projet.

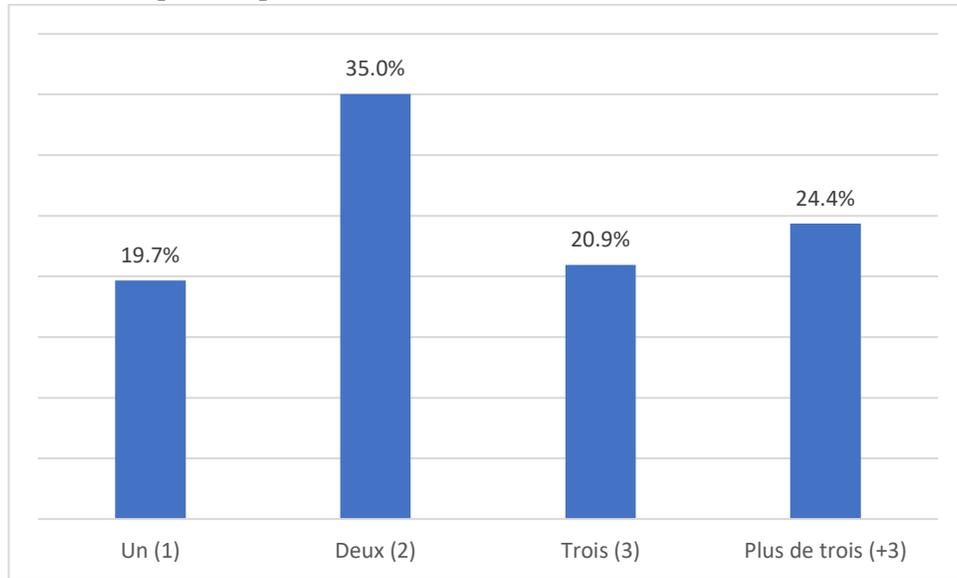
**Figure 7: % de coopératives, d'organisations communautaires et d'agriculteurs individuels qui signalent une augmentation des ventes**



Dans le cadre de cette enquête, des questions ont également été adressées sur les prêts et plus précisément le nombre de prêts accordés aux femmes rurales impliquées dans une agriculture climato-intelligente. D'après l'analyse des réponses obtenues, on observe une répartition assez

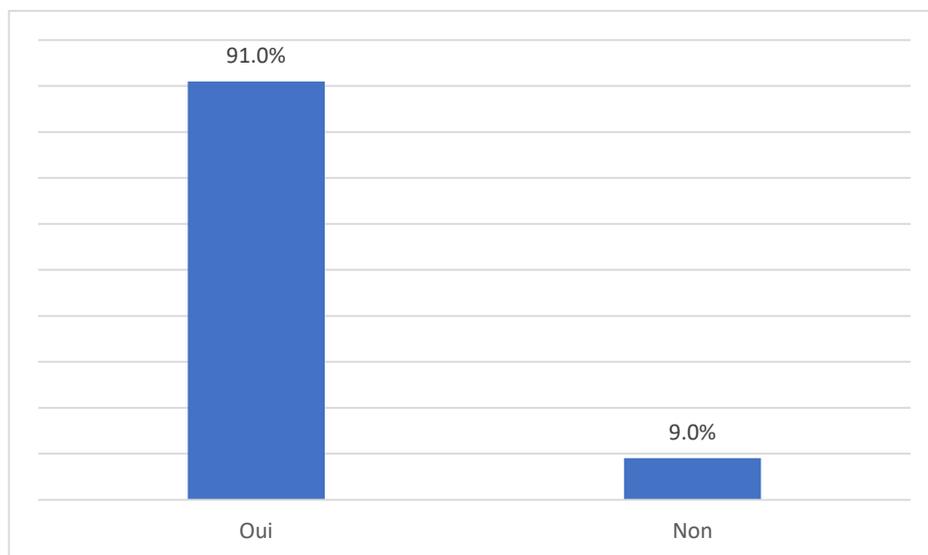
équilibrée entre le nombre de prêts accordés où 35.0% des femmes ont indiqué avoir eu accès à un total de deux prêts.

**Figure 8: Nombre de prêts accordés aux femmes rurales impliquées dans une agriculture climato-intelligente (comprend la production, la transformation et la commercialisation)**



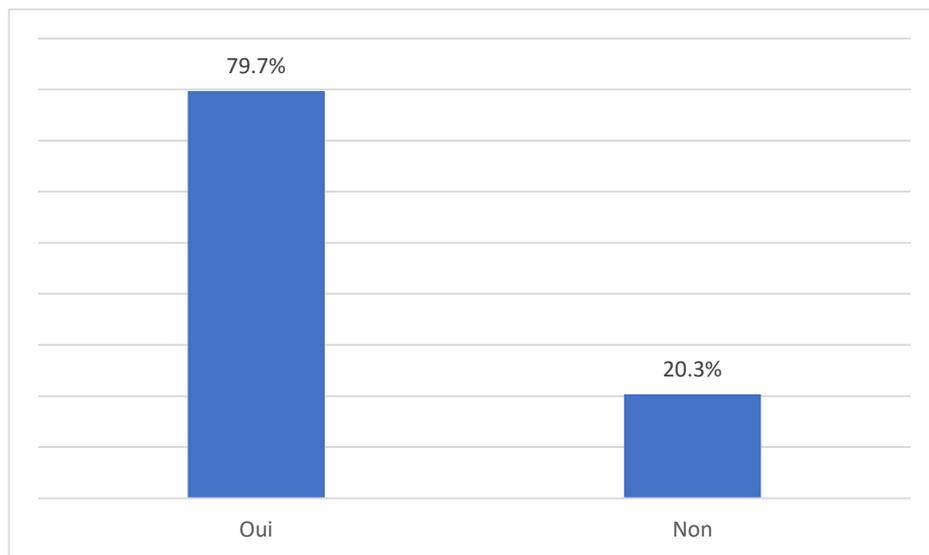
Par ailleurs, interrogées sur leur sentiment d'intégration vis-à-vis du système de prêt et de crédit – à savoir si elles sentent actuellement plus intégrées dans le système de prêt et de crédit, et plus précisément si actuellement il leur est plus facile d'avoir accès au crédit par rapport à la période précédant le projet – 91.0% des femmes ont réagi positivement.

**Figure 9 : % de femmes qui déclarent se sentir plus intégrées dans le système de prêt et de crédit**



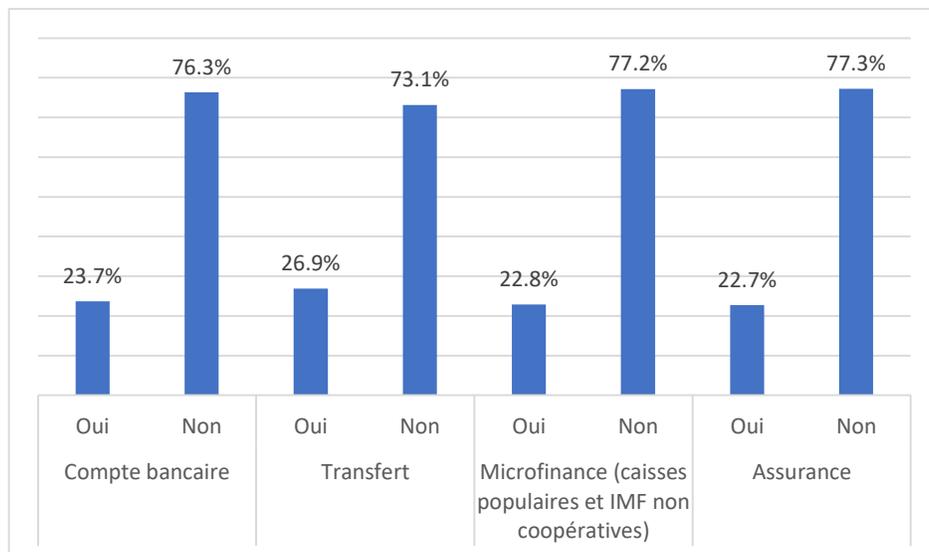
Vis-à-vis des formations sur le crédit accordé dans le cadre de projet, 79.7% de l'ensemble des femmes questionnés ont indiqué qu'actuellement elles ont une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit.

**Figure 10: % de femmes entrepreneurs ou représentantes de PME qui déclarent avoir une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit**



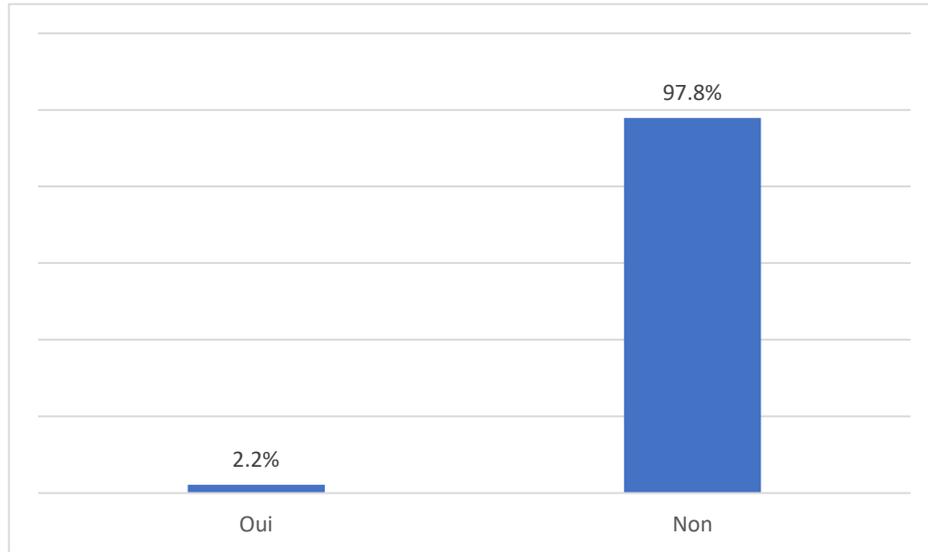
Cependant, lorsqu'il s'agit de l'utilisation ou de l'intention d'utiliser les services financiers recommandés dans le cadre du projet – à savoir le compte bancaire, le transfert, la microfinance et l'assurance – au moins 73% des femmes enquêtées ont signalé leur réticence dans chaque cas.

**Figure 11: % de femmes entrepreneurs et coopératives ciblées qui ont utilisé ou ont l'intention d'utiliser les services financiers recommandés**



Le centre a guichet unique n'est pas utilisé par les répondants à l'enquête. 97.85 des femmes participantes à l'enquête ont déclaré ne pas participer au processus décisionnel du Centre à guichet unique

**Figure 12: Nombre de représentants du partenaire OCB qui participent au processus décisionnel du Centre à guichet unique**



#### 4.2.3. Suivi du projet

##### Constat 8

**Le projet a manqué d'un plan pour guider le suivi-évaluation des activités et des résultats. Les livrables contractuels notamment les rapports de progrès ont certes été produits et transmis, mais l'équipe d'évaluation a noté l'absence d'informations sur la mesure des indicateurs ainsi que les outils et instruments de suivi-évaluation classique de projets.**

L'un des points faibles du projet a été assurément le manque ou l'absence d'un système de suivi évaluation de la bonne gestion et de la redevabilité. La mission d'évaluation n'a pas pu constater l'existence d'outils de programmation et de suivi mis en place par l'équipe de mise en œuvre du projet.

Il y a eu un effort ou une tentative de mettre en place un système de suivi-évaluation, mais seulement le chronogramme avec des dates de programmation de chacune des activités et leur durée a pu être élaboré. Il n'existe pas d'informations sur les responsabilités, le suivi des indicateurs, les réunions d'équipe mensuelles, les rapports mensuels produits par l'équipe, les

rapports semestriels, les rapports annuels, les cartes de géo-référencement des activités, des enquêtes de suivi pour le suivi des indicateurs, etc...

#### 4.2.4. Pilotage du projet

##### Constat 9

**Le projet a manqué d'un comité de pilotage pour suivre le bon déroulement du projet et des objectifs à atteindre. De plus il lui a manqué cadre de concertation et de dialogue périodique pour faciliter la communication, les échanges entre les différentes parties prenantes ainsi que de renforcer le système de redevabilité.**

Le document de projet ne prévoit pas un comité de pilotage constitué des membres de toutes les parties prenantes pour veiller à la mise en œuvre du projet. Un tel comité devrait se réunir périodiquement pour discuter de l'avancée du projet, prendre en compte les griefs recensés, valider les rapports périodiques et définir le calendrier pour la prochaine période. Le comité de pilotage faciliterait l'appropriation du projet et la transparence dans la mise en œuvre. Ce comité n'a pas vu le jour, ce qui est dommage car il aurait permis un suivi avec tous les acteurs du projet et une transparence au sein des communautés.

Le projet ne disposait pas ou n'a pas mis en place un espace de concertation et d'échange fonctionnel, au moins au niveau départemental avec les acteurs locaux et les élus locaux disposant d'une capacité de proposition pouvant accompagner le projet

**En résumé, en se basant sur les taux de réalisations physiques, les résultats atteints par le projet restent en dessous des cibles prévues. Les activités relatives au résultat 2, 3 et 4 ont le niveau de réalisation le plus faible soit 3 activités non réalisées sur 12 pour le résultat 2, 2 activités non réalisées sur 8 pour les résultat 3 et 2 activités non réalisées sur 7 pour le résultat 4. En ce qui a trait aux indicateurs, le niveau d'atteinte des cibles ne dépasse pas 60%. Mais au vu des résultats qualitatifs notés, l'évaluation conclut que l'efficacité dans l'exécution des activités et l'atteinte des indicateurs prévus est moyenne. La principale faiblesse du projet a été l'absence d'un système de suivi-évaluation spécialement conçu pour mesurer les progrès réalisés et d'un outil de feedback qui permettrait d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité du projet.**

#### 4.3. Efficience du Projet

L'efficience se réfère à l'utilisation rationnelle des moyens mobilisés et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel) sans négliger les critères de qualité. Pour ce qui concerne ce travail d'évaluation nous avons essayé de rapprocher le travail réalisé versus l'enveloppe budgétaire utilisé/disponible.

### 4.3.1. Analyse des moyens disponibles (RH, financières)

#### Constat 10

**Toutes les ressources humaines et matérielles mobilisées ont aussi été employées pour la réalisation effective des activités programmées. Le projet ne disposait pas d'un personnel suffisant pour la mise en œuvre des activités et a recouru à des prestataires de services (ONGs) pour la mise en œuvre des activités et donc à la fin du contrat de ces partenaires le suivi n'était pas assuré. De plus les activités étaient éparpillées dans l'espace et n'était pas concentré sur une liste restreinte de communes pour pouvoir donner de meilleurs résultats.**

Le personnel à plein temps dont dispose le projet (Un gestionnaire de projet et un chauffeur) n'est pas suffisant pour la mise en œuvre du projet dans 2 départements et 10 communes. Le projet pour pallier à ce manquement, fait appel à un ensemble de prestataires de services (en particulier des organisations de la société civile, des ONG locales) qui, de manière ponctuelle, viennent et réalisent certaines activités, puis s'en vont, alors que l'équipe du projet n'a pas nécessairement la capacité requise pour en assurer le suivi. Ces ONG pour la plupart ont leur bureau à Port-au-Prince et n'ont pas d'antennes dans le département du Sud et de la Grand'Anse, il sera donc difficile d'assurer le suivi des activités.

Le responsable de suivi-évaluation de ONU Femmes payé seulement à 15% sur le projet sur moins de la moitié d'une année ne fournit pas une contribution suffisante à la mise en place du système de suivi-évaluation. La tentative de mise en place d'un système de suivi et d'aide à la décision n'a pas été aboutie ce qui fait que le projet ne dispose pas d'un tableau mis à jour de suivi des indicateurs et des progrès. Il aurait été plus judicieux d'affecter un responsable de suivi évaluation à temps plein ou 50% de son temps dédié au projet ce qui permettrait de mettre en place un bon système de suivi-évaluation.

Le budget de 3,142,174 USD ne paraît pas suffisant pour la mise en œuvre d'un projet pendant 3 ans avec autant de composantes/thématiques dans autant de communes et avec l'objectif de toucher autant de bénéficiaires. Au final les activités sont éparpillées dans l'espace et il sera difficile de voir vraiment les impacts sur les bénéficiaires. Il serait beaucoup plus efficace de concentrer les activités du projet sur une zone géographique plus restreinte et avec moins de composante en vue d'avoir de meilleurs résultats.

### 4.3.2. Analyse du budget

Le tableau suivant montre la répartition du budget par poste budgétaire ou rubrique suivant le contrat de financement. En annexe au rapport est présenté le budget plus détaillé avec les différentes lignes et leur répartition en pourcentage.

**Tableau 9: Répartition du budget par résultat ou composante**

Résultat	Budget	Pourcentage
Résultat 1 - Le cadre institutionnel et l'environnement socio-économique au niveau local génèrent des opportunités pour les femmes rurales de progresser dans les chaînes de valeur de l'agriculture durable.	179,565.00	6%
Résultat 2 - Les coopératives, les organisations d'agricultrices et les agriculteurs individuels impliqués dans les chaînes de valeur ciblées ont accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée et sont plus résistants au changement climatique.	670,800.00	21%
"Résultat 3 - L'accès des femmes rurales au crédit et aux mécanismes de financement est accru.	254,800.00	8%
Résultat 4 - Le One Stop Center du FED dans le Sud renforce ses modèles d'affaires et de gouvernance pour une durabilité accrue et un soutien aux femmes CBO et aux communautés.	991,637.00	32%
Assistance technique	340,350.00	11%
Contribution aux opérations et au processus de gestion	472,269.00	15%
Coûts directs	2,909,421.00	
Coûts indirects de soutien 8%	232,753.68	7%
<b>Total du programme USD</b>	<b>3,142,174.68</b>	<b>100%</b>

Source : Élaboration propre à partir de la convention de financement

La répartition budgétaire entre les différentes catégories est cohérente. Les Ressources Humaines représentent 26 % du budget, tandis que le % relatif aux activités de terrain, c'est-à-dire qui va effectivement aux bénéficiaires (les 4 autres composantes) est de 67 %. Dans certains autres projet le pourcentage alloué aux ressources humaines sont autour de 50% et le pourcentage qui va effectivement aux activités et aux bénéficiaires est de 30%, dans ce cas la répartition n'est pas cohérente. Ce n'est pas le cas pour ce projet.

#### 4.3.3. Analyse des dépenses au regard du budget

##### Constat 11

**Les ressources financières planifiées dans le cadre du projet ont été mobilisées et exécutées conformément aux procédures de ONU Femmes. Par contre le taux d'exécution financière est évalué à 100.11% des ressources du projet (rapport final), donc il y a eu un dépassement de plus de 3,000 dollars sur le budget global du projet. Il y a eu également des dépassements allant de 3% à 17% sur 3 des 4 résultats ou Rubriques budgétaires du projet.**

L'analyse des rapports financiers montre qu'à la fin du projet, un montant total de 3,145,616.53 dollars américains soit 100.11% du budget ont été dépensés. Il y a donc un excédent de dépenses de 3,441.85 USD, lequel dépassement pourra être corrigé par l'équipe du projet. En ce qui concerne les lignes budgétaires, il y a eu un dépassement budgétaire pour les 3 premiers résultats mais sauf pour le résultat 3 que ce pourcentage a excédé plus de 15%. Le responsable de suivi

budgetaire du projet devait alerter l'équipe technique et de Procurement de ces dépassements qui témoigne une certaine faiblesse dans le système de suivi budgétaire du projet.

Le tableau ci-dessous présente le niveau d'exécution budgétaire du projet :

**Tableau 10: Tableau synthétique des dépenses du projet**

<b>Résultat</b>	<b>Budget</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde</b>	<b>Utilisation du Budget en %</b>
Résultat 1 - Le cadre institutionnel et l'environnement socio-économique au niveau local génèrent des opportunités pour les femmes rurales de progresser dans les chaînes de valeur de l'agriculture durable.	179,565.00	202,071.69	(22,506.69)	112.53%
Résultat 2 - Les coopératives, les organisations d'agricultrices et les agriculteurs individuels impliqués dans les chaînes de valeur ciblées ont accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée et sont plus résistants au changement climatique.	670,800.00	692,963.39	(22,163.39)	103.30%
"Résultat 3 - L'accès des femmes rurales au crédit et aux mécanismes de financement est accru.	254,800.00	299,332.38	(44,532.38)	117.48%
Résultat 4 - Le One Stop Center du FED dans le Sud renforce ses modèles d'affaires et de gouvernance pour une durabilité accrue et un soutien aux femmes CBO et aux communautés.	991,637.00	968,162.27	23,474.73	97.63%
Assistance technique	340,350.00	310,919.03	29,430.97	91.35%
Contribution aux opérations et au processus de gestion	472,269.00	439,159.14	33,109.86	92.99%
<b>Coûts directs</b>	<b>2,909,421.00</b>	<b>2,912,607.90</b>	(3,186.90)	100.11%
Coûts indirects de soutien 8%	232,753.68	233,008.63	(254.95)	100.11%
<b>Total du programme USD</b>	<b>3,142,174.68</b>	<b>3,145,616.53</b>	(3,441.85)	100.11%

Source : Élaboration propre à partir du rapport financier du projet

Le niveau des dépenses varie selon les rubriques :

- La composante 1 relative au cadre institutionnel et l'environnement socio-économique est dépensée à plus de 112% ;
- La composante 2 relative à l'accès aux chaînes de valeurs et aux marchés l'est à plus de 103% ;
- La composante 3 relative à l'accès au crédit l'est à 117%, soit le taux de dépense le plus élevé ;
- La composante One Stop Center dans le Sud a été dépensé à seulement 98% ;
- La composante relative aux ressources humaines a été dépensée à un taux de 91%, soit le plus faible parmi toutes les autres rubriques;

#### 4.3.4. Couverture géographique ambitieuse pour le projet au regard des ressources disponibles

Un total de 8 communes ont été couvertes par le projet avec un budget relativement faible. Le projet gagnerait à concentrer ses interventions sur un nombre restreint de communes pour un meilleur impact.

**L'évaluation estime que l'efficacité organisationnelle de la gestion du projet est jugée très satisfaisante. La répartition du budget entre toutes les grandes rubriques est cohérente. Les ressources allouées aux activités de terrain c'est-à-dire qui va effectivement aux bénéficiaires (les 4 autres composantes) est de 67 %, donc les coûts des ressources humaines ne consomment pas beaucoup le budget. Le seul point d'ombre a été une faiblesse du système de suivi budgétaire du projet car la mission a pu constater un dépassement budgétaire de moins de 1%, qui s'est révélé très faible mais mérite quand même d'être souligné. De plus des dépassements allant 3 à 17% ont été constatés au niveau des lignes ou rubriques budgétaires du projet ce qui renforce le constat d'une certaine déficience dans le système de suivi budgétaire.**

#### 4.4. Effets/Impacts

Il est difficile de mesurer l'impact d'un projet quelques mois après sa clôture étant donné que l'impact, en général, vise un horizon temporel très au-delà du simple temps matériel de mise en œuvre du projet et implique aussi la conjugaison d'efforts d'autres acteurs institutionnels opérant dans l'aire géographique concernée. Toutefois, des effets positifs que l'on pourrait qualifier d'impacts anticipés sont déjà observés.

##### Constat 12

**Plusieurs changements positifs (intentionnels et non intentionnels) sont intervenus dans la zone d'intervention du projet. Ces changements auxquels ce projet a contribué portent principalement sur :**

- **L'amélioration de l'autonomie économique des femmes**
- **Le renforcement de la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique**
- **Le renforcement du leadership féminin et la participation des femmes dans les espaces décisionnels;**

- **Le renforcement du rôle de la femme au niveau du ménage**
- **Le renforcement des capacités des organisations des femmes et de leurs membres**

Comme changements non intentionnels et/ou non prévus par le projet, la mission a pu constater une meilleure participation des femmes aux décisions financières des ménages et aux processus décisionnels au niveau de leurs communes (espaces de concertation, Comités Communaux et Comités de section communale, etc...)

#### **4.4.1. Autonomisation économique des femmes**

##### **a) Contribution du projet à l'inclusion financière des femmes**

Les activités relatives à l'inclusion financière, par l'octroi de crédits et la constitution de groupes d'épargne à travers les MUSO ont occupé un poids important dans la mise en œuvre des activités du projet. Ce faisant, 25 MUSO ont été renforcées et 750 femmes membres de ces MUSO se sont engagées dans les activités d'épargne et de crédit. Cela a contribué à la création et au soutien des activités génératrices de revenus et un éveil à l'esprit entrepreneurial.

En intégrant les mutuelles de solidarité, les familles accompagnées, de par le dispositif mis en place pour la gestion des ressources générées par ces mutuelles, sont en train de construire un espace d'apprentissage et de responsabilisation des membres face à leur communauté. Les MUSO établies et structurées avec l'appui de PSAED sont sujettes à des transformations réelles du milieu financier local, avec impact prévisible d'un tel système de micro-financement local sur la productivité agricole et d'autres activités économiques des zones d'intervention. De plus, ces institutions financières locales sont maintenant, grâce au projet, éligibles pour bénéficier des supports ultérieurs éventuels.

Selon les femmes qui ont fait partie des focus groupe, grâce aux mutuelles, elles peuvent emprunter de l'argent à un faible taux d'intérêt (2%) ce qui n'était pas possible auparavant. De plus selon elles, cela diminue beaucoup de risques de se rendre aux cayes, de payer les frais de transport avec une grande possibilité de la non disponibilité des services. Donc pour elles la mutuelle est très importante et permet d'améliorer les conditions socio-économiques des membres.

##### **b) Contribution des jardins créoles à la sécurité alimentaire et la création de revenus**

Le projet a développé des savoir-faire locaux dans la mise en place des jardins créoles à base de cacao et la transformation des produits locaux. Les jardins créoles combinent la plantation de cacao avec plusieurs produits alimentaires. Le « Jaden Kreyol » reste une alternative clé pour les organisations de femmes leur permettant de diversifier leur production en attendant que les cacaoyers poussent.

De plus, le système d'agroforesterie/jardin créole permet de garantir des rentrées d'argent et/ou une source de revenus durant les années intermédiaires à la croissance des plantations de cacao pour les femmes productrices. Également ce modèle garantit la régénération des espèces forestières et fruitières contribuant ainsi au processus de reboisement dans un pays montagneux tel qu'Haïti.

### **c) Effet des formations sur les bénéficiaires**

L'un des points forts incontestables du projet a été le nombre de formations dispensées dans différents domaines qui ont permis de renforcer les capacités des bénéficiaires. Elles ont été particulièrement appréciées par les participants/participantes qui étaient en grande majorité des femmes. Il est aussi important que ces formations soient diffusées au plus grand nombre.

Selon les participantes aux focus groupe, les formations sur l'équité de genre ont permis aux femmes de connaître leurs droits et leurs devoirs et elles sont maintenant en mesure de mieux se placer sur l'échiquier social.

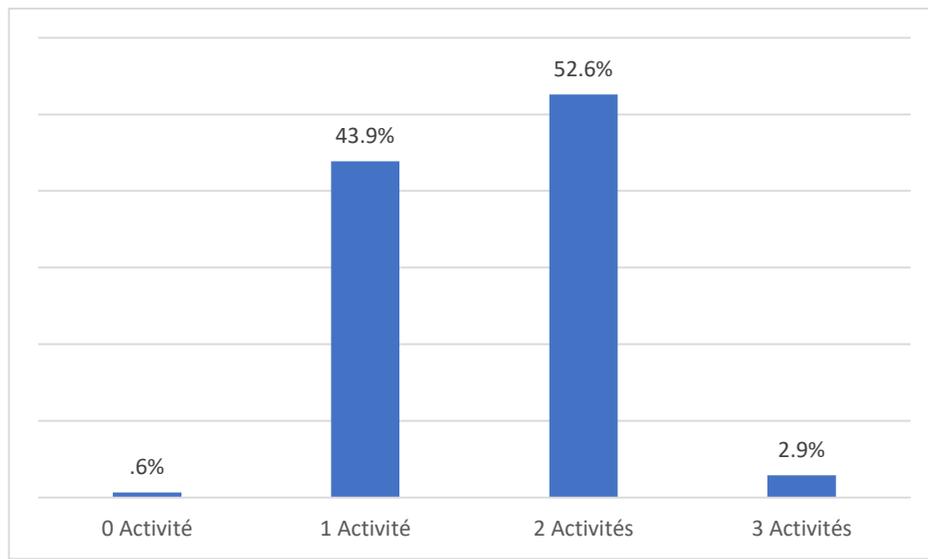
Les formations données par le projet sur les bonnes pratiques agricoles (jardins créoles et agroforesterie) ont, par effet de contagion ou imitation, modifié les pratiques de l'ensemble des populations, ce qui a un impact positif sur la préservation de l'environnement et la sécurité alimentaire. De plus les différents programmes de formation constituent un socle sur lequel les associations vont pouvoir se baser pour travailler au développement de leur zone. Elles s'impliquent déjà dans la recherche de solutions par rapport à leurs problèmes.

Toutefois, il y a encore du travail à faire pour arriver à mieux consolider les associations locales en les invitant à se regrouper et à réfléchir autour des intérêts qui vont au-delà de leur localité. Car nous avons senti une certaine fébrilité au niveau des associations quant à la perception des membres sur la vision de celles-ci et le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans l'avenir de leurs communes, département et même du pays.

### **d) Mise en œuvre des activités économiques par les bénéficiaires**

L'analyse des données recueillies concernant les activités génératrices de revenus des femmes indique que ces femmes exercent actuellement presque toutes au moins une activité. En effet, plus de la moitié, soit 52.6%, ont indiqué exercer deux activités et 43.9% une activité. Moins de 1% ont déclaré n'exercer aucune activité actuellement.

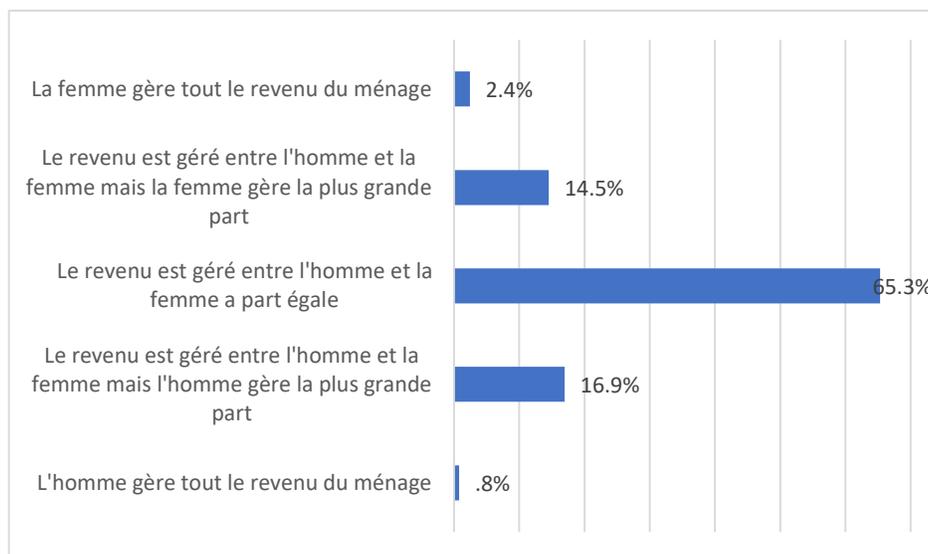
**Figure 13 : % de femmes exerçant plus d'une activité génératrice de revenus**



**e) La gestion des revenus au sein du ménage**

En ce qui concerne la gestion des revenus au sein du ménage, la plupart (65.3%) des femmes ont révélé que le revenu était géré entre l'homme et la femme de manière égale, 16.9% ont révélé que l'homme gérait la plus grande part et 14.5% que la plus grande part était plutôt gérée par la femme.

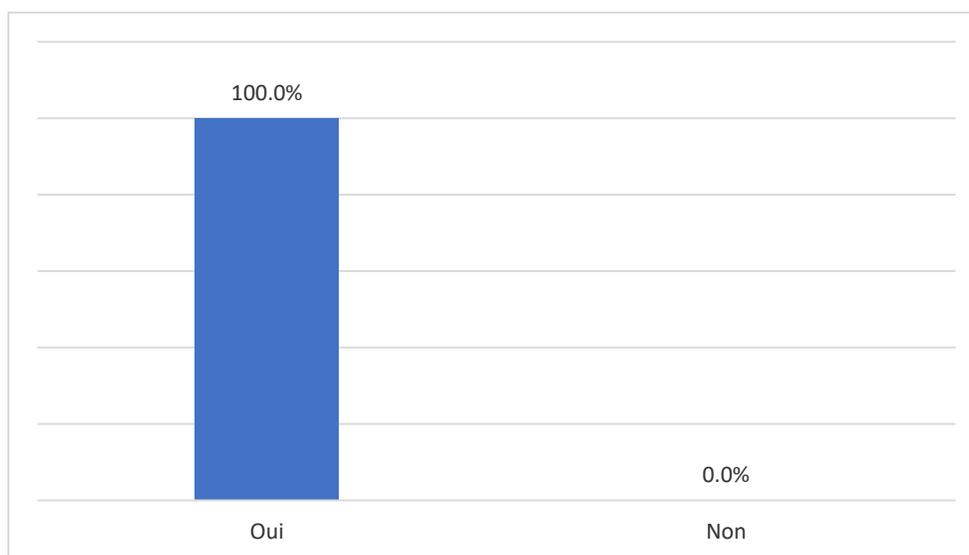
**Figure 14: Gestion des revenus du ménage**



**f) Participation des femmes aux dépenses du ménage**

Questionnées sur leur participation aux dépenses de leur ménage, la totalité des femmes ont répondu y apporter leur contribution.

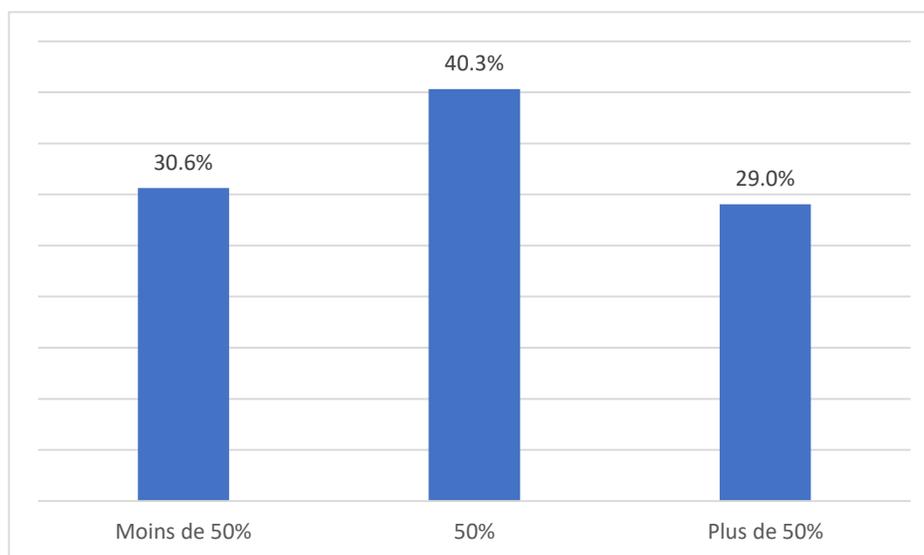
**Figure 15: % de femmes qui participent aux dépenses au niveau du ménage**



**g) Participation des femmes aux décisions financières des ménages,**

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de leur capacité réelle à participer aux décisions financières des ménages, 40.3% des femmes ont indiqué être en mesure d'y contribuer de manière égale.

**Figure 16: % de femmes qui (déclarent) être en mesure de participer de manière égale aux décisions financières des ménages**

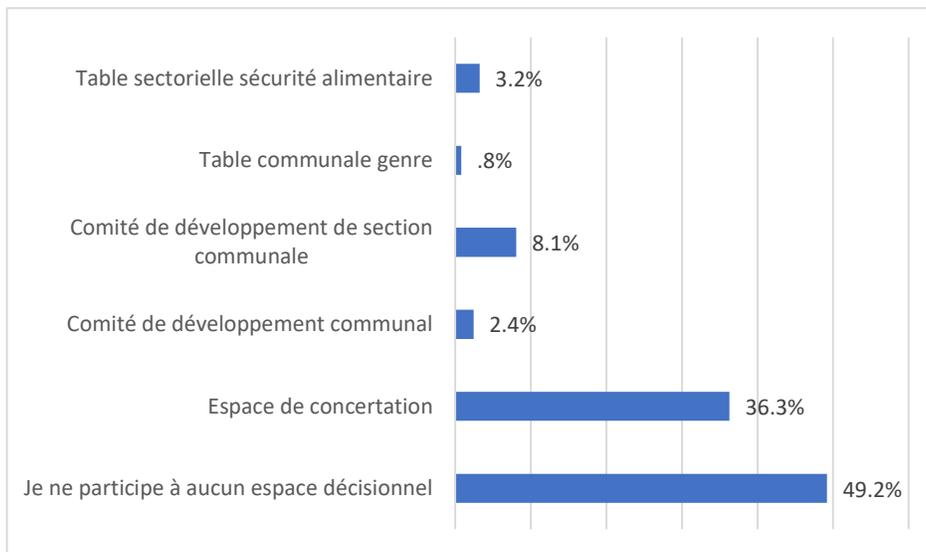


**h) Participation des femmes aux espaces de décisions formels**

L'analyse des données sur la participation des femmes à des espaces de décisions formels ou informels au niveau de leur commune révèle que près de la moitié (49.2%) des femmes ne participe

à aucun espace de décision. Toutefois, 36.3% d'entre elles ont indiqué prendre part à des espaces de concertation.

**Figure 17 : % de femmes qui ont véritablement participé à des espaces de prise de décision formels et informels**



#### **4.4.2. Adaptation au changement climatique et amélioration de la résilience des femmes rurales**

Un total de 8.7% des bénéficiaires enquêtés ont déclaré avoir suivi des formations sur les changements climatiques, 7.8% sur les changements climatiques, 7.3% sur la gestion des pépinières dans le cadre du projet. Selon les participants aux groupes de discussions ces formations ont permis de renforcer leurs capacités techniques en changement climatique et en résilience.

#### **4.4.3. Renforcement des capacités des organisations**

Si le projet a contribué au renforcement des capacités des organisations, il a pourtant hésité à se rapprocher des structures locales de coordination comme la table de concertation. Il est aussi à déplorer l'insuffisance d'efforts et d'initiatives prises pour rendre opérationnel le comité de pilotage qui donnerait au projet une vue plus globale des acteurs et des interventions en cours dans la zone.

Certains effets du projet commencent déjà à se faire sentir notamment en termes d'amélioration de leur autonomie économique à travers les mutuelles de solidarité, les jardins créoles, l'appui aux activités économiques le long de la chaîne de valeurs agricole et de pêche, le renforcement de leur préparation aux chocs des et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique. Par contre les effets du projet sont relativement faibles du fait de la dispersion géographique des activités.

## 4.5. Durabilité et pérennité

### Constat 13

**Le projet a adopté une approche participative et de responsabilisation vis-à-vis des Autorités locales, des autorités administratives et des associations de femmes. Ces structures ont vu leurs capacités renforcées et prennent désormais en compte les questions d'autonomisation économique, de préparation aux chocs, d'adaptation aux effets du changement climatique, d'égalité de genre etc.... Les capacités des femmes ont été renforcées sur diverses thématiques du projet. L'ensemble des bénéficiaires déclarent être engagés pour la continuité des initiatives mises en place et la pérennisation des acquis du projet.**

L'un des aspects de la durabilité et de la pérennité des actions et des acquis du projet est la capacité de maintenir et de reproduire les acquis engendrés au-delà de la vie du projet. Pour cela, au cours de la mise en œuvre, il y a des structures et des mécanismes à mettre en place soit par les bénéficiaires, soit par l'équipe du projet pour rendre pérennes les actions. Après analyse des données recueillies lors de la prise de connaissance des rapports, des entrevues et enquêtes auprès des acteurs directement concernés, nous relevons ce qui suit :

- **La démarche est responsabilisante**

ONU Femmes adopte une démarche responsabilisante et non caritative pour conduire les activités qui met l'accent sur la formation des familles accompagnées et leur regroupement dans des associations de manière à ce qu'elles puissent bien initier les activités. L'appui en nature (semences, outils, matériels de transformation, outils de gestion...) est apporté aux familles accompagnées pour leur permettre de se lancer. Les familles qui restent intéressées poursuivront en acquérant elles-mêmes les nouvelles semences. C'est une bonne démarche qui évite la dépendance par rapport au projet et favorise une dynamique interne au niveau de l'aire d'intervention pour la poursuite des activités en absence du projet.

- **La présence des associations comme structure de pérennisation**

La porte d'entrée du projet dans les zones d'intervention a été les organisations de femmes, de productrices agricoles, de pêcheurs etc... Donc le projet est parti des structures existantes et n'a pas cherché à créer de nouvelles structures qui risquent de disparaître à la date de clôture. Cette pratique est une stratégie durable permettant aux groupements/associations de continuer à effectuer les activités génératrices de revenus, de répliquer la formation apprise aux autres membres de l'association au-delà de la période de mise en œuvre du projet.

- **La formation massive et adaptée fournie aux membres des groupements, indispensable à la réussite des activités**

La formation de plusieurs membres d'une même association sur des thématiques directement liées à leurs activités économiques constitue une stratégie pour la réussite des activités et la stimulation des agricultrices pour intégrer les nouvelles activités – même si la stratégie de réplication des formations tous les membres voulant mener telle ou telle activité n'a pas été élaborée dans le cadre du projet.

A ce stade, les activités et les effets atteints par le projet ont la chance de perdurer au-delà de période de mise en œuvre, grâce aux facteurs suivants :

- La démarche adéquate de ONU Femmes qui se révèle très responsabilisante par rapport aux familles accompagnées qui répondent positivement à cette démarche ;
- L'approche organisationnelle qui soutient la mise en œuvre des activités à travers les associations;
- Le renforcement des capacités des bénéficiaires pour pouvoir continuer à mettre en œuvre les activités au-delà de la période de mise en œuvre du projet;

#### Constat 14

**Le projet n'a pas développé une stratégie pour l'entretien et la réparation des matériels fournis par le projet dont bon nombre d'entre eux sont déjà non fonctionnels à la clôture du projet. De plus il n'y a pas eu une stratégie de réplication des formations aux autres membres des associations et groupements bénéficiaires. De plus il y a eu un manque de coordination entre les autorités locales et administratives du projet. Enfin il n'y a pas eu des activités de capitalisation des expériences et des résultats du projet.**

Cependant, il y a d'autres éléments à renforcer afin que ces mécanismes et facteurs de pérennisation des acquis du projet donnent les résultats escomptés :

- **Absence d'entretien des matériels et équipements fournis**

Beaucoup de matériels de transformation fournis aux bénéficiaires dans le cadre du projet sont déjà en panne et ne fonctionnent plus. Il n'y a pas de stratégie d'entretien et de réparation de ces derniers. Les bénéficiaires et/ou les associations ne disposent pas de fonds pour les réparations et dans certains cas ne savent même pas où se trouvent des fournisseurs qui peuvent effectuer la réparation.

- **Absence de stratégie de réplication des formations**

Les formations réalisées dans le cadre du projet cible des représentants de chaque organisation qui peut être d'une à 3 personnes. De retour chez elles, les femmes devaient répliquer la formation aux

autres membres de leur organisation. Mais l'absence d'une stratégie de réplication fait que celle-ci ne soit pas systématique et dépend uniquement de la bonne volonté de la personne bénéficiaire de la formation.

- **Faible implication de certains responsables d'associations bénéficiaires du projet**

L'absence de coordination et concertation avec les autorités locales et avec le BAC. Les activités agricoles demanderaient une bonne coordination avec les structures étatiques locales. Le projet n'a pas pu établir ces relations de travail, ce qui constitue un manque important. Une coordination et l'établissement de synergie entre ONU Femmes, le BAC et les CASECs auraient servi beaucoup pour les activités agricoles.

- **Absence de capitalisation des résultats du projet**

Une certaine faiblesse a été constatée dans la capitalisation des expériences en raison du fait qu'il n'y a pas eu d'ateliers de capitalisation à la fin du projet. En effet les projets doivent démontrer leur durabilité, en décrivant une stratégie et des modalités de pérennisation et de capitalisation des résultats. Cela aurait permis une diffusion des résultats du projet et des enseignements tirés.

L'appréciation de la durabilité montre qu'il existe aujourd'hui des indices qui semblent normalement assurer la continuité des acquis après le projet. Mais il est important de consolider ces acquis à travers notamment des réponses adéquates aux différentes faiblesses constatées.

#### **4.6. Egalité des sexes, genre et droits humains**

##### **Constat 15**

**Le projet a considéré les questions de genre en améliorant l'autonomisation économique des femmes et en renforçant leurs capacités techniques, managériales, de plaidoyer et de leadership, l'idée étant de réduire les écarts entre hommes et femmes et d'infléchir les facteurs socioculturels. Les femmes ont bénéficié de diverses formations sur la production, la transformation, la commercialisation, la comptabilité de base et l'accès au crédit qui ont renforcé leurs capacités. Elles ont également bénéficié de formations sur leurs droits, le leadership et le plaidoyer. Ces activités de renforcement rehaussent le niveau de compétences des femmes et les dotent du nécessaire pour discuter avec les hommes sans complexe et faire valoir leurs droits.**

Les considérations de genre ont été prises en compte dans toutes les phases du projet. Le projet a été sensible au genre avec une représentativité de plus de 90% de femmes parmi les bénéficiaires du projet et plus de 90% du budget dédiées aux activités liées à l'égalité entre les sexes/le

renforcement des capacités des femmes. Un total de 10.4% des bénéficiaires enquêtés ont déclaré avoir suivi des formations sur le genre et le leadership féminin. Cette formation a permis de renforcer les capacités des membres des associations bénéficiaires.

Les acquis en termes de renforcement de capacités des femmes et les effets produits dans la zone d'intervention en matière d'implication des femmes dans les organisations mixtes notamment les organisation de pêcheurs et mareyeuses, l'affirmation du leadership des femmes, le changement de perception sur la femme dans le dialogue social et la prise en compte des droits humains par les leaders d'organisation et les Autorités Locales dans leurs missions, ont contribué à améliorer la qualité de vie de ces femmes.

Cette amélioration de la qualité s'exprime concrètement en termes d'estime de soi, de protection contre les violences physiques et sexuelles et contre la dégradation de leur situation économique et sanitaire liées à la crise sécuritaire et à la COVID-19. Tous ces effets contribuent à créer un environnement propice à la réalisation des droits fondamentaux de la femme et de la jeune fille, particulièrement ceux relatifs à la sécurité et à la protection, à l'égalité des sexes, à la participation à la vie publique et politique, à l'éducation et à un niveau de vie décent.

#### **4.7. Inclusion des personnes handicapées**

##### **Constat 16**

**Les personnes handicapées n'ont pas bénéficié d'activités spécifiques de la part du projet. Que ce soit dans le document du projet ou dans les rapports d'activités il n'est fait aucune mention des personnes handicapées. Ces personnes sont confrontées à plusieurs contraintes qui limitent leur inclusion dans les projets.**

La mission d'évaluation, se focalisant sur les Termes de Reference, n'avait pas pris en compte le pourcentage de personnes handicapées qui ont participé à l'enquête quantitative ni n'a pas interrogé les bénéficiaires sur la prise en compte par le projet des priorités de ces dernières. Il n'y a pas eu de personnes handicapées parmi celles qui ont participé aux entretiens et aux groupes de discussions,

Cependant, il y a lieu de remarquer que dans le document du projet il ne fait pas mention des personnes handicapées ainsi que les appuis spécifiques à leur apporter. De plus dans les rapports d'activités, les bénéficiaires ne sont pas ventilés par niveau de handicap et les activités réalisées par le projet et prenant en compte les personnes handicapées n'ont pas été développées.

La tendance générale est de dire que les activités n'ont pas été spécifiées en fonction de la situation de vulnérabilité des bénéficiaires mais elles s'adressaient aussi bien aux personnes non

handicapées que handicapées. Une telle explication paraît peu convaincante étant donné la tendance à l'auto-exclusion des personnes handicapées faute d'estime ou de confiance en soi.

Les principales barrières à l'inclusion des personnes handicapées dans la mise en œuvre des projets sont la persistance d'une perception négative sur le handicap, le manque d'organisation des personnes handicapées, le manque d'estime et de confiance en soi conduisant à l'auto-exclusion, la faiblesse de la législation sur l'inclusion des personnes handicapées ainsi que le manque d'attention des projets vis-à-vis des personnes handicapées.

Les besoins et intérêts spécifiques des personnes handicapées n'ayant pas été formellement adressés, la valeur ajoutée du projet pour ces personnes en termes d'amélioration de la qualité de vie reste limitée. Néanmoins, il faut reconnaître que les bénéficiaires du projet comme l'amélioration de l'autonomie économique et le renforcement de la capacité d'adaptation au changement climatique profitent à toute la communauté y compris les personnes handicapées.

## **5. SECTION 5 : CONCLUSION**

Les conclusions présentées ci-dessous pour chacun des critères d'évaluation sont basées sur l'analyse de la documentation du projet et des données des entretiens et des groupes de discussion, ainsi que d'autres données recueillies auprès des partenaires du projet.

### **Conclusion 1 – Pertinence**

Le projet est pertinent au regard de son alignement sur les objectifs nationaux du pays en matière de développement agricole, de résilience climatique et d'égalité de genre en référence aux documents de politique nationale des 2 ministères régaliens (le MARNDR et le MCFDF) des 2 grands secteurs touchés. Les activités du projet sont cohérentes avec les domaines d'intervention de l'ONU Femmes dans le pays à travers son cadre stratégique quadriennal ainsi que les Objectifs de développement durable.

Dans sa conception et sa mise en œuvre, le projet a pris en compte les besoins d'autonomie économique, de renforcement de la résilience face aux chocs, de renforcement des capacités techniques et opérationnelles et de la participation des femmes au niveau communautaire.

La théorie de changement du projet est fondée sur des liens de cause à effet logiques. La robustesse de la théorie est toutefois limitée du fait de la non prise en compte des hypothèses liées à la situation sécuritaire dans le pays et la crise sanitaire qui sous-tendent la chaîne de résultats.

Les activités mises en œuvre par le projet ont apporté une réponse aux problèmes identifiés par l'analyse du contexte. Les bénéficiaires et les leaders communautaires sont très satisfaits du projet. Les activités réalisées par le projet correspondent clairement à leurs besoins. De plus, le fait de

participer au projet a été bénéfique aux bénéficiaires et ceux-ci se sont sentis très impliqués dans toutes les activités du projet.

## **Conclusion 2 – Efficacité**

Généralement parlant, la mise en œuvre du projet a eu un niveau satisfaisant d'efficacité au regard des résultats obtenus. Toutes les parties prenantes sont unanimes pour reconnaître que le projet fut très utile ; il a soutenu les communautés bénéficiaires à plusieurs égards. En fait, il serait même logique d'apprécier l'efficacité à la hausse, en considérant que le projet a été exécuté dans les conditions extrêmement difficiles, liées à l'insécurité et aux restrictions imposées par le COVID-19

La performance du projet reste moyenne en raison du contexte difficile marqué par la détérioration du contexte sécuritaire, la pandémie de la COVID-19, les troubles socio-politiques et quelques difficultés d'ordre organisationnel. Toutes les activités relatives au résultat 1 visant le renforcement du cadre institutionnel et l'environnement socio-économique ont été réalisées. En ce qui concerne le Résultat 2, un total de 4 activités sur 12 n'ont pas été réalisées. Pour le résultat 3, un total de 2 activités sur 8 n'ont pas pu être réalisées alors que pour le résultat 4 un total de 3 activités sur 7 n'ont pas été également réalisées.

Le taux moyen de réalisation (atteinte) des indicateurs est de 60% soit 18 indicateurs sur 31. Parmi ces 18, un total de 8 indicateurs, soit 25% du total des indicateurs ont dépassé largement leurs cibles. Un total de 9 autres indicateurs ont atteint leurs cibles partiellement et 4 indicateurs ont eu un taux d'atteinte nul. Cette performance a été réalisée dans un contexte difficile marqué par la détérioration du contexte sécuritaire, la pandémie de la COVID-19, les troubles socio-politiques, le tremblement de terre du 14 Aout 2021 et quelques difficultés d'ordre organisationnel.

Le projet a manqué d'un plan pour guider le suivi-évaluation des activités et des résultats. Les livrables contractuels notamment les rapports de progrès ont certes été produits et transmis, mais l'équipe d'évaluation a noté l'absence d'informations sur la mesure des indicateurs ainsi que les outils et instruments de suivi-évaluation classique de projets (Constat 8). Le projet a manqué d'un comité de pilotage pour suivre le bon déroulement du projet et des objectifs à atteindre. De plus il lui a manqué cadre de concertation et de dialogue périodique pour faciliter la communication, les échanges entre les différentes parties prenantes ainsi que de renforcer le système de redevabilité.

## **Conclusion 3 – Efficience**

L'efficience programmatique est globalement satisfaisante, largement à cause des partenariats établis avec les organisations de la société civile pour la réalisation des travaux, et d'un recentrage des interventions, suite à des contraintes liées à l'insécurité et à la pandémie du covid-19. Cependant, l'absence de cadres pour faire le suivi des travaux réalisés par ces organisations après la fin de leur contrat a entaché le suivi des activités.

Toutes les ressources humaines et matérielles mobilisées ont aussi été employées pour la réalisation effective des activités programmées. Le projet ne disposait pas d'un personnel suffisant pour la mise en œuvre des activités et a recouru à des prestataires de services (ONGs) pour la mise en œuvre des activités et donc à la fin du contrat de ces partenaires le suivi n'était pas assuré. De plus les activités étaient éparpillées dans l'espace et n'était pas concentré sur une liste restreinte de communes pour pouvoir donner de meilleurs résultats.

Les ressources financières planifiées dans le cadre du projet ont été mobilisées et exécutées conformément aux procédures de ONU Femmes. Par contre le taux d'exécution financière est évalué à 100.11% des ressources du projet (rapport final), donc il y a eu un dépassement de plus de 3,000 dollars sur le budget global du projet. Il y a eu également des dépassements allant de 3% à 17% sur 3 des 4 résultats ou Rubriques budgétaires du projet.

#### **Conclusion 4 – Impact**

Plusieurs changements positifs (intentionnels et non intentionnels) sont intervenus dans la zone d'intervention du projet. Ces changements auxquels ce projet a contribué portent principalement sur :

- L'amélioration de l'autonomie économique des femmes
- Le renforcement de la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique
- Le renforcement du leadership féminin et la participation des femmes dans les espaces décisionnels;
- Le renforcement du rôle de la femme au niveau du ménage
- Le renforcement des capacités des organisations des femmes et de leurs membres. (Constat 12).

Comme changements non intentionnels et/ou non prévus par le projet, la mission a pu constater une meilleure participation des femmes aux décisions financières des ménages et aux processus décisionnels au niveau de leurs communes (espaces de concertation, Comités Communaux et Comités de section communale, etc...)

#### **Conclusion 5 – Durabilité**

La durabilité des acquis est tout à fait possible grâce notamment à sa pertinence plutôt élevée, mais il faudrait une petite période complémentaire de renforcement de la stratégie de sortie du projet. Beaucoup de bénéficiaires trouvent qu'ils sont laissés à eux-mêmes et que beaucoup de matériels et équipements fournis par le projet ne sont plus opérationnels. Ceci plaide en faveur d'une

deuxième phase du projet, comme l'ont souhaité la plupart des parties prenantes rencontrées, et les bénéficiaires. Si une deuxième phase du projet est approuvée, il s'agirait de mettre l'accent sur la consolidation des acquis et le renforcement des capacités des autorités locales et des communautés bénéficiaires. Il faudrait conclure tout ce qui est resté en cours soit plusieurs activités importantes, et reprendre les réalisations inachevées ou manquées.

Le projet a adopté une approche participative et de responsabilisation vis-à-vis des Autorités locales, des autorités administratives et des associations de femmes. Ces structures ont vu leurs capacités renforcées et prennent désormais en compte les questions d'autonomisation économique, de préparation aux chocs, d'adaptation aux effets du changement climatique, d'égalité de genre etc.... Les capacités des femmes ont été renforcées sur diverses thématiques du projet. L'ensemble des bénéficiaires déclarent être engagés pour la continuité des initiatives mises en place et la pérennisation des acquis du projet.

Le projet n'a pas développé une stratégie pour l'entretien et la réparation des matériels fournis par le projet dont bon nombre d'entre eux sont déjà non fonctionnels à la clôture du projet. De plus il n'y a pas eu une stratégie de réplication des formations aux autres membres des associations et groupements bénéficiaires. De plus il y a eu un manque de coordination entre les autorités locales et administratives du projet. Enfin il n'y a pas eu des activités de capitalisation des expériences et des résultats du projet.

### **Conclusion 6 – Égalité de sexe, genre et droits humains**

Toutes les initiatives du projet sont essentiellement focalisées sur les femmes, principales victimes des inégalités et des restrictions d'accès aux facteurs de production et des bénéfices des autres projets. Le projet a considéré les questions de genre en améliorant l'autonomisation économique des femmes et en renforçant leurs capacités techniques, managériales, de plaidoyer et de leadership, l'idée étant de réduire les écarts entre hommes et femmes et d'infléchir les facteurs socioculturels. Les femmes ont bénéficié de diverses formations sur la production, la transformation, la commercialisation, la comptabilité de base et l'accès au crédit qui ont renforcé leurs capacités. Elles ont également bénéficié de formations sur leurs droits, le leadership et le plaidoyer. Ces activités de renforcement rehaussent le niveau de compétences des femmes et les dotent du nécessaire pour discuter avec les hommes sans complexe et faire valoir leurs droits.

### **Conclusion 7 – Inclusion du Handicap**

Les personnes handicapées n'ont pas bénéficié d'activités spécifiques de la part du projet. Que ce soit dans le document du projet ou dans les rapports d'activités il n'est fait aucune mention des personnes handicapées. Ces personnes sont confrontées à plusieurs contraintes qui limitent leur inclusion dans les projets.

## 6. SECTION 6 : RECOMMANDATIONS

La présentation des constats préliminaires et les discussions sur la voie à suivre ont eu lieu avec le Bureau d'ONU Femmes Haïti afin d'alimenter les recommandations finales présentées ci-après. Chaque recommandation comprend des points d'action essentiels à prendre en considération par le Bureau, en fonction de leur faisabilité dans le cadre de son programme. Le niveau de priorité, le calendrier de mise en œuvre et les constats correspondants sont indiqués sous chaque recommandation.

CONCLUSIONS / CONSTATS	RECOMMANDATIONS	RESPONSABLE	PRIORITE	CALENDRIER
C1, C2, C3,C5, C6, C7	Renforcer et sauvegarder les acquis du projet, en prenant soin de corriger les faiblesses observées dans la première phase et relevées dans le présent rapport, et en mettant l'accent sur l'entretien et la réparation des matériels et équipements fournis aux bénéficiaires (transformation, conservation des produits de pêche, etc.), la consolidation des Mutuelles et leur affiliation à une institution reconnue et le renforcement de l'association des pêcheurs et mareyeuses pour une prise en charge du système de conservation et de séchage du poisson en vue de garantir la durabilité de ce service combien important au niveau de la zone	ONU Femmes	Haute	Court terme
C4	Définir une théorie de changement plus simple et plus engageante, réalisable en fonction des moyens disponibles, accompagnée des hypothèses critiques, et déclinée dans un cadre de résultat facile à exploiter	ONU Femmes	Haute	Moyen terme

C4	Prendre en compte dans la théorie de changement des projets d'autonomisation économique des femmes et de la résilience au choc d'autres activités de renforcement des moyens d'existence à travers des microprojets communautaires (captage de sources et aménagement de points d'eau pour la disponibilité en eau pour les activités agricoles, appui à la mise en place de petits ateliers de réparation des matériels de transformation déjà non fonctionnels avant même la fin du projet, etc...)	ONU Femmes	Haute	Moyen terme
C8	Améliorer la gestion axée sur les résultats et le Suivi & Evaluation, en désignant une personne chargée de faciliter le développement d'un Cadre de S&E lors de la formulation d'un projet, et d'appuyer les équipes de projets futurs pour mettre en place des dispositifs simples et efficaces de suivi-évaluation.	ONU Femmes	Haute	Court terme
C9	Mettre en place un comité de pilotage réunissant les différents acteurs et partenaires liés au projet est un espace stratégique permettant de s'échanger sur les interventions et les approches mises en place (espace à mettre en place dans une éventuelle deuxième phase).	ONU Femmes	Haute	Court terme
C10	Renforcer l'équipe de mise en œuvre du projet pour la supervision des différentes composantes	ONU Femmes	Haute	Court terme

	du projet (crédit, pêche, transformation) après la fin de contrat des prestataires de services.			
C9	Créer un cadre de rencontres périodiques entre les autorités locales (ou leurs représentants) et les représentants des organisations bénéficiaires pour échanger sur les voies et moyens de développer des activités et,	Autorités locales, Bénéficiaires	Haute	Moyen terme
C9	Assurer une capitalisation efficace des leçons apprises et améliorer la communication des résultats du projet à tous les niveaux	ONU Femmes	Haute	Moyen terme
C16	Améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans la conception et la mise en œuvre des futurs projets. Prévoir dans la planification des activités spécifiques en leur faveur dans les interventions futures. Dans la mise en œuvre, il s'agira de mobiliser une expertise locale dans le domaine pour accompagner la mise en œuvre de ces activités.	ONU Femmes	Haute	Court terme

## 7. SECTION 7 : ENSEIGNEMENTS TIRÉS

La mise en place d'un plan de suivi-évaluation du projet est essentielle non seulement pour faciliter les processus de monitoring et d'évaluation du projet mais aussi pour garantir la qualité des données et informations produites dans le cadre du projet. Comme relevé plus haut, l'absence du plan de suivi-évaluation dans le cadre de ce projet s'est traduit par des insuffisances telles l'absence d'une base de données ainsi que la non-harmonisation des outils et méthodes de collecte des données et de calcul des indicateurs.

Il faut éviter l'excessive dispersion thématique et géographique des actions pour un budget limité. Le projet voulait se focaliser sur l'autonomisation économique et le renforcement de la résilience alors qu'un tiers du budget était dédié au renforcement d'un centre de bien être équipé d'un ensemble de services pour les femmes victimes de violence ainsi que de certains services de santé essentiels au bien-être des femmes. S'il est vrai que le centre continue à renforcer l'autonomie économique des femmes en leur donnant accès à des connaissances et des équipements pour une meilleure gestion et un accès au crédit mais elle aurait pu faire l'objet à part entière d'un projet de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ou allouer beaucoup plus de fonds au projet pour couvrir toutes ces thématiques.

Le projet a essayé de sortir de l'approche séquentielle en mettant en place une véritable approche de développement des filières en considérant tous les segments de la chaîne. Le projet dans sa conception a essayé d'aborder tous les aspects de la chaîne de valeur mais les contraintes et le temps limité n'a pas permis d'y arriver. Dans le cas de l'agroforesterie à base de cacao par exemple le temps requis pour la production du cacao ne permettait pas de mettre en œuvre les activités de séchage, de fermentation, etc...

## Annexes

### Annexe 1 : Matrice de l'évaluation

#### Matrice d'évaluation du critère Pertinence

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
<b>QC1.</b> Dans quelle mesure l'appui apporté par le projet était-il (i) adapté aux besoins des populations cibles concernées ? (ii) compatible avec les politiques agricoles, environnementales et de genre au niveau national?	Est-ce que le projet a pris en compte les besoins des femmes et des jeunes ?	Proportion des bénéficiaires directs (femmes) qui affirment que le projet a pris en compte leurs besoins en matière d'accessibilité à la terre, à l'information, au crédit, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés.	Document de Projet Rapports d'activités Equipe projet ONU femmes, cadres de partenaires d'exécution, Leaders communautaires, autorités locales et administratives	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions	La disponibilité des parties prenantes pour la collecte de données La disponibilité de la documentation et des données Non aggravation du contexte sécuritaire et sanitaire dans le pays
	Les activités et les résultats du projet participent-elles aux objectifs nationaux d'Haïti en matière agricole, environnement et de genre?	Alignement (oui ou non) des activités et des résultats du projet avec les objectifs nationaux et les politiques sectorielles agricoles, environnementales et genres ?	Document de Projet Rapports d'activités Equipe projet ONU femmes, cadres de partenaires d'exécution, Leaders communautaires, autorités locales et administratives	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions	

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
<b>QC2.</b> Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur la stratégie pays de ONUFEMMES et les objectifs de développement durable (ODD)?	Le projet est-il aligné sur la stratégie pays de ONUFEMMES et les objectifs de développement durable (ODD)?	Adéquation (oui ou non) du projet avec la stratégie pays de ONUFEMMES et les objectifs de développement durable (ODD)	Document de Projet Plan Stratégique ONU Femmes Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions	
<b>QC3.</b> Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte les problèmes d'accès à la terre, à l'information, au crédit, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés. des femmes dans le contexte ?	Les activités du projet apportent-elles une réponse aux difficultés d'accès à la terre, à l'information, au crédit, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés. ?	Nombre des bénéficiaires directs (femmes et jeunes) qui affirment que le projet a pris en compte le problème d'accès à la terre, à l'information, au crédit, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés.	Document de Projet Rapports d'activités Equipe projet ONU femmes, cadres de partenaires d'exécution, Leaders communautaires, autorités locales et administratives	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions	
	Les bénéficiaires sont-ils satisfaits des activités réalisées par le projet?	Proportion des bénéficiaires qui affirment être satisfaits des activités réalisées par le projet	Rapports d'activités Equipe projet ONU femmes, cadres de partenaires d'exécution, Leaders communautaires, autorités locales et administratives Bénéficiaires directs	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
	Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ?	Nombre d'activités ajustées, supprimées ou ajoutées pour donner suite à l'évolution des besoins des bénéficiaires  Ajustement de la théorie de changement	Rapport d'activités Document de projet révisé Equipe projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	
	En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et l'émergence d'autres besoins et priorités	Nombre/nature des nouveaux problèmes identifiés.	Rapports d'activités Equipe projet ONU femmes, cadres de partenaires d'exécution, Leaders communautaires, autorités locales et administratives Bénéficiaires directs	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	
<b>QC4.</b> En quoi la théorie de changement est-elle valide ?	La définition du but et des résultats est-elle clairement articulée ? Les liens de cause à effet énoncés dans la théorie de	Pertinence des liens de cause à effet : Impact - Effets • Pertinence des liens de cause à effet : Effets - Extrants	Rapports d'activités Equipe projet ONU femmes, cadres de partenaires d'exécution	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
	changements sont-ils pertinents ?				
	Les hypothèses qui soutiennent les activités du projet sont-elles réalistes ?	Réalisme des hypothèses énoncées			

## Matrice d'évaluation du critère Efficacité

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
<b>QC5.</b> Quels résultats le projet a-t-il permis de réaliser ? Quelles sont les valeurs actuelles des indicateurs de produits du projet ?	Quelles ont été les principales réalisations du projet ?	Nombre de personnes bénéficiant des réalisations du projet (formation. Jardins créoles, transformation, Mutuelles, etc...) Nombre d'activités réalisées par le projet Nombre de personnes recrutées pour la mise en oeuvre	Rapports d'activités Equipe projet ONU femmes, cadres de partenaires d'exécution, Leaders communautaires, autorités locales et administratives Bénéficiaires directs	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	La disponibilité des parties prenantes pour la collecte de données La disponibilité de la documentation et des données Non aggravation du contexte sécuritaire et sanitaire dans le pays
	Conformément aux prévisions, quels sont les produits réalisés et non réalisés ?	Nombre de résultats atteints par le projet Taux de réalisation des indicateurs de produit du projet Facteurs de succès Cibles atteintes	Rapports d'activités Suivi des indicateurs Equipe de projet Autorités locales Leaders communautaires	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	
	Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ?	Meilleurs résultats atteints (dépassement de la cible)	Femmes bénéficiaires Ménages		

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
	Quelles sont les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés ?	Facteurs explicatifs des résultats satisfaisants Facteurs explicatifs de la non-réalisation des résultats			
<b>QC6.</b> Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au projet ?	Quelle est la contribution du projet aux changements et progrès constatés sur le terrain ?	Nombre de résultats atteints grâce au projet Leçons apprises du projet	Suivi des indicateurs Equipe de projet Autorités locales Leaders communautaires Femmes bénéficiaires Ménages bénéficiaires	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	
<b>QC7.</b> Quelles ont été les contraintes du projet ? Quels efforts ont été déployés pour surmonter les difficultés ?	Quels sont les blocages d'ordre culturel, social et institutionnel liés au projet ? Quelles mesures ont été prises pour surmonter les difficultés	Nombre/nature des obstacles et contraintes rencontrés par le projet Nombre d'actions menées pour surmonter les difficultés	Suivi des indicateurs Equipe de projet Autorités locales Leaders communautaires Femmes bénéficiaires Ménages bénéficiaires	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées et Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	
<b>QC8.</b> Un système de suivi et de redevabilité des activités a-t-il été établi et mis en	Le projet a-t-il établi un système de suivi et de redevabilité des activités	Existence (oui ou non) de document de planification du suivi, axé sur les résultats	Rapport d'activités Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
place dans le cadre du projet		Rapports d'exécution semestriels et annuels Rapports de supervision Plan d'action périodique Base de données commune des bénéficiaires Comptes-rendus Niveau de partage et de diffusion des documents du Projet			
	Le système de planification, suivi et rapportage a-t-il fonctionné et contribué à la prise de décision appliquées ?	Nombre d'indicateurs du projet renseigné			

## Matrice d'évaluation du critère Efficience

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
<b>QC9.</b> Dans quelle mesure les mécanismes d'intervention (instruments de financement, cadre réglementaire administratif, personnel, calendrier et procédures) ont-ils favorisé ou entravé la réalisation des résultats du projet ?	En quoi les procédures (cadre réglementaire, demande de décaissement, personnel, calendrier) ont retardé ou perturbé la mise en œuvre des activités du projet ?	Nombre de jours/mois de retards liés aux procédures (cadre réglementaire, demande de décaissement, personnel, calendrier)	Rapport d'activités Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	La disponibilité des parties prenantes pour la collecte de données La disponibilité de la documentation et des données Non aggravation du contexte sécuritaire et sanitaire
<b>QC10.</b> En quoi les moyens engagés (fonds, compétences, temps ...) ont permis de réaliser toutes les activités du projet ?	Est-ce que toutes les activités du projet ont été réalisées sur la période de mise en œuvre du projet	Proportion des activités réalisées	Rapport d'activités Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	
<b>QC11.</b> Le projet a-t-il utilisé les ressources (financières, humaines, techniques) de la manière la plus économe possible	Quel a été le niveau de dépassement des ressources (humaines, financières et matériels) par rapport à la planification ?	Dépassement des ressources (financières, humaines et matérielles)	Rapports financiers Rapport d'activités Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
pour atteindre ses objectifs ?	Quel est le taux d'exécution des ressources financières	Taux d'exécution des ressources financières.	Rapports financiers Rapport d'activités Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	
<b>QC12.</b> Les mécanismes de coordination mis en place pour la mise en œuvre du projet ont-ils permis de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines ?	Les mécanismes de coordination mis en place ont-ils favorisé une mutualisation des ressources ?	Nombre de protocoles d'accord signés avec les ONG partenaires de mise en œuvre Nombre de rencontres de coordination tenues Nombre d'activités conjointement mises en œuvre	Rapports d'activités Equipe projet ONU femmes, cadres de partenaires d'exécution, Leaders communautaires, autorités locales et administratives	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	
<b>QC13.</b> Quelles peuvent être les propositions de stratégies plus efficaces pour une utilisation optimale des ressources ?	Quelles sont les alternatives qui auraient permis de réaliser les mêmes résultats à moindre coûts ou dans de brefs délais ?	Existence d'alternatives d'utilisation des ressources	Rapport d'activités Comptes rendus des réunions de coordination Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	

## Matrice d'évaluation du critère d'Impact

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
<b>QC14.</b> Quels sont les effets <b>non intentionnels</b> , positifs et négatifs du projet sur les communautés, particulièrement sur les femmes?	Quels sont les changements inattendus du projet sur les femmes et les communautés ?	Nombre d'effets non intentionnels sur les femmes bénéficiaires et les communautés Nombre de bonnes pratiques Histoires de vie et témoignages sur les changements induits	Rapports d'activités Equipe projet ONU femmes, cadres de partenaires d'exécution, Leaders communautaires, autorités locales et administratives	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées Focus Groupe de discussions	La disponibilité des parties prenantes pour la collecte de données La disponibilité de la documentation et des données Non aggravation du contexte sécuritaire et sanitaire
<b>QC15.</b> Quels sont les effets <b>intentionnels</b> , positifs et négatifs du projet sur les communautés, particulièrement sur les femmes?	Quel est le niveau des indicateurs des effets du projet ?	Nombre de femmes ayant accès au crédit à travers les Mutuelles de Solidarité Nombre de jardins créoles mis en place dans le cadre du projet Nombre de femmes formées sur les différentes thématiques du projet Proportion de femmes qui mènent une activité	Rapport d'activités Equipe de projet Autorités locales Leaders communautaires Femmes bénéficiaires Ménages bénéficiaires	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
		économique grâce au projet Participation des femmes aux dépenses du ménage Participation des femmes aux décisions financières des ménages, Participation des femmes aux espaces de décisions formels			

## Matrice d'évaluation du critère durabilité

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
<p><b>QC16.</b> Dans quelle mesure l'approche d'intervention a-t-elle permis de renforcer les capacités techniques et opérationnelles du Gouvernement (AL et directions MCFDF et MARNDR), garantissant les résultats attendus du projet ? L'approche du projet a-t-elle été inclusive et formative, favorisant l'appropriation par les acteurs concernés, la fourniture continue des services ?</p>	<p>La stratégie du faire-faire, de renforcement des capacités, et d'implication des acteurs permette-t-elle de pérenniser les activités et acquis du projet ?</p>	<p>Proportion des femmes qui affirment être engagés à maintenir la participation des femmes dans les mécanismes communautaires</p> <p>Proportion des femmes qui affirment vouloir continuer les activités économiques au-delà de la mise en œuvre du projet</p> <p>Proportion de femmes qui affirment vouloir répliquer les formations reçues aux autres membres de leur organisation</p> <p>Nombre de responsables d'associations qui déclarent vouloir prendre en charge l'entretiens des</p>	<p>Rapport d'activités</p> <p>Equipe de projet</p> <p>Autorités locales</p> <p>Leaders communautaires</p> <p>Femmes bénéficiaires</p> <p>Ménages bénéficiaires</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entrevues Semi Structurées</p> <p>Focus Groupe de discussions</p> <p>Enquêtes quantitatives</p>	<p>La disponibilité des parties prenantes pour la collecte de données</p> <p>La disponibilité de la documentation et des données</p> <p>Non aggravation du contexte sécuritaire et sanitaire</p>

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
		matériels et équipements fournis			
	Les différents appuis de renforcement des capacités techniques et opérationnelles ont-ils contribué aux résultats du projet qui est de soutenir l'entrepreneuriat féminin et renforcer la préparation aux chocs	Nature des appuis de renforcement technique et opérationnel Nombre d'autorités administratives et locales affirmant que les appuis du projet ont contribué à soutenir l'entrepreneuriat féminin et renforcer la préparation aux chocs	Rapport d'activités Equipe de projet Autorités locales Leaders communautaires Femmes bénéficiaires Ménages bénéficiaires	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	
	Les activités du projet sont-elles intégrées aux pratiques des institutions partenaires notamment nationales et Quelle est la probabilité que les avantages du projet soient maintenus sur le long terme après que le projet soit terminé ?	Nombre d'activités intégrées aux pratiques des institutions nationales Nombre d'autorités administratives et locales affirmant que les avantages du projet seront maintenus sur le long terme	Rapport d'activités Equipe de projet Autorités locales Leaders communautaires Femmes bénéficiaires Ménages bénéficiaires	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
<b>QC17.</b> Dans quelle mesure les capacités des femmes et des jeunes filles ont-elles été renforcées ?	Les femmes et les jeunes sont-ils en mesure de maintenir leur engagement et pérenniser les initiatives et acquis du projet à travers le renforcement de capacités ?	Nombre de femmes et de jeunes filles renforcées Nombre de thématiques de formation	Rapport d'activités Equipe de projet Autorités locales Leaders communautaires Femmes bénéficiaires Ménages bénéficiaires	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	
<b>QC18.</b> Dans quelle mesure est-il possible de procéder à un passage à l'échelle des stratégies et résultats du projet ?	Quelles précautions prendre pour que la stratégie du projet puisse être utilisée dans d'autres départements du pays ou à l'échelle nationale ?	Nombre de bonnes pratiques identifiées	Rapport d'activités Equipe de projet Autorités locales Leaders communautaires Femmes bénéficiaires Ménages bénéficiaires	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées Focus Groupe de discussions Enquêtes quantitatives	

## Matrice d'évaluation du critère d'égalité des sexes et droits humains

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
Dans quelle mesure les considérations de genre et des droits de l'Homme ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	Est-ce que les activités du projet adressent-elles des réponses aux questions de droits humains ?	Nombre de responsables d'autorités locales et administratives et responsables d'OCB qui affirment que les activités du projet ont un lien avec les questions des droits humains	Document de projet Rapports d'activités Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	La disponibilité des parties prenantes pour la collecte de données La disponibilité de la documentation et des données Non aggravation du contexte sécuritaire et sanitaire
La composition de l'équipe de gestion du projet a-t-elle tenu compte de l'équilibre de genre ?	Combien de femmes compte l'équipe de gestion du projet ?	Nombre de femmes dans l'équipe de gestion du projet	Document de projet Rapports d'activités Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	
De quelle manière le projet a-t-il contribué à la prise en compte des priorités des femmes dans les mécanismes communautaires ?	Quelles sont les approches ou méthodes du projet de prise en compte des femmes et des jeunes dans les mécanismes communautaires ?	Approches du projet prenant en compte les priorités des femmes et des jeunes	Document de projet Document de projet Rapports d'activités Equipe projet Leaders communautaires Femmes & jeunes	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	
Quelles ont été les contraintes ou avantages pour l'implication des	Quels sont les blocages (contraintes ou difficultés) à	Blocage (description) de l'implication des femmes dans les	Document du projet Rapport d'exécution Equipe de projet	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées	

Questions Clés	Sous question	Indicateurs	Sources d'informations	Méthodes de collecte	Hypothèses
femmes et leur leadership dans la communauté ? Quels efforts ont été déployés pour surmonter les difficultés ?	l'implication et au leadership des femmes dans la communauté ?	comités locaux et organisations mixtes	Leaders Communautaires	Focus Groupe de discussions	
	Quels sont les avantages de l'implication des femmes dans les comités locaux et organisations mixtes ?	Avantages (description) de l'implication des femmes dans les comités locaux et organisations mixtes			
La participation et le leadership des femmes dans ce projet leur ont-elles permis l'acquisition et/ou le renforcement de leur pouvoir décisionnel et d'auto-promotion ?	Est-ce que les femmes bénéficiaires contribuent-elle aux décisions des comités locaux dans les comités locaux et organisations mixtes?	Proportion de femmes qui affirment que leurs avis opinions sont pris en compte dans les décisions des comités locaux et organisations mixtes	Document du projet Rapport d'exécution Equipe de projet Acteurs Communautaires et bénéficiaires directs Femmes et jeunes	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées Focus Groupe de discussions	
Quelle a été la principale valeur ajoutée de ce projet dans un changement de qualité de vie des femmes et des femmes victimes ?	En quoi le projet a apporté un plus dans les conditions de vie des femmes et des femmes victimes ?	Témoignages ou histoires de vie de changements qualitatifs dans la vie des femmes et des femmes victimes	Document du projet Rapport d'exécution et de suivi Equipe de projet Acteurs Communautaires et bénéficiaires directs	Revue documentaire Entrevues Semi Structurées Focus Groupe de discussions	



## Annexe 2 : Termes de référence de l'étude

### **I. CONTEXTE:**

L'agriculture est le secteur qui emploie le plus de personnes en Haïti, avec 40% des ménages exerçant une activité agricole et environ 75% des ménages ruraux engagés dans une forme d'agriculture telle que la pêche ou l'apiculture.

Un tiers seulement des exploitations agricoles en Haïti sont gérées par des femmes, alors que celles-ci représentent 44,2% de la main-d'œuvre agricole. La majeure partie de leur production agricole est destinée à la vente, ce qui souligne non seulement le potentiel de la production et de la transformation agricoles en Haïti, mais également le fait que la production des femmes est orientée vers les marchés. En effet, parmi les agriculteurs dont la production est principalement destinée à l'autoconsommation, c'est-à-dire l'agriculture de subsistance, les femmes ne représentent que 27,7% et les hommes 71,9%.

Pourtant, les productrices et petites agro-entrepreneures sont souvent laissées pour compte et leur contribution à l'économie nationale est rarement reconnue, valorisée et récompensée. La répartition inégale des services entre zones urbaines et rurales et les difficultés d'accès aux services publics, aussi bien physiques qu'économiques, tendent à renforcer le poids que représente le travail des soins pour les femmes vivant en milieu rural. Les femmes payent un prix plus élevé associé à leur rôle reproductif, avec des retombées en termes d'opportunités économiques, de préjugés dans la capacité d'exercer des fonctions décisionnelles, de limitations des espaces de négociation, de contraintes à leur mobilité réduite, d'accès limité aux ressources, et parfois de santé.

Outre le travail de la terre, les femmes jouent également un rôle clé dans la transformation et la commercialisation des produits alimentaires. C'est pourtant à ces étapes de la chaîne de valeur que leur potentiel est le moins réalisé.

Malgré l'existence de filières agricoles en Haïti appréciées à la fois sur le marché national et sur le marché d'exportation, les femmes impliquées dans l'agriculture et la transformation agricole se heurtent souvent à plusieurs obstacles, notamment en termes d'accessibilité à la terre, à l'information, au crédit, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés.

Ce projet vise à soutenir l'entrepreneuriat féminin dans les filières du ricin, miel, cacao, pêche et de la petite transformation (savons, pâte d'arachides, maïs moulu) par des investissements à effet catalyseur et le renforcement des capacités des organisations de femmes productrices de

la côte Sud et zone tampon du parc Macaya. Face à la récurrence des aléas naturels en Haïti, le projet explore également des initiatives visant à renforcer la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique.

La reconnaissance de la diversité des systèmes agricoles haïtiens, comme en témoigne la pratique des jardins créoles, agroécosystème fondée sur la combinaison de plusieurs cultures et la coexistence d'une agriculture de subsistance et de cultures de rente, sera aussi recherchée.

Les organisations, associations et coopératives que nous appuyons au travers de ce projet interviennent dans la production, la transformation, le stockage, la commercialisation des produits agricoles et la commercialisation des produits de la pêche. Le projet vise à améliorer leur performance et d'un autre côté contribuer à améliorer les revenus qu'ils tirent de leurs activités. Pour ce faire, établir des partenariats commerciaux est d'une importance capitale et donc savoir comment négocier et gérer les contrats avec les partenaires deviennent un élément crucial pour les OCB et coopératives bénéficiaires du projet FADEKA.

C'est dans ce contexte qu'HAGN en collaboration avec ONU Femmes, souhaite recruter un bureau d'étude ou un regroupement de consultants pour la conduite d'une évaluation finale du projet intitulé « Autonomisation économique des femmes dans l'agriculture, FADEKA » financé par la coopération norvégienne au travers du Ministère Norvégien des Affaires Etrangères. Cette évaluation sera fondée sur les principes de l'égalité des sexes et des droits humains (réf : politique d'évaluation d'ONU Femmes<sup>2</sup> et normes et standards<sup>3</sup> des Nations Unies en matière d'évaluation au sein du système des Nations Unies). Aussi, elle entend se référer à la liste de contrôle de la qualité du rapport d'évaluation GERAAS et l'indicateur de performance de l'évaluation du Plan d'action des Nations Unies à l'échelle du système (UN-SWAP EPI).

## **II. PORTÉE & OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION FINALE :**

---

<sup>2</sup> ONU Femmes, Evaluation Policy (2012) - UN Women Evaluation Handbook: <http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook> - <https://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook/country-portfolioevaluation-guidance>

<sup>3</sup> UNEG Norms (<http://unevaluation.org/document/detail/21>) - UNEG Standards (<http://unevaluation.org/document/detail/22>)

L'objectif principal de cette évaluation de projet est d'établir et de documenter l'impact et l'efficacité des résultats obtenus par le projet durant la période de sa mise en œuvre (2018-2021) en évaluant l'étendue à laquelle les résultats du projet ont été atteints et en déterminant la pertinence, l'efficacité et la durabilité des activités du projet.

Les conclusions et recommandations contribueront au renforcement de la culture d'apprentissage organisationnel et de responsabilité, à l'identification et la communication des leçons apprises et transmettre des messages clés sur les bonnes pratiques ainsi qu'au partage des produits de la mise en œuvre qui peuvent être répliqués ou élargis au niveau national ainsi qu'au niveau international.

Aussi, l'évaluation devra mesurer les évidences de succès ou d'échec dudit projet conformément aux résultats escomptés consignés dans son cadre de résultats et sa théorie du changement. Plus précisément, elle cherche à<sup>4</sup>:

- Apprécier et vérifier dans quelle mesure ainsi que pour quelle raison la stratégie de mise en œuvre a contribué à une mise en œuvre efficace du projet (réalisation de ses objectifs stratégiques) en lien à la thématique autonomisation économique des femmes, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la résilience des femmes rurales;
- Générer des connaissances substantielles basées sur des évidences, à partir de la mise en œuvre en identifiant les meilleures pratiques, les leçons apprises, les cas et facteurs de succès, les défis et difficultés rencontrés qui pourraient être utiles à d'autres projets en lien à la thématique au niveau national (portée l'échelle) ou international (réplicabilité) ;
- Générer des recommandations permettant d'assurer la durabilité des acquis en matière d'autonomisation économique des femmes, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience et une participation active des femmes dans l'économie nationale;
- Apprécier et vérifier dans quelle mesure le projet a contribué à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (sur la base des normes internationales relatives aux droits humains et les ODDs) ainsi qu'à la prise en compte des causes sous-jacentes de l'inégalité des sexes.

L'Évaluation finale est appelée à approfondir la réflexion sur les questions<sup>4</sup> suivantes:

#### A. Résultats de la mise en œuvre du projet :

- Evaluer les principales réalisations du projet définies dans les plans de travail annuels (avec référence aux indicateurs contenus dans le cadre de résultats et par domaines de produits escomptés.

---

<sup>4</sup> L'ensemble des critères qui seront évalués sont développés dans la partie: Critères et question d'évaluation clés. (voir page 10). <sup>4</sup> Ibid

- Examiner la pertinence des études et formations engagées ainsi que la mesure de leur exploitation effective par les bénéficiaires.
- Apprécier les principaux facteurs (positifs et négatifs / externes et internes) ayant contribué ou empêché la progression vers la réalisation des objectifs du projet (environnement politique, cadre légal, environnement socio culturel, montage institutionnel, contraintes institutionnelles, dispositif de pilotage et de gestion du projet, etc.)
- Evaluer l'efficacité et l'efficience relative (coût/avantages, « value for money ») de la stratégie du projet en comparaison avec d'autres stratégies mises en œuvre par le gouvernement, d'autres bailleurs ou acteurs afin d'atteindre les mêmes produits ;
- Apprécier le niveau de satisfaction des acteurs clés du projet par rapport à ce dernier et aux résultats atteints. B. Capacités:
- Etablir un état des lieux et analyser le développement des capacités des acteurs nationaux ; proposer des recommandations pour consolider ce développement à long terme et lui assurer un impact positif.
- Evaluer la qualité, la pertinence et la disponibilité de l'appui fourni par ONUFemmes, selon les besoins exprimés par les partenaires ministériels et de la société civile, et son impact sur l'exécution des activités et l'atteinte des résultats.

#### C. Durabilité:

- Tirer les leçons de l'expérience passée et présente susceptibles de générer des scénarios de développement futurs pour l'amélioration de l'autonomie économique des femmes et leur adaptabilité aux effets et impacts du changement climatique.
- Evaluer la durabilité des résultats du projet sur le long terme, indépendamment de l'assistance extérieure, en termes (i) d'impact sur les politiques publiques, (ii) de 'réplicabilité' et de (iii) gouvernance sectorielle.
- Selon l'opinion des personnes clés interviewées, des évaluateurs et de l'expérience acquise, qu'est ce qui devait être fait différemment dans le cadre du projet ?
- Déterminer quels facteurs et contraintes ont influencé la mise en œuvre du projet, notamment sur le plan technique, de la gestion et de l'organisation, ainsi que sur le plan institutionnel, en plus des autres facteurs externes non prévus lors de la conception du projet.
- Tirer les enseignements et les leçons de l'expérience, qui pourraient être mis à profit pour un nouveau programme de coopération.

### **III. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE :**

La mission d'évaluation se déroulera sur une période de 50 jours étalée sur 3 mois. Elle sera réalisée conformément à la politique d'évaluation de HAGN et également aux normes et standards des Nations Unies en matière d'évaluation.

L'approche pour la conduite de cette évaluation se fera comme suit:

- Revue Documentaire : Le bureau d'étude ou le regroupement de consultants devra prendre connaissance de la totalité des documents du projet avant le début des travaux (document de projet, les phases précédentes y compris leurs activités, les Plans de Travail Annuels, les rapports de progrès, les études et rapports, etc.).
- Finalisation de la note de cadrage : En consultation avec les responsables du projet, le bureau d'étude ou le regroupement de consultants devra déterminer la manière la plus adaptée de procéder à cet examen et les moyens d'y associer les partenaires de mise en œuvre. Les méthodes d'évaluation doivent être choisies pour leur rigueur dans la production de preuves empiriques pour répondre aux critères d'évaluation, afin de répondre aux questions d'évaluation, et pour répondre à la finalité de l'évaluation.
- Analyse quantitative et qualitative (méthode mixte) des données et élaboration d'un premier rapport intermédiaire : le bureau d'étude ou le regroupement de consultants organisera des réunions de travail, des entretiens directs et des sessions de travail avec des responsables de mise en œuvre du projet et les partenaires de mise en œuvre afin de pouvoir évaluer l'impact du projet et de relever les difficultés, manques de coordination et dysfonctionnements éventuels des mécanismes de mise en œuvre. Ces rencontres permettront d'évaluer la performance du projet eu égard aux objectifs et résultats définis dans le document de projet. L'équipe d'évaluation fera en sorte que les voix et les opinions des bénéficiaires/participants soient prises en compte.
- Formulation du rapport final d'évaluation : L'équipe rendra compte de son travail à HAGN et aux responsables de la mise en œuvre du projet. Une rencontre de restitution/validation du rapport d'évaluation sera organisée pour les staffs de HAGN et les partenaires financiers du projet. HAGN se réserve le droit de garantir la qualité des produits soumis par l'équipe d'évaluation externe et demandera des modifications jusqu'à ce que le produit soit conforme aux normes de qualité. (réf : Liste de contrôle de l'évaluation de la qualité du rapport d'évaluation<sup>5</sup>).

Sa portée est nationale visant à faciliter les effets leviers au niveau sectoriel et couvrira presque toute la période de la mise en œuvre du projet sous étude. Cependant, tenant compte des contraintes de coût, obligation est faite de procéder à un échantillonnage des zones à couvrir et des partenaires selon les critères définis et validés par l'équipe de gestion incluant le groupe de référence et de gestion.

**Tableau #1** : Couverture géographique et programmatique

Pilier	Thématique couvertes	Couverture géographique
--------	----------------------	-------------------------

<sup>5</sup> Guide d'évaluation d'ONU Femmes: Comment gérer les évaluations sensibles au genre: <http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluationhandbook>

Autonomisation économique	Appui à la production (filrière cacao, maïs, arachide, plantes aromatiques)	Sud et Grand'Anse
	Appui à la transformation (arachide, maïs, noix de cajou, manioc,	
	Appui à la commercialisation des produits de la pêche	Sud
Changement climatique	Sensibilisation-formation, adaptation au changement climatique	Sud et Grand'Anse
Education financière, Montage de MUSO,	Formation en éducation financière et montage de MUSO	Sud et Grand'Anse
Equité de genre et leadership féminin	Formation en équité de genre et leadership féminin au sein des communautés	Sud et Grand'Anse
Gestion, comptabilité de base	Formation en gestion et comptabilité de base	Sud et Grand'Anse
Plateforme de vente en ligne	Mise en place de la plateforme Buy from women (plateforme digitale de vente en ligne)	Nationale
Accès aux services financiers	Mise en place d'un fonds de garantie au profit des micros, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes	Sud et Grand'Anse

Trois groupes d'acteurs sont concernés : les partenaires de mise en œuvre, les partenaires ministériels et les bénéficiaires. Le projet s'assurera que l'équipe en charge de l'évaluation cherche la participation active et effective des représentant-e-s de chacun de ces acteurs dans le processus d'évaluation.

#### **IV PRODUITS ATTENDUS<sup>6</sup> DE L'ÉVALUATION :**

L'équipe d'évaluation est appelée à produire un rapport évaluant les résultats et l'impact du projet. Il est attendu de l'équipe :

- Une note de cadrage déclinant la méthode d'évaluation et les outils à utiliser.
- Un rapport intermédiaire contenant les analyses et les résultats de l'évaluation.
- Un rapport d'évaluation finale prenant en compte les observations et commentaires d'ONU Femmes et des parties prenantes. Le rapport de l'évaluation se prononcera sur la performance de l'appui apporté par le projet, les leçons tirées, les recommandations, y compris quant à sa stratégie d'intervention en Haïti.
- Une note conceptuelle identifiant les priorités pour une future coopération, en plus d'une matrice de résultats et de ressources, selon le format en usage à ONU Femmes.

L'évaluation sera gérée à travers un **groupe de gestion**, chargé de superviser le processus d'évaluation formé par l'officière de projet HAGN et le comité du programme de ONU Femmes (Programme Manager, Spécialiste de programme, Officier de suivi-évaluation et Chargé de programme). Cette équipe sera responsable de l'approbation des TDRs, du choix de l'équipe d'évaluation, de la supervision et de l'approbation de tous les produits/livrables. Aussi, l'équipe sera également responsable de la diffusion de l'évaluation et de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation (le cas échéant). Le groupe de gestion développera ses fonctions en étroite coordination avec le-la spécialiste régional de l'évaluation du bureau régional d'ONU Femmes au Panama et le Bureau Indépendant d'Évaluation.

#### **V. PROFIL RECHERCHÉ :**

L'équipe d'évaluation sera composée d'au moins trois membres dont au moins un.e consultant.e national.e possédant une vaste expérience en évaluation de projet de développement agricole et, de préférence, dans les domaines de l'autonomisation économique des femmes rurales, la résilience face au changement climatique, ainsi que la thématique du travail normatif lié à l'égalité des sexes.

1 . Expérience générale de la firme / équipe de consultation
--

---

<sup>6</sup> Voir Annexe 4 et 5

Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Expérience prouvée dans la conduite et l'évaluation de projet de développement rural et/ou projet d'autonomisation économique des femmes;</li> <li>○ Expérience prouvée dans la l'appui au développement de filières agricoles et /ou de la pêche ;</li> <li>○ Expérience prouvée dans la réalisation d'évaluation finale de projet d'appui aux filières agricoles ;</li> <li>○ Expérience prouvée dans l'appui ou la réalisation d'évaluation de projet mise en œuvre par les agences des Nations-Unies ;</li> <li>○ Expérience prouvée dans la réalisation d'évaluation de projet de développement en Haïti ou dans des conditions similaires.</li> </ul>
--------------	--

2. Expert.e principal.e en évaluation de programmes	
Éducation	<input type="checkbox"/> Disposer d'une formation universitaire de niveau Master ou plus en rapport avec au moins un des domaines suivants : Agriculture, économie et Développement rural
Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle ;</li> <li>• Avoir réalisé au moins quatre évaluations de programmes de développement rural et/ou appui aux filières agricoles / appui à la filière pêche au cours des 10 dernières années ;</li> </ul> <input type="checkbox"/> Avoir une expérience internationale confirmée.
Langage :	<input type="checkbox"/> Maitrise du Français e du créole <input type="checkbox"/> La connaissance de l'anglais est un atout.

3. Expert-e principal-e en genre et évaluation	
Éducation	<input type="checkbox"/> Au moins un master en développement, en sciences sociales ou autres disciplines connexes. Une spécialisation en évaluation axée sur le genre serait un atout.
Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 10 ans d'expérience avérée en matière d'autonomisation des femmes ;</li> <li>• Au moins 5 ans d'expérience en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes en milieu rural, d'intégration d'une perspective sexospécifique, d'analyse sexospécifique.</li> </ul>
Langage :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitrise du Français et du créole</li> <li>• La connaissance de l'anglais est un atout.</li> </ul>

3. Autre expert-e	
Éducation	<input type="checkbox"/> Avoir une formation universitaire de niveau Master ou plus dans un domaine en rapport avec l'agriculture ou le développement rural

Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avoir au moins 5 ans d'expériences incluant des expériences dans le suivi-évaluation, l'évaluation de projets de développement rural (Réhabilitation de réseaux d'irrigation, Appui aux filières agricoles et animales, Financement rural) ;</li> <li>○ Avoir déjà réalisé trois évaluations de programmes de développement rural / appui aux filières agricoles e/ou filière pêche ;</li> <li>○ Expériences prouvées en Haïti ou dans des conditions similaires.</li> </ul>
Langage :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise du Français et du créole</li> <li>• La connaissance de l'anglais est un atout.</li> </ul>

## **VI. DOCUMENTS À SOUMETTRE :**

Toutes les soumissions doivent se faire au plus tard le 12 février 2022 à 12h00 pm heure locale. Les offres technique et financière doivent être déposées à la même date par email à : [administration@haitigirlsnetwork.org](mailto:administration@haitigirlsnetwork.org). Toutes propositions reçues après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées. Aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure fixées pour la remise des propositions.

Le bureau d'étude ou le regroupement de consultants intéressés devra soumettre séparément son offre relative à la proposition Technique et la proposition Financière. Les offres qui ne respecteront pas ces dispositions seront automatiquement éliminées. Les deux offres (technique et financière) doivent être envoyées comme deux fichiers séparés. Toutefois, les offres financières devront être codées et seul(e)s les candidats-es dont les offres passeront l'étape technique seront contacté(e)s pour qu'ils-elles envoient le code pour ouvrir leurs offres financières. En cas de non-respect de ces instructions, HAGN ne pourra en aucun cas être tenu responsable si la proposition est ouverte prématurément.

### **1. Proposition Technique :**

- Constitution légale organisationnelle prouvée du bureau d'étude et états financiers des 2 dernières années en cours.
- Une lettre d'expression d'intérêt et de disponibilité dûment exprimés.
- Les CV avec références détaillées des expériences des consultant.e.s en rapport avec les TdRs.
- Une présentation de la compréhension du mandat.

### **2. Proposition Financière**

L'offre financière doit indiquer le coût global de la consultation, avec une description détaillée de toutes les charges y afférentes incluant les honoraires et tous les frais connexes (logistique des séances de formation, mobilisation des participants-tes et prévoir leurs frais de déplacements, etc.)

## **VII. L'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS :**

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points plus bas. À la demande de la commission de sélection, les bureaux d'études ou regroupements de consultants candidats devront fournir par écrit, dans le délai imparti, tous les renseignements complémentaires éventuellement nécessaires jugés utiles. Ces renseignements ne doivent en rien modifier l'offre de base.

Seules les propositions sélectionnées ayant obtenu un minimum de 70 points après analyse des propositions techniques seront considérées pour l'ouverture et l'évaluation financière. Les offres financières ne devront pas porter de signes indicatifs du/de la consultant.e.

Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la commission d'évaluation estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.

<b>ÉVALUATION DE LA SOUMISSION TECHNIQUE (70% DE LA NOTE GLOBALE)</b>	<b>Point s max</b>
<p><b>Critère 1</b> : Les membres de l'équipe sont titulaires d'un diplôme universitaire en sciences agronomiques ou autres disciplines connexes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence.....<b>5 pts</b></li> <li>• Au moins un Master et une spécialisation.....<b>10 pts</b></li> </ul>	<b>10</b>
<p><b>Critère 2</b> : Avoir l'expérience professionnelle requise des membres de l'équipe dans les domaines définis plus haut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 10 ans dans les thématiques autonomisation, appui aux filières agricoles, changement climatique .....<b>5 pts</b></li> <li>• Au moins 07 ans dans la conduite d'évaluations de programmes et de projets.....<b>5 pts</b></li> <li>• Au moins 5 ans d'expérience avérée en matière d'autonomisation économique des femmes rurales .....<b>5 pts</b></li> </ul>	<b>15</b>
<p><b>Critère 3</b> : Avoir une bonne connaissance de l'approche filière agricole / filière pêche (chef.fe. d'équipe)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 5 actions .....<b>5pts</b></li> <li>• Plus que 05 actions .....<b>10 pts</b></li> </ul>	<b>10</b>
<p><b>Critère 4</b>: Connaissance en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes en milieu rural, d'intégration d'une perspective sexospécifique, d'analyse sexospécifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui.....<b>5 pts</b></li> <li>• Non .....<b>0 pt</b></li> </ul>	<b>5</b>
<p><b>Critère 5</b> : Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les aspects importants du mandat ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?.....<b>20 pts</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contenu des tâches à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TOR ?.....<b>25 pts</b></li> </ul> </li> <li>• La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ?.....<b>15 pts</b></li> </ul>	<b>60</b>

### **ANNEXE 1 : Description de HAGN**

Le Réseau des adolescentes d'Haïti (HAGN) est un collectif de partenaires locaux et internationaux engagés dans l'autonomisation, la sécurité, la santé et le bien-être des filles en Haïti. HAGN

soutient les ONG haïtiennes de base pour créer des espaces sûrs pour les filles âgées de 10 à 18 ans. Le réseau est conçu pour un apprentissage collaboratif et s'appuie sur l'expertise de ses membres pour créer une programmation centrée sur les filles et ancrée dans les communautés locales.

Deux caractéristiques distinguent le modèle d'espace sûr HAGN : un accent mis sur les filles les plus vulnérables et mal desservies, qui sont identifiées via une méthode d'enquête communautaire ; et le leadership des mentors adolescentes plus âgées, qui reçoivent une formation et un soutien financier pour travailler avec des filles plus jeunes dans leurs communautés. Le modèle d'espace sûr comprend des rassemblements hebdomadaires, appelés Espas Pa Mwen ("Mon espace"), au cours desquels les filles se renseignent sur la santé sexuelle et reproductive et la violence sexiste, développent leurs connaissances financières et créent des amitiés avec des pairs et des mentors. Les groupes sont animés par des mentors rémunérées âgées de 18 à 30 ans qui viennent des mêmes communautés que leurs mentorées.

Fondée à la suite de l'horrible tremblement de terre de 2010, HAGN comprend maintenant plus de 5000 filles dans son réseau.

HAGN est une partie importante du tissu social d'Haïti, où les filles sont confrontées à des taux élevés de discrimination et de violence. Grâce à leur participation au programme, les filles et les mentors gagnent en confiance, acquièrent une meilleure connaissance de la santé sexuelle et des relations entre les sexes et augmentent leur stabilité financière.

## **ANNEXE 2 : Liste de documents d'orientations clés de l'évaluation (réf : ONU Femmes) : à consulter**

### **1- UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist**

Guidance on the UN Women Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System (GERAAS) is available at:

<http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluations>

### **2- UN Women Evaluation Consultants Agreement Form UN**

Women Evaluation Consultants Agreement Form:

<https://gate.unwomen.org/resources/docs/SiteDocuments/UNWomen%20-%20CodeofConductforEvaluationForm-Consultants.pdf>

UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system  
<http://www.uneval.org/document/detail/100>

### **3- UNEG Norms and Standards for evaluation**

UNEG Norms: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/21>

UNEG Standards: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/22>

#### **4- UN Women Evaluation Handbook UN Women**

Independent Evaluation Office website:

<http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>

<https://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook/country-portfolioevaluationguidance>

#### **5- Resources for data on gender equality and human rights**

- UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights Index: <http://uhri.ohchr.org/en>
- UN Statistics – Gender Statistics: <http://genderstats.org/>
- UNDP Human Development Report – Gender Inequality Index: <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>
- World Bank – Gender Equality Data and Statistics: <http://datatopics.worldbank.org/gender/>
- Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) Social Institutions and Gender Index: <http://genderindex.org/>
- World Economic Forum – Global Gender Gap Report: <http://www.weforum.org/issues/global-gender-gap>
- A listing of UN reports, databases and archives relating to gender equality and women’s human rights can be found at: [http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics\\_and\\_indicators\\_60.htm](http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics_and_indicators_60.htm)

### Annexe 3 : Liste des ouvrages et documentation consultés

- 1) Document de projet « Évaluation externe finale du Projet "Autonomisation économique des femmes dans l'Agriculture/Fanm nan agrikilti se devlopman ekonomi Ayiti (FADEKA) " (2018-2021) »
- 2) UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist - Guidance on the UN Women Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System (GERAAS) is available at: <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluations>
- 3) UN Women Evaluation Consultants Agreement Form:  
<https://gate.unwomen.org/resources/docs/SiteDocuments/UNWomen%20-%20CodeofConductforEvaluationForm-Consultants.pdf>
- 4) UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system
- 5) <http://www.uneval.org/document/detail/100>
- 6) UNEG Norms and Standards for evaluation, UNEG Norms:  
UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/21>  
UNEG Standards: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/22>
- 7) UN Women Independent Evaluation Office website:  
<http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>  
<https://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook/country-portfolioevaluationguidance>
- 8) UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights - Index: <http://uhri.ohchr.org/en>
- 9) UN Statistics – Gender Statistics: <http://genderstats.org/>
- 10) UNDP Human Development Report – Gender Inequality Index:  
<http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>
- 11) World Bank – Gender Equality Data and Statistics:  
<http://datatopics.worldbank.org/gender/>
- 12) Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) Social Institutions and Gender Index: <http://genderindex.org/>
- 13) World Economic Forum – Global Gender Gap Report:  
<http://www.weforum.org/issues/global-gender-gap>

14) A listing of UN reports, databases and archives relating to gender equality and women's human rights can be found at:

[http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics\\_and\\_indicators\\_60.htm](http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics_and_indicators_60.htm)Population

totale de 18 ans et plus, ménages et densité estimés en 2015, IHSI (2015).

## Annexe 4 : Liste des personnes/organisations consultées

<b>Entretiens Réalisés</b>				
Date	Département	Commune	Organisation	Nom de la Personne
29/11/2022	Sud	Cayes	MCFDF Sud	Dichly Saint Victor
30/12/2022	Sud	Port- Salut	ASFAVAB	SENAT Laurette
30/12/2022	Sud	Port- Salut	Bac Port-Salut	SIMY Joseph Jaxone
30/12/2022	Sud	Port-Salut	KAZEK	Manette CHERY
01/12/2022	Sud	Saint-Jean du Sud	GWOFAVAT	Ena NAZAIRE
01/12/2022	Sud	Saint-Jean du Sud	ASFECOS	Myrlande SAMEDY
2/12/2022	Sud	Camp-Perrin	OFSC	Johanne BELUS
3/12/2022	Sud	Cayes	ACHAGEV	Marie Angela BANATTE
7/12/2022	En Ligne	En Ligne	ONU Femmes	Nadege BEAUVIL
7/12/2022	En Ligne	En Ligne	ONU Femmes	Sondernyse MICHEL
8/12/2022	Sud	Les Anglais	Maire de les ANGLAIS	Rose Marie EXILE
13/12/2022	En Ligne	En Ligne	CCEH	Donald Marc Saint Ange
15/12/2022	En Ligne	En Ligne	PESADEV	Weaver Destin
<b>Focus Group Réalisés</b>				
01/12/2022	Sud	Saint-Jean du Sud	GWOFAVAT	
2/12/2022	Sud	Camp-Perrin	OFSC	
3/12/2022	Sud	Cayes	ACHAGEV	
4/12/2022	Sud	Port-Salut	ASFAVAB	
5/12/2022	Sud	Les Anglais	OFDAN	
5/12/2022	Sud	Chardonnières	APEC	
2/12/2022	Grand'Anse	Corail	OFAJEB	
7/12/2022	Grand'Anse	Pestel	GFVK	
<b>Enquêtes quantitatives</b>				
22/12/2022	Formation des enquêteurs et des superviseurs aux Cayes			
24/11/2022				
25/11/2022	Collecte des données quantitatives par les enquêteurs et les superviseurs dans les			
-3/12/2022	départements du Sud et la Grand'Anse			

## Annexe 5 : Questionnaire d'enquêtes – bénéficiaires

### Évaluation externe finale du Projet "Autonomisation économique des femmes dans l'Agriculture, FADEKA" (2018-2021)

#### Enquête quantitative auprès des bénéficiaires

##### Section 0 : Identification

Département 1. Sud 2. Grand'Anse	_
Commune : 1. Cayes 2. Saint Jean du Sud 3. Port Salut 4. Camp-Perrin 5. Chantal 6. Torbeck, 7. Chardonnières 8. Les Anglais 9. Corail 10. Pestel	_
Section communale :	
Localité :	
Organisation 1) MOFASOAF 2) OPFD 3) MOFAM 4) OFPDF 5) OFAJEB 6) AFAB 7) AFTP 8) GFVK 9) OFJB 10) AFPT 11) COPAB 12) ASFAVAB 13) AFECOS 14) MOPJI 15) (MOUPRADES 16) AJESNOV 17) RAFAE 18) AFCHVD 19) TAB 20) Main dans la Main 21) GWOFVAT	

<ul style="list-style-type: none"> <li>22) OFDAN</li> <li>23) APEC</li> <li>24) OFSC</li> <li>25) ACHAGEV</li> <li>26) FED</li> <li>27) Autres Organisations pas sur la liste</li> <li>28) Pas membre d'Organisations</li> </ul> <p>.....</p>	
<p>Nom et Prénom de l'enquêteur.trice</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1) Enqueteur.trice1</li> <li>2) Enqueteur.trice 2</li> <li>3) Enqueteur.trice 3</li> <li>4) Enqueteur.trice 4</li> <li>5) Enqueteur.trice5</li> <li>6) Enqueteur.trice 6</li> <li>7) Enqueteur.trice 7</li> <li>8) Enqueteur.trice8</li> <li>9) .....</li> </ul>	<p> _  </p>





4.2.	Pensez-vous que le fait d'avoir participé au projet a été profitable et/ou bénéfique pour vous ? 1)Oui 2) Non	__
4.3.	Avez-vous été impliqué dans le cadre du projet dans : 1) Le ciblage des zones ; 2) Le ciblage/la sélection des bénéficiaires 2) L'identification des besoins ; 4) La priorisation et l'analyse des besoins	__
4.4.	Pensez-vous que le projet a adressé les principaux besoins auxquels tu fais face ? 1)Oui 2) Non	__
4.5.	Pensez-vous que le projet a comblé vos besoins ? 1)Oui 2) Non	__
4.6.	Quels sont les besoins prioritaires de la communauté que le projet n'a pas abordé ? 1) Santé 2) Eau potable 3) Autres, Préciser	
<b>Section 5 : Efficacité</b>		
<b>Indicateur 1 : Pourcentage de femmes membres de coopératives et d'organisations agricoles mixtes qui considèrent que leurs organisations sont exemptes de discrimination et de stéréotypes liés au genre</b>		
<b>Indicateur 1.2 : Augmentation du nombre de femmes participant aux processus décisionnels dans les coopératives et les organisations agricoles mixtes (%)</b>		
5.1.	Est-ce que votre organisation contient des hommes ? 1)Oui 2) Non	__
5.2.	Si Oui est ce qu'au niveau de votre organisation les femmes sont victimes de violence/ discrimination sexiste ou stéréotypes ? (Par exemple est ce que les femmes et les hommes sont égaux ? Est-ce que les femmes ne sont pas minimisées parce qu'elles sont des femmes ? Est ce qu'elles peuvent occuper tous les postes, etc.) 1)Oui 2) Non	__
5.3.	Si Oui avant le projet combien de femmes faisaient partie du comité ou conseil d'administration de votre organisation?	__
5.4.	Actuellement combien de femmes font partie du comité ou conseil d'administration de votre organisation?	__
5.5.	A compléter par l'enquêteur/trice ==> Donc l'augmentation est de __% (Les apprendre à calculer l'augmentation)	__

<b>Indicateur 1.3 : Pourcentage de femmes issues de coopératives et d'organisations d'agriculteurs mixtes qui déclarent se sentir à l'aise lorsqu'il s'agit d'exprimer leur point de vue dans les assemblées générales ou les comités directeurs.</b>		
5.6.	Sentez-vous à l'aise pour exprimer vos idées et points de vue dans les assemblées générales, conseils d'administration ou dans les comités de pilotage ? 1)Oui 2) Non	__
5.7.	Pensez-vous qu'avant le projet (notamment avant les formations reçues dans le cadre du projet), il vous était plus difficile d'exprimer vos idées et points de vue dans les assemblées générales, conseils d'administration ou dans les comités de pilotage ?	__
<b>Indicateur 2 : Pourcentage de femmes membres de coopératives, d'organisations communautaires ou d'agriculteurs individuels qui signalent une augmentation de leurs revenus</b>		
5.8.	Avez-vous constaté que vos revenus ont augmenté grâce aux activités et ou actions induites par le projet ou depuis que vous avez commencé à bénéficier des activités du projet? 1)Oui 2) Non	__
5.9.	Si Oui, à combien estimez-vous le pourcentage d'augmentation de vos revenus? 1) 0-10% 2) 10 – 20% 3) 20 – 30% 4) > à 30%	__
<b>Indicateur 2.1 : % de femmes membres de coopératives, OCB et agriculteurs individuels qui déclarent suivre les recommandations techniques partagées pendant la formation</b>		
5.10.	Avez-vous suivi les recommandations techniques partagées pendant les formations que vous avez bénéficié du projet? 1)Oui 2) Non	__
5.11.	Suite à cette formation, avez-vous amélioré votre pratique professionnelle, vos activités génératrices de revenus, etc ? 1)Oui 2) Non	__
<b>Indicateur 2.2 : Pourcentage de coopératives, d'organisations communautaires et d'agriculteurs individuels qui signalent une augmentation des ventes</b>		
5.12.	Etes-vous un agriculteur/trice ? 1)Oui 2) Non	__

5.13.	Si Oui, avez-vous constaté que vos ventes ont augmenté grâce aux activités et ou actions induites par le projet ou depuis que vous avez commencé à bénéficier des activités du projet? 1)Oui 2) Non	__
5.14.	Si Oui, a combien estimez-vous le pourcentage d'augmentation de vos ventes? 1) 0-10% 2) 10 – 20% 3) 20 – 30% 4) > à 30%	__
<b>Indicateur 3 : Nombre de prêts accordés aux femmes rurales impliquées dans une agriculture climato-intelligente (comprend la production, la transformation et la commercialisation)</b> <b>Indicateur 3 : Pourcentage (%) de femmes qui déclarent se sentir plus intégrées dans le système de prêt et de crédit</b>		
5.15.	Avez-vous obtenu des prêts pour la production la transformation et la commercialisation des produits agricoles au cours de la période allant 2018 et 2021 ? 1)Oui 2) Non	__
5.16.	Si Oui combien de prêt avez-vous obtenu au cours de cette période ? 1) 1 2) 2 3) 3 4) > à 3 Prêts	
5.17.	Si Oui, auprès de quelles institutions/structures avez-vous obtenu ces prêts ? 1) Banque 2) IMF non coopératives (FONKOZE, SOGESOL, MCN, etc.) 3) Caisses Populaires 4) Mutuelles de Solidarité 5) Usuriers 6) Proche (familles, amis)	__
5.18.	Est-ce que vous sentez que vous êtes actuellement plus intégrées dans le système de prêt et de crédit (Autrement dit pensez-vous qu'actuellement il vous est plus facile d'avoir accès au crédit actuellement par rapport au passé – par exemple avant 2018 -avant le projet)? 1)Oui 2) Non	__
<b>Indicateur 3.1: Pourcentage de femmes rurales ayant des compétences financières accrues</b> <b>Indicateur 3.2: Pourcentage de femmes entrepreneurs ou représentantes de PME qui déclarent avoir une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit</b>		
5.19.	Avez-vous suivi des formations sur la gestion financière, l'entrepreneuriat et la comptabilité de base dans le cadre du projet ?	__

	1)Oui 2) Non	
5.20.	Pensez-vous que grâce au projet vous avez pu améliorer vos compétences financières (meilleures compétences en gestion financière, l'entrepreneuriat et la comptabilité de base ? 1)Oui 2) Non	__
5.21.	Avez-vous suivi des formations sur le crédit dans le cadre du projet ? 1)Oui 2) Non	__
5.22	Pensez-vous qu'actuellement vous avez une meilleure compréhension du système de prêt et de crédit (Autrement dit vous connaissez ou obtenir du crédit, comment calculer les taux d'intérêt, le calcul des montants des remboursements, etc..? 1)Oui 2) Non	__
<b>Indicateur 3.3:Pourcentage de femmes entrepreneurs et coopératives ciblées qui ont utilisé ou ont l'intention d'utiliser les services financiers recommandés</b>		
5.23.	Avez-vous accès ou avez-vous l'habitude d'utiliser les services financiers suivants : 1) Compte bancaire 2) Transfert 3) Microfinance (caisses populaires et IMF non coopératives) 4) Assurance	__
5.24.	Si vous ne les avez pas encore utilisés avez-vous l'intention d'utiliser les services financiers suivants : 1) Compte bancaire 2) Transfert 3) Microfinance (caisses populaires et IMF non coopératives) 4) Assurance	__
<b>Indicateur 4: Nombre de représentants du partenaire OCB qui participent au f décisionnel du Centre à guichet unique</b>		
5.25.	Avez-vous connaissance de l'existence d'un Centre à guichet unique situé a Torbeck et composé de membres des organisations Femmes en Démocratie (FED) et KOFASID ? 1)Oui 2) Non	
5.25.	Si Oui, Est-ce qu'il y a des membres de votre organisation qui qui participent au processus décisionnel du Centre à guichet unique 1)Oui 2) Non	
<b>Section 6 : Impacts</b>		

6.1.	<p><b>Autonomie économique 1 : Combien d'activités génératrices de revenus exercez-vous actuellement ?</b></p> <p>1) 0 Activité 2) 1 Activités 3) 2 Activités 4) 3 Activités</p>	
6.2.	<p><b>Autonomie économique 2 : Si vous êtes mariée, Comment est géré le revenu au niveau du ménage ?</b></p> <p>1) L'homme gère tout le revenu du ménage 2) Le revenu est géré entre l'homme et la femme mais l'homme gère la plus grande part; 3) Le revenu est géré entre l'homme et la femme a part égale ; 4) Le revenu est géré entre l'homme et la femme mais la femme gère la plus grande part; 5) La femme gère tout le revenu du ménage</p>	
6.3.	<p><b>Autonomie économique 3 : Si vous êtes mariée, participez-vous aux dépenses au niveau du ménage ?</b></p> <p>1)Oui 2) Non</p>	
6.4.	<p><b>Autonomie économique 4 : Si Oui, Combien estimez-vous votre participation aux dépenses du ménage ?</b></p> <p>1) Moins de 50% 2) 50% 3) Plus de 50%</p>	
6.5.	<p><b>Participez-vous à des espaces de décisions formels ou informels au niveau de votre commune :</b></p> <p>1) Je ne participe à aucun espace décisionnel 2) Espace de concertation 3) Comité de développement communal 4) Comité de développement de section communale 5) Table communale genre 6) Table sectorielle sécurité alimentaire 7) Autre, Préciser</p>	

## Annexe 6 : Guide d'Entrevues Semi Structurées (ESS) avec les informateurs clés

### *Guide d'entretiens avec les gestionnaires du projet/partenaires de mise en œuvre (GP<sup>7</sup>), Partenaires Ministériels (PM) (MCFDF/MARNDR), Autorités locales (Maires, CASECs, ASECs)*

<p><b>Pertinence et cohérence de l'action</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Comment est venu l'idée de ce projet ? Qui l'a initié et pourquoi il a été initié ? (GP)</li> <li>2- Quel a été le rôle des groupes cibles dans le choix des interventions et des stratégies à mettre en place dans le cadre du projet ? Comment ont-ils pris part dans les décisions ?</li> <li>3- Dans quelles mesures vous pouvez dire que les objectifs du projet sont en accord avec les problèmes, besoins et priorités des groupes cibles et en cohérence avec les politiques nationales en matière d'autonomisation économique des femmes et de sécurité alimentaire ?</li> <li>4- Qu'est ce qui a été fait pour s'assurer de la correspondance des actions/actions aux besoins réels de la population touchée ? (GP)</li> <li>5- Quels regards vous portez sur les activités réalisées par le projet en tenant compte de la réalité du contexte, de la réalité des groupes de cibles ?</li> <li>6- Comment le projet a pu s'adapter aux contextes socio-politique, sécuritaire et de la pandémie de COVID ? (GP)</li> <li>7- En quoi la situation sécuritaire, politique et le COVID 19 ont influencé les besoins des groupes cibles ? (GP)</li> <li>8- Qu'est-ce que le projet a fait pour s'adapter aux nouveaux besoins selon les cas ? (GP)</li> <li>9- Dans quelle mesure les formations réalisées étaient en adéquation avec les priorités de formation des groupes cibles ?</li> <li>10- Quelle est votre perception du niveau de satisfaction des acteurs locaux (autorités locales, agents de terrain, groupes cibles, etc.) par rapport au projet lui-même et aux résultats effectivement atteints ?</li> <li>11- Qu'est-ce que vous avez fait ou avez vu faire pour connaître/évaluer le niveau de satisfaction des acteurs locaux des résultats du projet ?</li> </ol>
<p><b>Efficacité</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quels sont d'après vous les principaux résultats atteints par le projet ?</li> <li>2. Est-ce que le projet a atteint tous les résultats prévus? Sin non lesquels n'ont pas été atteints ?</li> <li>3. Quels autres résultats, effets, non prévus dans le projet qui sont atteints, le cas échéant ?</li> </ol>

<sup>7</sup> GP: Chefs de projet, Responsables de suivi-évaluation, responsables genre, etc.,

	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Dans quelle mesure l'assistance et l'accompagnement fourni ont-ils permis l'atteinte des objectifs fixés par le projet ?</li> <li>5. Quelles sont les principales études et formations qui ont été réalisées dans le cadre du projet ?</li> <li>6. Est que les bénéficiaires ont utilisé ces études et ces formations dans leur fonctionnement ?</li> <li>7. Quels sont les mécanismes qui ont prévalu au pilotage, au suivi/évaluation opérationnel et financier du projet ? Etaient-ils efficaces ? (GP)</li> <li>8. De quoi doit-on tenir compte pour améliorer l'efficacité des interventions futures (dans le cadre d'un nouveau projet) ?</li> <li>9. Quels sont les principaux facteurs positifs qui ont favorisé la bonne mise en œuvre des activités réussies du projet ?</li> <li>10. Quels sont les facteurs négatifs qui ont empêché au projet de réaliser toutes les activités prévues ?</li> </ol>
<p><b>Efficiences</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Comment vous voyez l'allocation budgétaire des ressources financières du projet par rapport à l'optimisation de l'atteinte des objectifs spécifiques du projet ? (GP)</li> <li>2- Comment le contexte multidimensionnel d'Haïti depuis 2018 a affecté la mise en œuvre des activités du projet ?</li> <li>3- Dans quelle mesure les activités prévues dans le projet ont été réalisées selon le calendrier approuvé ?</li> <li>4- A quels changements vous pouvez dire que le soutien d'ONUFEMMES et HAGN a contribué dans les communautés cibles du projet ?</li> <li>5- Quels changements ont été les plus importants, selon vous ? Pourquoi ?</li> <li>6- Quels sont les acquis de ce partenariat pour chacune des organisations ? (GP)</li> <li>7- Quelles sont les faiblesses identifiées dans cette coopération ? (GP)</li> <li>8- Quels regards vous portez sur l'administration des fonds, du budget, des dépenses du projet ? (Transparente, raisonnable, rationnelle ? (GP)</li> <li>9- Comment vous voyez le budget initialement prévu/établi par rapport ce qui a été effectivement dépensé dans le cadre du projet ? (GP)</li> <li>10- Dans quelle mesure vous pouvez dire que les rôles des différents acteurs du projet ont été bien définis et respectés ? (GP)</li> </ol>
<p><b>Impacts</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Quels sont les effets des activités du projet sur les groupes cibles et les communautés ?</li> <li>2- Comment le groupe cible a participé au projet ?</li> <li>3- Comment le groupe cible a pu influencer le projet ?</li> <li>4- Quelles actions du projet ont changé les conditions de vie des producteurs agricoles? Des transformatrices ? Des pêcheurs ?</li> </ol>

	<p>5- Dans quelles mesures vous pouvez dire que les activités du projet ont contribué à une amélioration des conditions de vie des groupes cibles ?</p> <p>6- Quel est l'impact positif du projet sur les groupes cibles directs, selon vous ? Comment vous l'expliquez ? Qu'est ce qui l'a favorisé ?</p> <p>7- Quels effets positifs imprévus le projet a eu sur les groupes cibles selon vous ? Dans quelle mesure les actions développées ont-elles bénéficié aux partenaires cibles (Autorités locales, Organisations de Femmes?)</p>
<p><b>Renforcement de capacités et Participation des acteurs locaux</b></p>	<p>1- Comment les acteurs locaux (BAC, Autorités locales, leaders communautaires, les groupements agricoles de femmes, etc.) ont été impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet ?</p> <p>2- Est-ce que le projet a contribué au renforcement des capacités des acteurs Nationaux (MCFDF, Autorités locales, autres Ministères, etc.. ? (GP)</p> <p>3- Quels sont les besoins exprimés par les partenaires ministériels et de la société civile que le projet a permis de répondre ? (GP)</p>
<p><b>Durabilité et pérennité de l'action</b></p>	<p>1- Dans quelle mesure ce projet a-t-il amélioré les capacités d'ONUFEMMES et de HAGN permettant à celles-ci de perdurer au-delà de la durée du projet ? (GP)</p> <p>2- Dans quelle mesure vous pensez que les activités mises en œuvre par le projet auront un effet durable sur les groupes cibles ?</p> <p>3- Dans quelle mesure vous pensez que les organisations participantes au projet et les familles bénéficiaires des activités du projet ont obtenu un niveau qui permet que dans les actions futures on peut réduire l'accompagnement de l'équipe du projet ? (GP)</p> <p>4- Qu'est-ce qu'on peut espérer, selon vous, par rapport au maintien des avantages de l'intervention maintenant que le projet est terminé ?</p> <p>5- Dans quelle mesure ce projet a-t-il amélioré la capacité d'ONUFEMMES et de HAGN lui permettant de continuer son travail dans la communauté et/ou d'autres communautés à au-delà de la durée du projet ? (GP)</p> <p>6- Dans quelle mesure le projet a eu des impacts surs : * les attitudes, pratiques, et comportements des familles, groupements et autres groupes locaux bénéficiaires du projet ? Et par rapport au transfert des compétences et responsabilités aux acteurs et groupes cibles ?</p>
<p><b>Enseignements et capitalisation des résultats</b></p>	<p>1- Dans le cadre de l'exécution de ce projet, qu'est-ce qui vous a particulièrement plu (considérer comme un succès) ? Si c'était à reprendre, qu'est ce qui mériterait d'être amélioré (points à améliorer) ?</p> <p>2- Quelles sont les recommandations et orientations pour l'après-projet, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de projets similaires dans l'avenir ?</p>

	<p>3- En quoi vous pensez que ce projet a été différent d'autres projets dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes en Haïti ? Qu'est ce qui a expliqué ces différences ?</p> <p>4- Dans quelles mesures vous pensez que vous pouvez utiliser les enseignements/bonnes pratiques du projet pour améliorer votre travail et vos interventions dans le domaine en Haïti ou ailleurs ?</p>
--	--

## Annexe 7 : Guide de Focus Group de discussions (FGD) avec les groupes cibles (bénéficiaires directs du projet)

### Guide de Focus Groupe de discussions avec les bénéficiaires du projet

<p><b>Pertinence et cohérence de l'action</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Parlez-nous du projet FADEKA ?</li> <li>2. Comment est venu ce projet dans la communauté? <i>Kòman pwojè a te kòmanse ?</i></li> <li>3. Est ce que les activités menées par le projet ont répondu aux besoins réels et prioritaires des gens de la commune/section communale ?</li> <li>4. Quels sont les besoins importants de la population que le projet n'a pas satisfait ou n'a pas permis de répondre ?</li> <li>5. Dans quelle mesure les formations réalisées dans le cadre du projet étaient en adéquation avec les priorités de formation des groupes cibles ?/Nan ki sans nou ka di fòmasyon ki fèt yo te reponn ak bezwen e priyorite nou yo ?</li> </ol>
<p><b>Efficienc e efficacité</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pouvez-vous me dire quelles sont les principales réalisations du Projet dans votre communauté ? (<b>Prendre les infos de chaque réalisation et/ou activité, comment a-t-elle été réalisée, nombre de personnes touchées, types de formations reçues, nombre de jours, types d'équipements reçus, etc.</b>)</li> <li>2. Par rapport à la thématique Autonomisation économique (Appui à la production, Appui à la transformation, Appui à la commercialisation des produits de la pêche) (<b>si mentionné plus haut</b>) dites-nous si vous étiez satisfait? Si Oui Pourquoi ? Sinon Pourquoi ?</li> <li>3. Par rapport à la thématique Changement climatique (Sensibilisation-formation, adaptation au changement climatique) (<b>si mentionné plus haut</b>) dites-nous si vous étiez satisfait? Si Oui Pourquoi ? Sinon Pourquoi ?</li> <li>4. Par rapport à la thématique Education financière, Montage de MUSO (Formation en éducation financière et montage de MUSO (<b>si mentionné plus haut</b>) dites-nous si vous étiez satisfait? Si Oui Pourquoi ? Sinon Pourquoi ?</li> <li>5. Par rapport à la thématique Equité de genre et leadership féminin (Formation en équité de genre et leadership féminin au sein des communautés) (<b>si mentionné plus haut</b>) dites-nous si vous étiez satisfait? Si Oui Pourquoi ? Sinon Pourquoi ?</li> <li>6. Par rapport à la thématique Gestion, comptabilité de base (Formation en gestion et comptabilité de base (<b>si mentionné plus haut</b>) dites-nous si vous étiez satisfait? Si Oui Pourquoi ? Sinon Pourquoi ?</li> <li>7. Par rapport à la thématique Accès aux services financiers (Mise en place d'un fonds de garantie au profit des micros, petites et moyennes</li> </ol>

	<p>8. entreprises dirigées par des femmes) (si mentionné plus haut) dites-nous si vous étiez satisfait? Si Oui Pourquoi ? Sinon Pourquoi ?</p> <p>9. Est-ce que toutes les activités prévues au début du projet (période d'information et de sensibilisation) par les cadres du projet ou les responsables de votre organisation ont été effectivement réalisées ? Si certaines activités n'ont pas été réalisées quelles sont-elles ? Et pourquoi elles n'ont pas été réalisées ?</p> <p>10. Quels sont les principaux facteurs positifs qui ont favorisé la bonne mise en œuvre des activités réussies du projet ?</p> <p>11. Quels sont les facteurs négatifs qui ont empêché au projet de réaliser toutes les activités prévues ?</p>
<b>Impacts</b>	<p>1. Quels sont les changements apportés par le projet sur vous personnellement, votre famille et les gens de la communauté?</p> <p>2. Vos revenus ont-ils augmenté grâce au projet? Si Oui quelles sont les activités du projet qui ont permis une augmentation de vos revenus ?</p> <p>3. Quel sont les impacts positifs du projet sur vous personnellement, votre famille et les gens de la communauté? Comme vous l'expliquez ? Qu'est ce qui l'a favorisé ?</p> <p>4. Quel sont les impacts négatifs du projet sur vous personnellement, votre famille et les gens de la communauté? Comme vous l'expliquez ? Qu'est ce qui l'a favorisé ?</p>
<b>Participation des acteurs locaux</b>	<p>1- Comment les acteurs locaux (BAC, Autorités locales, leaders communautaires, responsables de groupements agricoles, les femmes, etc.) ont été impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet ? /Kòman aktè lokal yo te enplike nan konsepsyon ak reyalizasyon (aktivite) pwojè a ?</p> <p>2- Avez-vous été impliqué dans la mise en œuvre du projet (choix des activités a réaliser, choix de formations, sélection des bénéficiaires, choix des semences, choix des outils, etc...)?</p>
<b>Durabilité et pérennité de l'action</b>	<p>1. Pensez que les activités du projet vont continuer maintenant que le projet est terminé ?</p> <p>2. Quelles activités pensez-vous qui ne peuvent se poursuivre après la clôture du projet ? Pourquoi ? Quels appuis avez-vous besoin pour que les activités puissent se poursuivre ?</p>
<b>Enseignements et capitalisation des résultats</b>	<p>1. Dans le cadre de l'exécution de ce projet, qu'est-ce qui vous a particulièrement plu (considérer comme un succès) ? Si c'était à reprendre, qu'est ce qui mériterait d'être amélioré (points à améliorer) ? Kisa ki plis make nou oswa nou te plis renmen, nou ka konsidere kòm yon siksè nan kad pwojè sa a ? Kisa nou wè ki ta merite amelyore si nou tap gen pou refè pwojè sa ?</p>

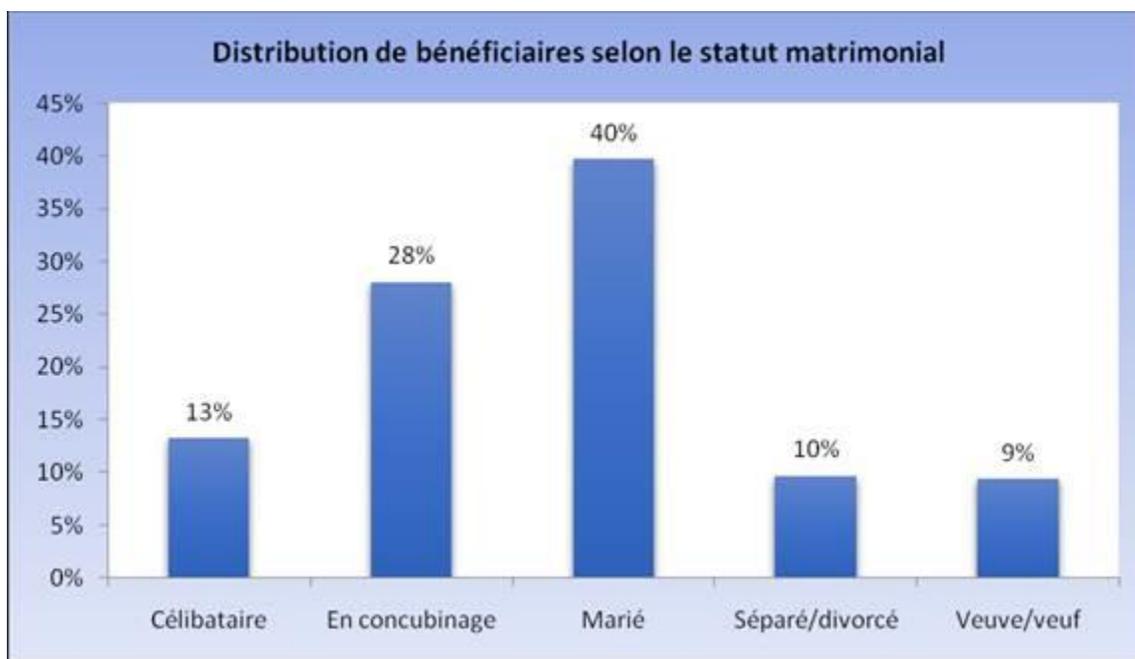
	<p>2. Quelles sont les recommandations et orientations pour l'après-projet, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de projets similaires dans l'avenir ? <i>Ki rekòmandasyon oswa sijasyon nou ta fè pou asire ke chanjman pwojè a pote yo ap dire oswa ka pèmèt nou fè lòt pwojè tankou sa a ?</i></p> <p>3. Dans quelles mesures vous pensez que vous pouvez utiliser les enseignements/bonnes pratiques du projet pour améliorer votre travail en tant qu'agricultrices, transformatrices, pêcheurs, commerçant etc. ? <i>/Nan ki mezi nou panse nou ka itilize ansèyman ak bon pratik pwojè a ba nou pou amelyore travay nou kòm agrikiltè/plantè, pechè, komèsan elatriye ?</i></p>
--	---

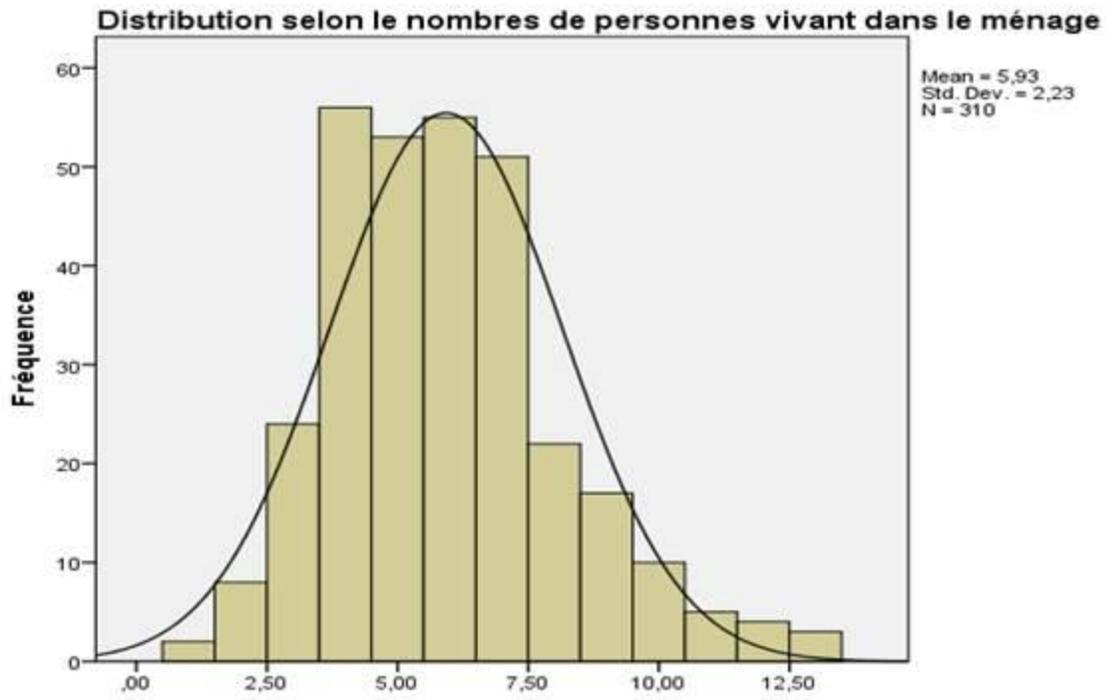
## Annexe 8 : Tableaux statistiques complémentaires de l'enquête quantitative

### 1. Données socio-économiques

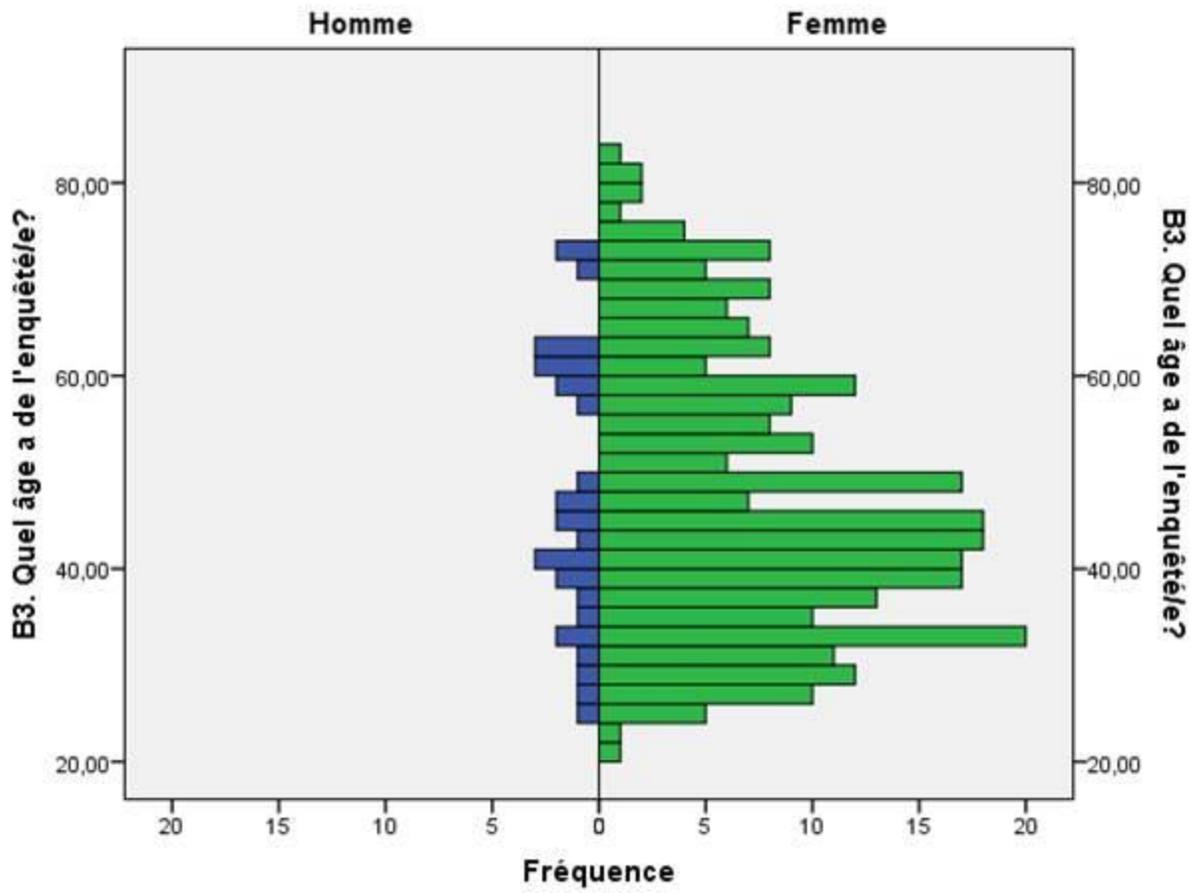
1.1. Répartition des bénéficiaires interviewés par communes, par organisations, par sexe, et par statut matrimonial, par groupes d'âge (moins de 25 ans, 25 à 35 ans, 35-50 ans, 50 ans et plus) et par niveau d'éducation et nombre de personnes vivant dans le ménage

Commune	Sexe		Total
	Femme	Homme	
Camp-Perrin	89,19%	10,81%	100,00%
Cayes	83,33%	16,67%	100,00%
Chardonnières	100,00%	0,00%	100,00%
Corail	96,97%	3,03%	100,00%
Les Anglais	100,00%	0,00%	100,00%
Pestel	96,83%	3,17%	100,00%
Port Salut	69,70%	30,30%	100,00%
Saint Jean du Sud	89,47%	10,53%	100,00%
<b>Grand Total</b>	<b>90,00%</b>	<b>10,00%</b>	<b>100,00%</b>

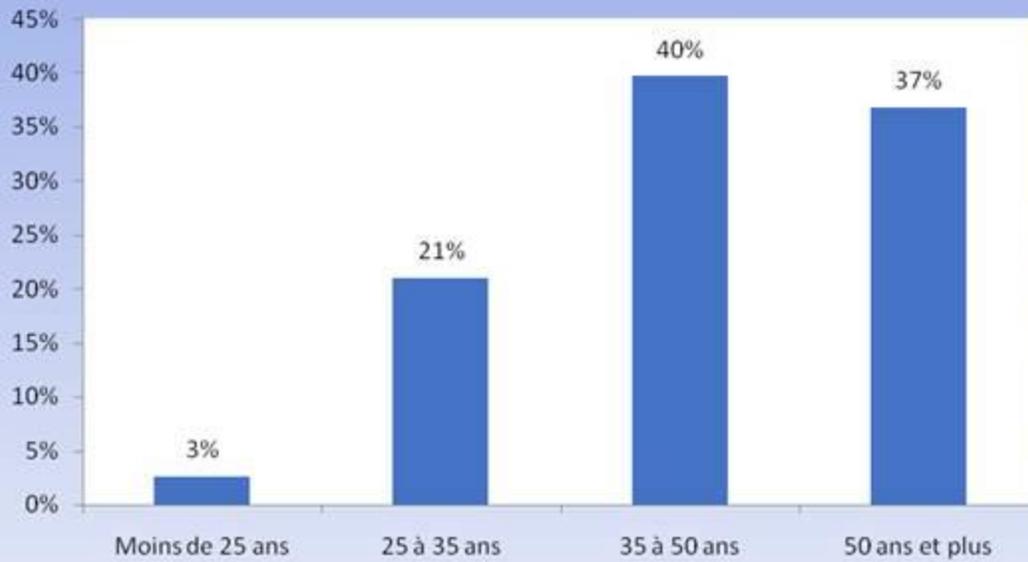




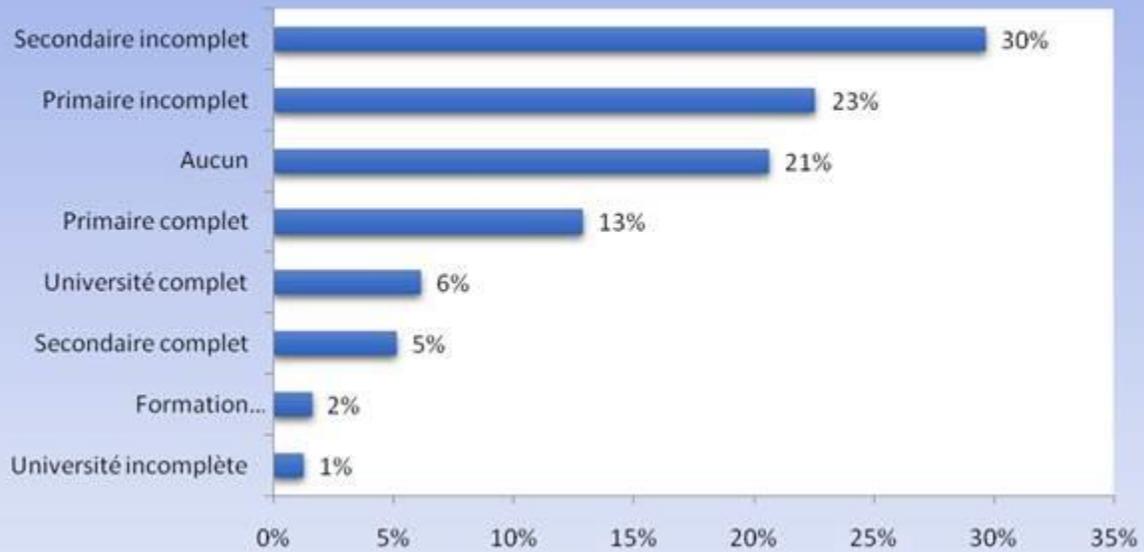
### B1. Quel est le sexe de l'enquêté/e?



Distribution des bénéficiaires par tranche d'âge

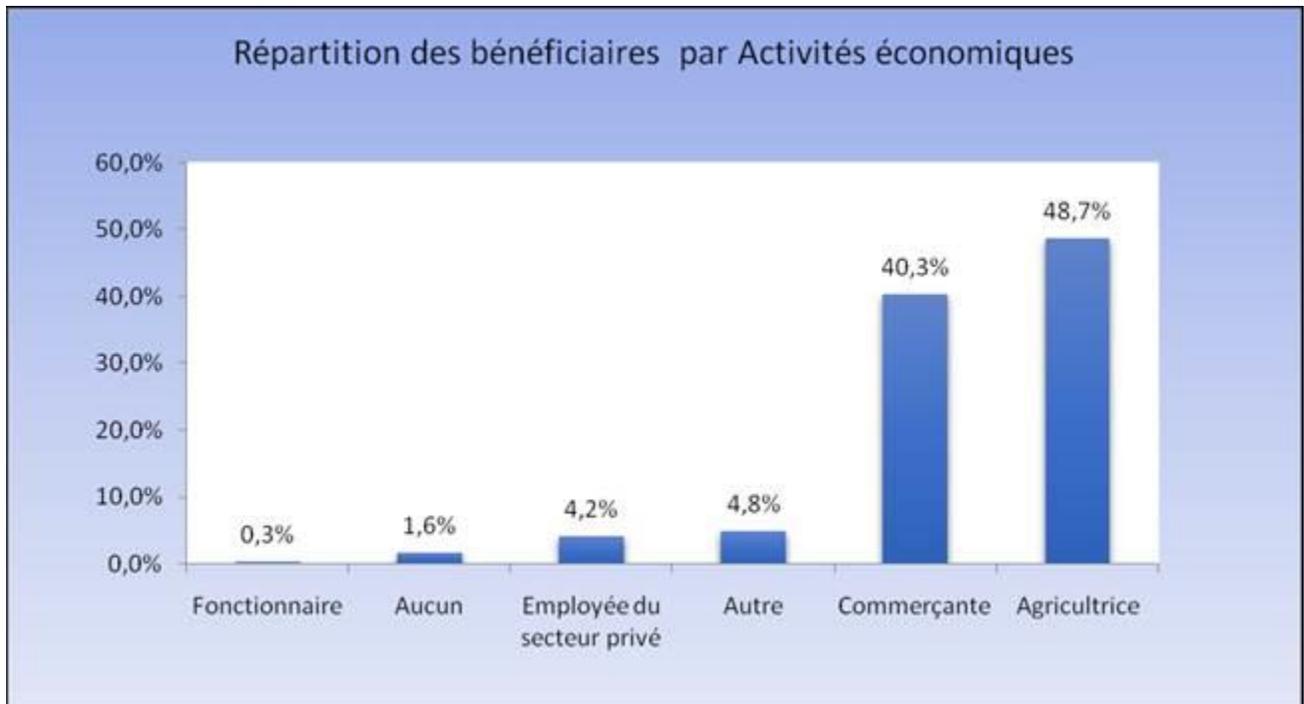


Distribution des bénéficiaires selon le niveau d'étude



L'analyse des données de cette enquête indique que la principale activité économique des bénéficiaires est la production agricole. En effet, comme principales activités économiques sur l'ensemble des bénéficiaires questionnés, on retrouve en première position l'agriculture (48,7%) suivi par le commerce (40,3%). Alors que 1,6% de ces bénéficiaires ont déclaré qu'ils n'ont aucune activité économique, seulement 0,3% ont révélé être fonctionnaires.

Répartition des bénéficiaires interviewés par activités économiques des bénéficiaires interviewés (Graphe).



Les bénéficiaires ont été questionnés sur les thèmes des formations reçus dans le cadre du projet, et sur l'ensemble des réponses obtenues la formation sur la gestion de MUSO se place en première position avec 14.1%. Ensuite, on retient la formation sur la gestion financière (10.6%), la formation sur le leadership féminin (10.4%) et la formation sur le genre (10.4%).

Répartition des bénéficiaires interviewés par activités/thématiques qu'ils ont bénéficié du projet (Graphe).

